LE

TISSAGE DE LA SOIE

DANS LE BAS-DAUPHINÉ

Thèse principale pour le Doctorat ès Lettres

présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Grenoble

PAR

Joseph JOUANNY

GRENOBLE
IMPRIMERIE ALLIER PÈRE ET FILS
26, cours Jean-Jaurès, 26

1931

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41552214_0072

LE TISSAGE DE LA SOIE

DANS LE BAS-DAUPHINÉ

LE

TISSAGE DE LA SOIE

DANS LE BAS-DAUPHINÉ

Thèse principale pour le Doctorat ès Lettres

présentée à la Faculté des Lettres de l'Université de Grenoble

PAR

Joseph JOUANNY

GRENOBLE
IMPRIMERIE ALLIER PÈRE ET FILS
26, cours Jean-Jaurès, 26

1931

R. UNIV.
BIBLIOTHEEK
LEIDEN

A M. RAOUL BLANCHARD

Respectueusement

LE TISSAGE DE LA SOIE DANS LE BAS-DAUPHINÉ

PRÉFACE

Un siècle s'est écoulé depuis le jour où les premiers métiers à tisser la soie vinrent chercher sur les bords de la Fure et de la Morge une activité qu'ils ne trouvaient plus dans les quartiers lyonnais de la Croix-Rousse. Après cent ans de labeur, après des alternatives critiques et des périodes de prospérité, à la faveur des transformations que le progrès a imposées à l'industrie, les quelques métiers du début sont devenus plus de vingt mille qui donnent la vie à tout le pays du Bas-Dauphiné et constituent l'élément le plus important de la Fabrique lyonnaise de soieries.

Les étapes de l'industrie soyeuse dans cette région sont fortement marquées par la dépendance de Lyon, aussi l'évolution du tissage dans le Bas-Dauphiné se confondra-t-elle souvent avec l'histoire de la Fabrique elle-même, de même que la santé d'un enfant se règle sur celle de la mère qui le nourrit. Touchant l'histoire de la Soierie lyonnaise, les documents ne manquent pas, et la Bibliothèque de la Chambre de Commerce de Lyon est riche de copies de lettres, rapports, commentaires, pétitions aux autorités, tous documents intéressant cette industrie en général.

Mais si nous voulons isoler le Bas-Dauphiné de l'ensemble des régions de tissage, nous n'avons plus que les Archives départementales de l'Isère : elles offrent presque exclusivement des rapports de sous-préfets au préfet; les enquêtes malheureu-

sement ont des lacunes : c'est ainsi que le tissage à domicile ne figure plus sur les rapports à partir de 1862, date de son apogée, et, jusqu'à aujourd'hui, nous en serons réduits à des généralités sur cette forme si caractéristique du tissage. De même, dans la période contemporaine, il y a bien le recensement de métiers en usine, établi par les soins de l'Inspection du Travail, mais les métiers mécaniques à domicile échappent plus facilement à toute investigation; d'autre part, il nous était difficile de frapper à toutes les portes des maisons où battent un ou deux métiers : nous avons recueilli les estimations du plus grand nombre d'intéressés possible, de maires ou secrétaires de mairie, d'instituteurs, et la concordance des chiffres nous a permis d'évaluer au plus juste, croyons-nous, soit pour un village, soit pour une région, le nombre des métiers à domicile.

Les usines étaient d'un dénombrement plus facile : nous avons adressé une centaine de questionnaires aux industriels : les trois quarts nous ont répondu, certains très longuement, tous très aimablement; ceux qui ont l'habitude d'envoyer des questionnaires de cette nature conviendront que cette proportion de réponses est tout à l'honneur des tisseurs du Bas-Dauphiné. Enfin nous nous sommes présenté chez tous les patrons que le questionnaire n'avait pas touchés, ainsi que chez beaucoup de ceux qui nous avaient déjà renseigné par correspondance : nous sommes heureux de dire que tous nous ont fait le meilleur accueil, et l'intérêt qu'ils ont manifesté pour notre enquête et pour leur industrie nous a paru la meilleure garantie de l'avenir du tissage.

Nous ne pouvons, à regret, citer les 350 chefs d'entreprise ou directeurs qui nous ont reçu avec bienveillance : mais nous croirions manquer à tous égards en passant sous silence les noms de MM. Cuaz, Brun, de Belval, Chappaz, Laforge, Collon, Merlin, Bouillon, A. Couturier, Vibert, Anselme, tisseurs; ceux de MM. les Directeurs des Etablissements A. Giraud, Schwartzenbach, Bianchini-Férier, Laffourcade, Bouton, les Succes-

seurs de MONTESSUY, GIRODON et Fils, PERMEZEL, CHANAY; ceux enfin de MM. DIEDRICHS, BERIDOT, MARQUIS, constructeurs.

Si nous avons pu tout à loisir consulter les Archives de la Chambre de Commerce de Lyon, c'est grâce à M. le Secrétaire général de la Chambre, tandis que la Bibliothèque de la Chambre de Commerce de Grenoble nous était largement ouverte par M. BEAUQUIS, dont les connaissances en tissage et en tisseurs nous ont été très utiles.

Nous n'aurons garde d'oublier M. LETONNELIER, archiviste de l'Isère, dont l'accueil bienveillant est un précieux encouragement pour les chercheurs; M. Raoul BLANCHARD, à qui nous devons la plus grande part de reconnaissance pour les conseils qu'il nous a prodigués et pour l'usage qu'il nous a permis de faire de son nom dont le prestige a suffi à nous ouvrir toutes les portes.

Nous nous permettons d'espérer que cette étude ne sera pas entièrement dépourvue d'utilité : l'intérêt que la plupart des hommes de métier ont manifesté à la publication de cet ouvrage nous autorise à la souhaiter; depuis 1913, il n'a pas été fait — à notre connaissance — de recensement à la fois général et détaillé de l'outillage de la Soierie lyonnaise, et l'évolution du tissage dans le Bas-Dauphiné n'a jamais été retracée en détail.

Enfin, au moment où une nouvelle crise — la troisième depuis la guerre — ébranle cette industrie, il est réconfortant de mettre à jour les profondes racines qu'elle a dans la région, de montrer que la faculté de résistance et d'adaptation du tissage a triomphé des situations les plus difficiles et de puiser dans l'ingéniosité et l'activité des tisseurs les plus sûres raisons de confiance dans l'avenir.

PREMIÈRE PARTIE

LE BAS-DAUPHINÉ ET SES QUALITÉS INDUSTRIELLES

A l'origine de l'établissement des métiers dans le Bas-Dauphiné, nous trouverons une cause dominante, la force des eaux; lorsque, par la suite, le tissage s'y développera, ce sera grâce à la facilité des communications, à la présence d'une main-d'œuvre abondante que l'agriculture n'accapare pas entièrement, enfin à la situation de ce pays au voisinage des sources mêmes de la houille blanche : ainsi, c'est aux particularités géographiques de cette région qu'il faut rapporter d'abord le développement du tissage, et même l'activité qu'elle présente dans toutes les branches de l'industrie.

La topographie et les eaux du Bas-Dauphiné méritent donc de retenir un instant notre attention.

I. — Relief.

La région du Bas-Dauphiné, telle que nous la comprenons dans cette étude, est limitée : à l'Est par le massif de la Grande-Chartreuse, au Nord et à l'Ouest par le Rhône, sa vallée d'inondation et ses bras morts, tandis qu'au Sud elle s'arrête à l'Isère. Ainsi bornée, cette contrée présente une unité géographique certaine : située entre des pays qui s'opposent — plaine et montagne, Alpes et vallée du Rhône — elle doit assurer leur liaison. La disposition de son relief lui a permis de remplir ce rôle en même temps qu'elle lui assurait de nombreux éléments favorables à l'industrie.

Dans son ensemble, la région est formée de grès et de poudingues, arrachés aux Alpes par l'érosion au cours de l'époque tertiaire; ce premier relief a subi, non seulement le contre-coup du plissement alpin, mais surtout un relèvement d'ensemble à la fin de l'âge tertiaire, qui explique l'élévation de l'altitude moyenne. Postérieurement se sont déposées un peu partout de grandes épaisseurs de cailloux que l'action glaciaire a rarement respectées.

Sur ce premier relief tertiaire s'est exercée la glaciation quaternaire dont les vestiges interviennent de façon capitale dans le réseau hydrographique actuel. Le Bas-Dauphiné a été recouvert presque entièrement par deux glaciers : au Nord le glacier du Rhône dont le front aurait approché de la région de La Côte-Saint-André, et au Sud-Est le glacier de l'Isère, adossé au Vercors, poussant des pointes vers l'Ouest, sans recouvrir la région aussi complètement qu'elle l'était au Nord.

C'est une raison de distinguer deux aspects topographiques différents dans le Bas-Dauphiné : le Bas-Dauphiné septentrional, jusqu'à la ligne Vienne-Voiron, et le Bas-Dauphiné méridional, en dessous de cette ligne : là le relief a été adouci parce que peu de hauteurs ont été épargnées, les vallées sont larges et tiennent une grande place dans le modelé; ici, au contraire, le plateau tertiaire est resté intact dans beaucoup d'endroits; il se distingue nettement des vallées, plus étroites et en pente plus forte.

Le Bas-Dauphiné septentrional comprend trois pays différents : les « Terres Froides », qui s'étendent de part et d'autre des cours moyen et supérieur de la Bourbre jusqu'au Guiers et au Rhône à l'Est; l'Ile Crémieu, prolongement du Jura, adouci par l'érosion glaciaire, et la région de l'Est de Lyon, dont le relief et le réseau hydrographique sont beaucoup plus indécis, non pas tant par l'action des glaces elles-mêmes, qui y ont peu séjourné, que par le travail postérieur des eaux fluvio-glaciaires.

L'Ile Crémieu et la plaine lyonnaise sont soumises à l'attraction industrielle de Lyon, et c'est le voisinage d'un grand centre

qui leur vaut quelques industries : tréfileries, retorderies, moulinages. Mais leurs eaux, dans un relief aussi adouci, ne présentent pas d'utilisation avantageuse pour le tissage. Celui-ci, au contraire, a pris un grand essor dans les Terres Froides. Ici l'action glaciaire n'a pas été moindre qu'au Nord, mais elle a eu pour résultat une grande abondance de petites vallées, dont beaucoup, après la fonte des glaciers, ont été empruntées par les eaux, en sens inverse de leur direction primitive : ainsi, sans que la pente soit jamais bien forte, la force des eaux des rivières comme l'Ainan, l'Agny, la haute Bourbre s'accroît des seuils qui barrent leurs lits. De plus, le sol de cette région très imperméable, faite de molasse et de moraine, conserve les eaux en surface; retardées par les dépôts glaciaires, elles s'amassent en étangs et en marécages dans les dépressions : cette humidité persistante refroidit la température beaucoup plus que ne le ferait une altitude plus élevée.

Dans le Bas-Dauphiné méridional, domine l'aspect de plateaux : il en est deux surtout qui s'allongent côte à côte de l'Est à l'Ouest, de la Fure au Rhône : celui de Bonnevaux au Nord et celui de Chambarand au Sud; le premier s'abaisse doucement vers le Rhône de 760 mètres au hameau du Bois, à l'Ouest d'Apprieu, à 400 mètres sur le Rhône; le second, qui atteint 787 mètres au signal de Morsonnat, descend rarement au-dessous de 400 mètres. Le sol, formé d'argile et privé de calcaire, entraîné par les eaux, est humide et stérile : ce sont des régions très boisées, mais de faible peuplement et que l'industrie évite soigneusement. Ces plateaux sont séparés par une large vallée, la Bièvre, lit d'un ancien glacier, que les eaux n'ont pas occupée depuis et qui constitue un des plus remarquables exemples de vallée sèche : c'est une voie de passage, un chemin ouvert du Rhône aux Alpes. La plaine est peu habitée en son milieu : on n'y trouve que les fermes indispensables à son exploitation agricole; les populations, au contraire, se pressent sur les bords, au Nord et au Sud; l'eau reste davantage et les vestiges glaciaires qui ont persisté par endroits assurent au sol une fertilité qui

manque à la plaine. C'est dans cette double bordure que le tissage a trouvé un lieu de prédilection.

La Bièvre est continuée vers l'Ouest par la Valloire, plus humide parce que les eaux d'infiltration réapparaissent sous forme de résurgences : les cultures sont plus variées et les arbres fruitiers ne manquent pas; la cueillette des fruits, la culture, les troupeaux laissent peu de loisirs à la population : pourtant quelques tissages récents y sont installés, mais leur nombre ne s'accroîtra jamais beaucoup.

Au Sud du plateau de Chambarand s'ouvre la large vallée de l'Isère, de même origine glaciaire que la Bièvre-Valloire, mais qui a évolué de façon contraire parce qu'elle a servi de débouché aux eaux des massifs voisins. On peut d'ailleurs distinguer deux aspects différents dans la vallée : de la cluse de Voreppe jusqu'au « verrou de Poliénas[1] » la vallée a été creusée en ombilic par les glaciers; le sol est humide, propre à la culture des pommes de terre, de la vigne même et des arbres fruitiers; au delà, vers l'aval, sur les terrasses, c'est la « noyeraie » de l'Isère, le domaine de l'arbre qui exclut toutes autres cultures importantes; c'est ausssi une région peu industrielle et en particulier un pays de faible densité soyeuse, parce que l'agriculture se suffit à elle-même et n'exige pas d'autre occupation.

L'industrie s'est concentrée, au Sud-Est, dans la région qui sert de débouché commun aux vallées, et qu'on appelle « le Seuil de Rives[2] »; c'est une série de lignes de moraines étagées en amphithéâtre et formant quatre alignements concentriques assez nets, depuis la moraine qui, née près de Tullins, remonte le cours de la Fure jusqu'à Apprieu, contourne Voiron pour se terminer au-dessus de La Buisse, jusqu'au vallum inférieur, de faible amplitude, qui domine la plaine de l'Isère d'une centaine de mètres aux environs de Saint-Jean-de-Moirans. L'altitude est

---

1 Pli du Vercors qui barre la vallée de l'Isère.

2 Raoul Blanchard, *Le seuil de Rives.* Etude de morphologie glaciaire.

assez élevée, surtout à l'extérieur, et la moyenne passe de 450 mètres à 200 mètres au centre de l'amphithéâtre. Or les vallées de la Morge et de la Fure, qui viennent se déverser dans l'Isère à cet endroit même, ont dû franchir l'un après l'autre tous ces alignements morainiques, et comme, d'un stade à l'autre, les eaux s'étaient déjà frayé une voie à travers le rempart, celles qui sont venues après ont essayé de retrouver leur ancien lit à travers les dépôts abandonnés par le glacier. Dans certaines parties de leur cours, le nouveau tracé a épousé l'ancienne direction; la vallée s'est approfondie rapidement dans la moraine ; mais, ailleurs, il n'y a pas eu coïncidence, et les eaux ont été lentes à creuser leur passage à travers la roche en place : ainsi s'expliquent les nombreux cas d'épigénie le long de la Fure et de la Morge, c'est-à-dire les différences brusques de niveau, les seuils, qui constituent autant de chutes naturelles tout indiquées pour l'utilisation industrielle. Jamais la dénivellation n'atteint de fortes proportions, et ces vallées ne soutiennent pas la comparaison avec celles du Haut-Dauphiné à ce point de vue, mais précisément cette modération des chutes et leur fréquence répondent parfaitement aux exigences du tissage de la soie.

En résumé, la morphologie et l'histoire du sol du Bas-Dauphiné nous permettent, avant même d'aller plus loin, de pressentir les coins favorables à l'industrie, et au tissage en particulier; la plaine lyonnaise, l'Ile Crémieu n'ont pas le modelé capable de fournir des eaux utilisables comme force motrice; les plateaux de Bonnevaux et de Chambarand ne sont propices à aucun point de vue, et surtout ils n'offrent pas de main-d'œuvre; la plaine de l'Isère, à partir de Vinay, se passe assez facilement d'un travail d'appoint : il reste les Terres Froides, les pays de la Fure et de la Morge que le modelé, les eaux et les ressources prédestinaient à l'industrie.

II. — Les pluies.

La disposition favorable du relief s'accompagne d'une grande abondance de pluies, en raison de l'altitude élevée et surtout du voisinage du grand condensateur que sont les Alpes : à mesure qu'on s'éloigne du Rhône vers l'Est, l'altitude moyenne s'accroît, et tandis que, d'une part, l'écran du Massif Central devient de plus en plus inefficace contre les vents pluvieux d'Ouest, à l'Est, au contraire, surgissent les avant-monts des Alpes : c'est ainsi que la Grande-Sure culmine à 1912 mètres au-dessus de Voiron.

Le voisinage des Préalpes est certainement la raison principale des fortes précipitations qui caractérisent cette contrée. M. Bénévent [3] fait remarquer que la quantité d'eau tombée n'est pas toujours proportionnelle à l'altitude : alors que La Côte-Saint-André, située à 380 mètres, reçoit 957 mm. d'eau, Vourey, à 212 mètres d'altitude, atteint 1022 mm. Nous ne croyons pas devoir répéter, après cet auteur, l'explication fournie par la théorie norvégienne des « fronts chauds » et des « fronts froids »; le simple bon sens dit que l'écran des montagnes arrête, longtemps parfois, sur les flancs et dans les régions immédiatement voisines, des nuages chargés d'humidité qui ont de la peine à passer par-dessus des barrières de 2.000 mètres.

Nous avons, pour nous renseigner plus exactement, les observations faites en différents endroits du Bas-Dauphiné; les stations météorologiques de La Côte-Saint-André, Charavines, Saint-Nicolas-de-Macherin et Vourey intéressent précisément la région de tissage que nous nous proposons d'étudier. Les relevés de Angot [4] portent sur une période de 50 ans, de 1851 à 1900;

---

[3] Bénévent, Le climat des Alpes françaises (*Mémorial de l'Office national Météorologique de France*, n° 13, Paris, O. N. M., 1926, in-4°, p. 262-263).

[4] A. Angot, *Annales du Bureau central Météorologique de France*, année 1914, I, Mémoires, Paris, Gauthier-Villars, 1920, p. 90-91.

nous reproduisons les moyennes mensuelles dans le tableau suivant :

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septemb.	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne annuelle
La Côte-Saint-André ..	51	49	65	74	98	87	67	94	102	120	82	63	952
Charavines	54	59	76	88	118	110	96	100	96	127	86	65	1075
St-Nicolas-de-Macherin.	72	75	93	108	141	127	110	117	112	148	103	85	1291
Vourey	60	53	76	82	112	100	88	95	89	123	78	70	1026

Ce tableau pourrait nous suffire, et nous ne donnons les relevés de Bénévent [5] que pour confirmer ces renseignements par d'autres plus récents, de 1881 à 1910.

	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septemb.	Octobre	Novembre	Décembre	Moyenne annuelle
La Côte-Saint-André ..	47	53	61	75	88	83	75	94	99	121	88	73	957
Charavines	55	60	72	90	107	103	92	99	96	121	93	83	1071
St-Nicolas-de-Macherin.	71	78	93	113	129	123	113	126	115	141	108	106	1316
Vourey	55	60	69	86	103	96	83	93	93	116	88	80	1022

L'examen de ces chiffres met en relief l'accroissement des précipitations d'Ouest en Est : lorsque la station réunit les deux conditions, d'altitude assez élevée et de voisinage de la montagne, elle atteint un maximum de pluviosité : c'est le cas de Saint-Nicolas-de-Macherin, un des endroits où il pleut le plus en France. Charavines et Vourey reçoivent aussi plus de 1 mètre de pluies : or, ces trois stations sont les trois sommets du triangle qui délimite, à peu près, les bassins de la Fure et de la Morge : aussi ces rivières, dont la vallée, d'une longueur restreinte, ferait ailleurs des ruisseaux négligeables, revêtent dans ce pays le caractère de cours d'eau importants.

---

[5] Bénévent, ouvr. cité, p. 254.

La répartition mensuelle des pluies dénote, dans l'ensemble, une grande régularité : le mois le plus arrosé est octobre, dans toutes les stations; il y a un autre maximum, un peu moins apparent, en mai; janvier est le mois le plus sec : nous pouvons conclure que la plus grande quantité de pluies tombe dans les mois d'août, septembre et octobre, tandis que c'est en janvier, février et mars qu'il pleut le moins: pluies d'automne, sécheresse relative d'hiver, maximum secondaire d'arrière-printemps, tels sont les caractères de la pluviosité dans le Bas-Dauphiné; mais l'élément essentiel demeure l'abondance relative de toute saison, puisque le mois le plus arrosé reçoit généralement deux fois plus d'eau seulement que le mois le plus sec : nous sommes loin des écarts considérables de la zone méditerranéenne.

Des pluies de toutes saisons, abondantes partout, tombant sur un sol en pente, souvent imperméable en raison de la présence des grès argileux et des dépôts glaciaires, profitent dans une forte proportion aux ruisseaux qu'elles alimentent : Brissac[6] évalue à 50 % pour la Fure et à 61 % pour la Morge le coefficient d'écoulement de ces cours d'eau.

III. — Les eaux.

a) Le profil des vallées. — Le Bas-Dauphiné ne possède que des rivières de médiocre longueur : la Fure et la Morge ont de 20 à 25 kilomètres, et la Bourbre — la plus longue — atteint à peine 65 kilomètres : ce seraient des ruisseaux négligeables, si leur débit et leur pente n'en avaient fait trois des rivières les plus industrieuses de France : avec l'Agny, affluent de la Bourbre, et l'Ainan, tributaire du Guiers, ce sont les cours d'eau les plus caractéristiques du Bas-Dauphiné industriel. Mettons à

---

[6] Notes sur l'Hydrologie de la Fure et de la Morge (*Bull. de la Société de Statistique de l'Isère*, 1867).

part la Gère, abondante, utilisée, mais dont les eaux ne profitent qu'au groupe industriel de Vienne; il y a aussi le Furand, la Sanne, le Dolon, la Galaure, affluents du Rhône, l'Herbasse et la Joyeuse, et même certains de ces cours d'eau l'emportent par leur longueur sur les premiers; mais leur pente se répartit également sur leur cours, leur lit est uni, sans autre accident rocheux que quelques rares cas d'épigénie, leur vallée est large, aussi leur activité industrielle est-elle faible : leurs eaux coulent, mais elles n'ont pas la force de travailler.

Voyez au contraire les vallées — véritables gorges par endroits — de la Fure, de la Morge, de la Bourbre, de l'Ainan ou de l'Agny : les eaux, comme nous l'avons vu, empruntent des vallées inégalement creusées; aussi le fond du lit de ces cours d'eau est-il très irrégulier, barré de seuils rocheux, encombré de blocs, abondant en ruptures de pentes; les eaux se heurtent aux rochers, franchissent un seuil, précipitent leur vitesse et se ruent en bouillonnant au service de l'homme, sans jamais se lasser ni se tarir : c'est le spectacle, pittoresque pour le touriste et fécond pour l'industriel, que présente la Morge du seuil de la Croix-Bayard à la sortie de Voiron; c'est celui de la Fure, de Charavines à Tullins; celui de la Bourne, de sa source jusqu'à Bourgoin; celui de l'Agny, depuis la Combe des Eparres jusqu'en aval de Nivolas-Vermelle; celui de l'Ainan, enfin, de Saint-Geoire-en-Valdaine à son confluent. Prenons un exemple plus précis, qui n'est pas une exception, celui de la Morge en amont de Voiron; sa pente moyenne est de 2,5 %, ce qui n'est pas rare dans ces contrées; nous nous rendons compte qu'il suffit d'être propriétaire riverain sur une longueur de 200 mètres pour bénéficier d'une hauteur de chute de 5 mètres, c'est-à-dire d'un débit normal de 700 litres-seconde et d'une force de 35 chevaux-vapeur, suffisante pour faire battre 100 métiers ordinaires de soieries.

b) Débit et régime. — Il est vrai que le débit que nous avons supposé dans l'exemple précédent n'est pas assuré d'un bout de

l'année à l'autre : il y a des basses eaux de juin à septembre, et durant ces trois mois le débit descend à 200 ou 300 litres pour la Morge, non point tant parce qu'il pleut moins qu'en raison de la très forte évaporation estivale; pour la Fure, il s'abaissait autrefois à 100 litres et même il serait tombé à 50 litres en 1865 — selon Ardouin-Dumazet [7]. Durant six mois de l'année, d'octobre à janvier et de mars à juin, c'est la période de hautes eaux; il pleut beaucoup; la neige, s'il en tombe, ne reste pas et l'évaporation est nulle; le débit constant varie pour la Morge entre 600 et 850 litres et 700 à 900 litres pour la Fure à la Ravignhouse, tandis que les observations à Renage accusent de 1.200 à 1.400 litres en moyenne. Les maxima peuvent aller jusqu'à 20 mc. pour la Morge et 10 mc. pour la Fure.

La Bourbre présente des variations du même ordre, mais sa plus grande longueur entraîne une différence entre le cours supérieur jusqu'à Saint-André-le-Gaz où le débit moyen est d'environ 400 litres et le cours moyen et inférieur où le module s'élève — à Bourgoin — à 3.315 litres-seconde [8], moyenne des années 1909 et 1910. Quant à l'Ainan, malgré sa faible longueur de 16 kilomètres, il ne fournit jamais moins de 150 litres; ordinairement, il assure de 400 à 600 litres et il peut atteindre 1.450 litres en période de hautes eaux. Laissons de côté les variations extrêmes anormales qui portent sur des périodes très courtes et très rares, et nous pouvons dire que ce sont des cours d'eau de régime régulier pour lesquels le rapport entre l'étiage et les hautes eaux oscille ordinairement entre 1/5 et 1/10.

Les variations les plus fortes concernaient la Morge et la Fure, qui sont pourtant les plus utilisées : mais la volonté des hommes est venue corriger les caprices de la nature : les usagers de la Fure, qui est le déversoir naturel du lac de Paladru, se groupèrent, afin d'aménager des réservoirs compensateurs de

---

[7] Ardouin-Dumazet, *Voyage en France*, t. 9, p. 7.

[8] Service des Grandes Forces Hydrauliques dans la région des Alpes, t. VII. Résultat des Etudes et Travaux en 1915, p. 259-260.

débit : en 1865, un syndicat fut constitué et le résultat des travaux a été l'établissement d'un débit régulier et permanent de 700 ou de 800 litres, suivant le niveau des eaux du lac à un moment déterminé : c'est pour les usines d'Apprieu, de Rives, de Renage et de Tullins-Fures une réserve totale de 15 millions de mètres cubes.

La même initiative fut prise pour la Morge; il s'agissait d'établir un vaste réservoir sur l'emplacement de l'Etang-Dauphin qui avait d'ailleurs rempli naturellement cet office à une époque antérieure; les eaux auraient été retenues par un barrage de 19 mètres de haut; le Syndicat, autorisé en 1875, est resté à l'état de projet, en raison des difficultés rencontrées pour l'achat des terrains nécessaires [9].

Mais que le débit soit régularisé ou non, à l'origine, des doléances sont depuis longtemps formulées par les usagers du cours inférieur de la Morge, de la Fure et de l'Ainan. Dans la partie supérieure du cours, se pratique souvent le procédé de l' « éclusage » qui consiste à emmagasiner l'eau dans des bassins-réservoirs ou dans de très longs canaux d'amenée, afin de profiter d'un débit supérieur au moment du travail. En droit, ce procédé ne peut se justifier; pratiquement, l'usage en est constant. Malgré l'intérêt qui s'attache à résoudre cette difficulté pour le bien général, on en est encore à chercher une solution efficace; celle-ci résiderait, de l'avis des experts, dans l'aménagement, le long du cours, de bassins compensateurs : un projet, dû à M. Roché, a été adopté en principe par le Syndicat des Usagers de la Fure. Les graphiques du débit indiquent en effet des variations continuelles d'une heure à l'autre : en particulier, on y remarque la baisse de niveau au moment où le travail ayant cessé, à midi, ou bien à 7 heures du soir, les réservoirs se remplissent. Cette irritante question peut se ré-

---

[9] Ces renseignements nous ont été communiqués par M. Roché, ingénieur honoraire des Travaux Publics de l'Isère et secrétaire du Syndicat du Lac de Paladru. Nous sommes heureux de l'en remercier.

soudre au mieux des intérêts de chaque industrie, avec la bonne volonté de tous les usagers.

c) Utilisation industrielle. — Les efforts des hommes pour profiter de la puissance des eaux, leurs protestations mêmes, s'ils se croient lésés dans la part qui leur revient, prouvent tout le prix qui s'attache à la force hydraulique; en effet, pour l'industrie du tissage de la soie, l'économie est considérable : pour le milieu du XIX[e] siècle, M. Beauquis [10] l'évalue à 75 francs par métier; l'eau ne coûte rien, la taxe perçue étant pratiquement négligeable [11]; par contre, combien sont onéreux les autres moteurs! En voici un exemple : la Chambre Syndicale, désirant encourager les « canuts lyonnais » privés d'eau, fit faire des essais avec des moteurs à gaz; en 1881, la dépense s'élevait à un franc par métier et par jour; un autre essai à air comprimé fut reconnu encore plus coûteux et irréalisable en raison des fuites inévitables dans les tuyaux [12]. De nos jours et de l'avis même des intéressés, l'économie de l'eau sur l'électricité varie entre 150 et 200 francs par métier et par an, suivant les conditions du contrat passé avec la Compagnie électrique.

Aussi, toutes les rivières du Bas-Dauphiné qui s'y prêtaient ont-elles vu s'établir sur leurs bords un véritable chapelet d'usines dont les établissements de soieries constituent la plus grosse part. On peut s'en rendre compte par le tableau suivant, établi d'après les statistiques du Service des Ponts et Chaussées de l'Isère.

---

[10] Beauquis, *La Soie*, 1909, p. 247.

[11] La loi de 1919 réglementant l'utilisation industrielle des cours d'eau a institué un « droit de statistique » de 5 centimes par kilowatt de force aménagée.

[12] Nicolas, *L'organisation sociale de l'industrie lyonnaise du tissage de la soie*, Paris, 1923.

L'utilisation industrielle des rivières principales du Bas-Dauphiné.

RIVIÈRES	Hauteur totale de chute aménagée	Nombre total des établissements industriels	Nombre de HP	Nombre de tissages	HP pour tissages
Morge	176m85	16	1.232	6	270 (1)
Affluents (Sanne, Taille, Ruche. Ozon)	63 à 65	9	380	4	230
Fure	290m60	45	2.175	9	510
Affluents (ruisseaux du Marais, de Réaumont)	16m	3	54	1	21
Bourbre	155m	44	1.100	11 (2)	371
Ainan	85m	13	641 dont 241 utilisés	6	581 dont 181 utilisés couramment
Agny	72m	12	245	4	135
Divers : Bièvre, Boise, ruisseaux de Galaure, Dolomieu, du Lac, le Figain, etc	»	26	360	9	75

(1) Y compris 1 tissage de laine à Voiron.
(2) Y compris 1 tissage de coton à la Grive.

C'est donc un total de 168 établissements, utilisant une force de 5.787 HP que fournissent les rivières du Bas-Dauphiné. Envisageons le tissage seul, et tenons compte de 3 tissages que nous comprenons dans le Bas-Dauphiné mais qui utilisent les eaux du Guiers, extrême limite de la région au Nord-Est, et nous arrivons à 53 établissements utilisant exclusivement l'eau ou bien l'employant comme appoint avec l'électricité. La force utilisée s'élève à 1.800 chevaux-vapeur d'après le précédent tableau; elle serait de 1.735 chevaux-vapeur suivant les renseignements que nous avons recueillis au cours de notre enquête : cette concordance de renseignements nous permet d'évaluer exactement à 4.328 le nombre des métiers mûs en permanence par l'eau des rivières du Bas-Dauphiné : c'est, aujourd'hui encore, plus de 1/5 du total des métiers que l'eau met directement en mouvement.

IV. — La population. — L'exploitation du sol.

L'empressement des industriels à tirer le plus grand parti possible de la force hydraulique, aujourd'hui où pourtant l'électricité assure un moteur régulier, commode, souple et d'un prix abordable, permet de mesurer l'importance que les premiers usiniers attachaient à la présence de cours d'eau favorables. Cette raison aurait suffi à faire du Bas-Dauphiné le pays d'élection des premières installations mécaniques, même s'il n'y avait pas eu un autre élément également indispensable à l'industrie, l'abondance de main-d'œuvre.

Celle-ci tient en premier lieu à la forte densité de la région, à l'époque qui intéresse les débuts du tissage dans le pays : la Statistique générale du département de l'Isère de l'année 1846 fixe la densité de population à 85 habitants par kilomètre carré dans l'arrondissement de Vienne, à 90 dans celui de Saint-Marcellin et à 100 pour celui de La Tour-du-Pin, alors que la densité moyenne de la France était de 63; encore faut-il remarquer que le tissage s'est installé naturellement dans les régions de peuplement particulièrement dense, comme les vallées de la Bourbre, de la Fure et de la Morge, où les habitants étaient beaucoup plus nombreux parce que l'industrie y était déjà installée; il faut dire aussi que dans ces moyennes entrent en ligne de compte des pays comme la plaine de Bièvre ou les Chambarands, régions de faible peuplement, ce qui ferait remonter d'autant la moyenne des autres régions. Il y a donc abondance de bras, mais sont-ils disponibles? La réponse, nous la trouvons dans la nature de la propriété et dans les ressources agricoles de la contrée. Le Bas-Dauphiné était, dans la première moitié du XIX[e] siècle — les relations des contemporains en font foi [13] — comme il l'est encore aujourd'hui, un pays de

[13] Voir les descriptions du Voironnais, par H. Blanchet, Fonds Dauphinois, Bibl. municipale de Grenoble, ainsi que les Almanachs de l'Isère, par Berriat-Saint-Prix et Perrin-Dulac, Description générale de l'Isère, 1806, p. 250 à 315.

propriété morcelée. Exceptons la plaine de Bièvre, aride et sans ville en son milieu, les vastes espaces entre Lyon et Bourgoin, au Nord-Est, et les grandes étendues, faiblement accidentées, qui continuent les plateaux de Chambarand, au Sud-Est, jusqu'au Rhône : dans cette contrée nous trouvons d'assez vastes exploitations où les bois abondent, où la culture du blé est en honneur, où se sont surtout développées les prairies artificielles: luzerne, trèfle, sainfoin; les fenaisons et la moisson s'y prolongent et retiennent à la ferme les jeunes filles que la garde d'un bétail abondant : vaches, moutons, occupe en toute saison; aussi le tissage a-t-il délibérément évité ces régions peu favorables. Au contraire, il s'est concentré dans le pays de Fure-Morge, dans les Terres Froides, sur les zones limitrophes du plateau de Chambarand ou de la plaine de Bièvre, sur les terrasses de la Basse-Isère, dans les Terres Basses, au Nord, jusqu'à Morestel et jusqu'aux Avenières, c'est-à-dire là où règnent la variété des cultures en même temps que la petite propriété; dans toutes ces contrées, rares sont les exploitations qui dépassent 10 hectares, et la grosse majorité est constituée de fermes entourées de quelques hectares de cultures diverses et de bois; les paysans, presque tous propriétaires, recueillent le blé et le vin qu'ils consomment; quelques rectangles de sarrasin ou de trèfle, quelques épis de maïs, une ample récolte de pommes de terre, surtout dans les Terres Froides, voilà ce qu'ils espèrent de leur sol. Ils y ajoutent un carré de jardin dont les produits alimentent le marché voisin, et, suivant les régions, on trouve encore tantôt des noyeraies comme à Tullins, Vinay ou Morestel, tantôt des plantations de cerisiers, et c'est la région de Moirans, tantôt enfin les châtaigneraies qui, à l'automne, teintent de brun les collines de Voiron à Pont-de-Beauvoisin. Partout l'humidité entretient de gras pâturages : vaches laitières du Val d'Ainan, bœufs et chevaux dans les « parcs » de La Côte-Saint-André à La Bâtie-Montgascon.

Que demandent toutes ces ressources, naturelles pour la plupart, au sens littéral du terme? Des terres riches, des sols pro-

fonds, sans doute, et ils ne manquent pas, mais en somme peu de travail de la part de l'homme ou, pour être plus exact, un travail de courte durée : finis les labours d'automne, la ferme peut somnoler jusqu'au printemps, et même la moisson, la cueillette des fruits et les vendanges exigent à peine quelques semaines. Peu ou pas de prairies artificielles : on fauche l'herbe et le regain alimente les troupeaux — ordinairement limités à quelques têtes — et qui souvent se gardent seuls. Ainsi en est-il aujourd'hui comme il en était autrefois. Deux cultures toutefois existaient, et qui ont disparu : le chanvre et le mûrier. Viennent-elles détruire nos remarques? Elles renforcent au contraire les raisons de succès du tissage, puisque l'une et l'autre lui ont préparé la voie : le propriétaire filait et tissait sa toile de chanvre; cette plante disparue de la région, il se mit à tisser la soie; également de nombreux tisseurs furent d'abord des mouliniers ou des filateurs.

C'est ainsi que vivait de la terre, sans privations, mais aussi sans gros bénéfices, une population que l'Enquête industrielle de 1848 [14] trouve « en surnombre » : aussi quelle aubaine pour les habitants que cette facilité de s'employer soit à domicile, soit en usine! Dans le premier cas, ce sont les hommes surtout qui actionnent le métier à bras : ils s'interrompent au moment des forts travaux — moissons et labours — et durant le reste de l'année les femmes viennent à bout des autres besognes. Si, au contraire, une usine mécanique s'est créée au bourg voisin, les filles y trouvent une occasion de quitter la terre, de s'habiller coquettement, tout en gagnant les moyens d'enrichir le trousseau ou de parer leur chambre. Aussi, longtemps, l'immense majorité des ouvrières se composera-t-elle de jeunes filles, et au moment de l'organisation de véritables pensionnats annexés aux usines, on n'y verra point de femmes mariées : évidemment, une semaine loin de chez soi est une dure nécessité pour

---

[14] Archives départementales, M. 12, n° 16, Enquête de 1848.

la jeune fille, mais la semaine se passe dans l'attente du samedi et les moments de gaîté ne sont pas rares dans le pensionnat : la jeunesse l'emporte sur la fatigue et l'austérité du dortoir.

Le travail de la terre s'accommode mieux encore de l'organisation actuelle du tissage : ateliers à domicile et usines couvrent tout le pays : rares sont les agriculteurs qui surveillent des métiers à domicile : ceux-ci exigent un emploi continu, étant donné les frais généraux importants qu'ils supposent. Mais qu'une usine s'installe à portée — et elles ne manquent nulle part — et aussitôt la mère et la fille s'y embauchent : le père reste à la ferme qu'il exploite seul, au besoin il trouverait plus avantageux de louer un domestique. La cuisine est sommaire : soupe et salaisons; l'homme s'en charge et quelle satisfaction à chaque quinzaine de recevoir de 500 à 600 francs nets de tous frais! Au moment des gros travaux, le patron du tissage tolère quelques jours d'absence, puisque, aussi bien, il n'a pas le choix de la main-d'œuvre.

Ainsi vivent en bonne harmonie deux formes d'activité dont on aurait pu craindre que l'une étouffe l'autre et que les champs se vident tandis que l'usine se remplirait. Mieux même, beaucoup disent que c'est un moyen de retenir le cultivateur à la terre : il est certain que, sans cet appoint de la « treizième gerbe », de nombreux ménages auraient émigré vers la ville; mais en conclure que les campagnes vont se repeupler à la faveur du tissage mécanique rural, c'est prendre un désir pour une réalité que les derniers recensements de population ne laissent pas prévoir.

V. — Le Bas-Dauphiné région de passage.

Le tissage, assuré de trouver la force et la main-d'œuvre, nécessitait aussi des routes commodes et empruntées par des services réguliers de transports : il fallait alimenter régulièrement les usines en matière première. La « Statistique du département

Routes royales (deux traits) et départementales (un trait) en Bas-Dauphiné au début du XIXe siècle, d'après la Statistique du département de l'Isère, 2e série, t. I, 1851, p. 418-422.

de l'Isère » de 1825 donne l'énumération des routes royales — nous disons nationales aujourd'hui — et départementales qui sillonnaient la région à cette époque. L'examen du tracé de ces voies, d'après le croquis que nous en donnons ci-après [15], montre que les routes, pour la plupart, doublent le cours des rivières : on voit également que les grandes voies, convergeant vers Grenoble ou Chambéry, ce sont les vallées de la Bourbre, de l'Agny, de la Fure et de la Morge qui sont les mieux desservies; on remarque enfin que des lieux comme Voiron, Les Abrets, Rives, Bourgoin, Le Grand-Lemps, qui devaient devenir les plus grands centres de tissage, constituent précisément des carrefours de routes. Les voies ferrées succéderont aux diligences : la ligne de Saint-Rambert à Rives sera construite la première, en 1856; celle de Rives à Grenoble viendra ensuite, en 1858, et à partir de 1860 se continuera jusqu'à Lyon; en 1866 ce sera la ligne de Valence à Moirans : mais les tracés des voies ferrées empruntent eux aussi les passages naturels et relient les mêmes villes que desservaient les malles-poste; aussi est-il naturel que l'apparition des chemins de fer dans le Bas-Dauphiné marque un progrès rapide de l'extension du tissage.

Cependant il restait encore des régions qui n'étaient pas desservies : ce fut le rôle des tramways sur route de faciliter l'essor économique de la partie centrale du Bas-Dauphiné, en la reliant au Rhône ou à l'Isère : la ligne Vienne - Le Grand-Lemps - Charavines - Voiron fut établie en 1893 par la Compagnie des Chemins de fer économiques du Nord, qui contribua à faire de Voiron la capitale véritable du tissage de la soie. L'année d'après, la ligne Voiron - Saint-Béron s'ouvrait à l'exploitation, mais elle ne profitait encore à la soie que dans les premiers kilomètres de son tracé; la voie ferrée de Lyon à La Côte-Saint-André et à Saint-Marcellin, créée en 1899, eut une plus grande et plus féconde répercussion sur l'industrie du tissage, reliant

---

[15] D'après la Statistique générale du département de l'Isère, 1846.

directement à Lyon les régions de Bonnevaux et de Chambarand. En 1900, La Tour-du-Pin, unie aux Avenières, voit s'accroître son caractère de centre régional du tissage, et enfin en 1909, c'est la ligne Pont-de-Beauvoisin - Saint-Geoire qui met en rapport les pays du Guiers et de l'Ainan avec ceux du Sud de la plaine de Bièvre où partout le tissage florissait.

Enfin est venue l'ère moderne des messageries par autocamions qui favorisent les localités les plus retirées, et des services réguliers desservent des hameaux qu'on dirait inaccessibles. Les villes bien situées y trouvent également leur avantage; les services sont fréquents, plus rapides que le train parce que la remise des marchandises est faite à domicile, aussitôt après l'arrivée du camion; l'organisation est plus souple et les responsabilités sont pour ainsi dire plus précises, plus personnelles. Ce mode de transports assure aujourd'hui la presque totalité du trafic soyeux.

VI. — Les réalisations industrielles avant le tissage.

La facilité des échanges et des déplacements, l'utilisation industrielle des eaux, avaient d'ailleurs contribué à l'activité industrielle que l'on trouvait dans la région avant le tissage; celui-ci a profité à ses débuts de cette prédisposition industrielle et même souvent il a trouvé une main-d'œuvre qui n'avait que peu à apprendre pour s'adapter parfaitement au travail de la soie. Dans les relations de l'époque, il est fait mention [16] des manufactures de draps de Vienne, de Voiron et des environs, des ratines de Roybon où battaient 50 métiers, occupant « 1/4 des habitants de l'endroit ».

Plus encore que les draps, les toiles règnent dans la contrée : toiles à voiles de Saint-Jean-de-Bournay, de vieille réputation,

---

[16] Perrin-Dulac, *Description générale de l'Isère, 1806*, p. 259 à 315.

mais que la laine, puis le tulle et la soie remplaceront; toiles depuis Vienne jusqu'à Grenoble, de Saint-Marcellin et de Crémieu, surtout toiles du Voironnais, antérieures au XVII[e] siècle, en plein essor après 1815 où dans la ville de Voiron et le pays avoisinant cette industrie occupe 12.000 ouvriers et ouvrières, dont 3.000 tisseuses. Ce sera une main-d'œuvre toute prête, lorsque les manufactures de toiles, en décadence en même temps que la culture du chanvre, devront faire place à la soie.

Une usine de tissage de coton existe aussi à Bourgoin et à Jallieu : 360 ouvriers y sont employés, et le baron d'Haussez, dans ses Souvenirs [17], l'appelle « une fort belle manufacture d'indiennes ». — « Quant à Rives, dit-il, c'est un des points favorisés par l'industrie; l'abondance et la forte impulsion des eaux entassent les usines dans un étroit vallon » : aciéries, papeteries, manufactures se suivent en effet le long de la Fure dès cette époque, comme sur la Morge, la Bourbre et la Gère. L'ouvraison de la soie — filature et moulinage — a aussi précédé le tissage dans le pays : le mûrier abondait dans le Voironnais et dans la Basse-Isère, et la production annuelle des cocons s'élevait à 650.000 kilogrammes pour le département, dont les deux tiers environ pour le Bas-Dauphiné.

Les ateliers de préparation étaient nombreux dans les régions mêmes de production; Perrin-Dulac parle longuement de la célèbre manufacture Jubié, à La Sône [18]; le seul arrondissement de Saint-Marcellin possède 14 filatures ou moulinages, dont 8 à Saint-Antoine, 2 à Saint-Marcellin. La Tour-du-Pin a des métiers pour la fabrication de la filoselle, ainsi que L'Albenc. Le canton de Voiron file par an de 300 à 400 kilogrammes de soie, l'arrondissement de Vienne, enfin, a 36 filatures et 7 moulinages installés à Beaurepaire, Roussillon, Le Péage-de-Roussillon, Vienne, Meyzieu, Villeurbanne. Il serait donc erroné de croire

---

[17] Archives départementales, M. 12-6.

[18] *Almanach de la Cour royale de Grenoble, 1838*, 2[e] partie, p. 30 à 52.

que le tissage de la soie a fait naître le Bas-Dauphiné à l'industrie, puisque l'activité économique y était remarquable depuis longtemps. Les années de prospérité de la toile, de 1815 à 1840, n'auraient rien eu à envier aux époques de grande fabrication soyeuse. Les toiles du Voironnais étaient les premières de France : il a fallu l'apparition sur le marché des chanvres exotiques, reçus au Havre, et la nécessité de produire à bon marché pour détrôner, au profit d'Armentières, une industrie qui, en d'autres temps, aurait pu résister aux efforts de la soie pour se développer. Mais la concurrence du Nord commençait à faire chômer les métiers de toile, tandis que la vogue de la soie croissait de jour en jour; celle-ci l'emporta aisément et maintint l'activité économique de la région. Ainsi, d'une part, le tissage de la soie a rendu service au Bas-Dauphiné; d'autre part, celui-ci lui a offert les plus favorables éléments de réussite. On ne s'expliquerait même pas qu'il ne soit pas venu plus tôt si l'on ignorait l'organisation particulière de la Fabrique lyonnaise de soieries qui reposa sur la concentration industrielle jusqu'au jour où les fabricants, poussés par des nécessités économiques plus fortes qu'eux-mêmes, préférèrent avec intelligence organiser la décentralisation à leur profit plutôt que de la subir. Aussi devons-nous retracer d'abord la situation particulière de la Fabrique, puisque les difficultés qui l'assaillirent furent à l'origine de l'établissement du tissage dans les campagnes du Bas-Dauphiné.

DEUXIÈME PARTIE

LA SITUATION DE LA FABRIQUE LYONNAISE AU DÉBUT DU XIXe SIÈCLE

I. — L'ancienne organisation de la Fabrique.

L'extension de l'industrie de la soie dans le monde et le développement de la concurrence étrangère avaient pris de telles proportions, du début du XIXe siècle à 1825, que la Fabrique lyonnaise, déchue de son ancien monopole, craignait maintenant de perdre la priorité sur le marché international. Comment en était-on arrivé à cette situation? La raison tient dans le progrès, qui installait la grande industrie et le machinisme partout où les conditions géographiques le permettaient; mais il faut aussi faire entrer en ligne de compte la survivance de l'antique organisation lyonnaise qui défendait le monopole de fabrication des « canuts » à une époque où des vues moins étroites s'imposaient, ne fût-ce que pour réduire le prix de revient!

Nous ne croyons pas de notre sujet de faire revivre les étapes de la Fabrique, depuis l'installation des Lucquois au XIVe siècle ou des Génois au XVe, jusqu'au marasme que la Révolution apporta dans cette industrie; toutefois, pour mieux apprécier la portée de la décentralisation dont les fabricants eux-mêmes prendront l'initiative, il nous faut rappeler la rigidité des règlements dans le tissage lyonnais. L'édit de Colbert de 1667, complété par les ordonnances de 1737 et 1744[1], réglementait la

[1] Lapierre et Leroudier, *Histoire de la Fabrique lyonnaise de soieries.*

fabrication dans ses moindres détails et fixait le nombre de métiers dévolus à chacun. Deux classes bien distinctes existaient : les maîtres-marchands et les maîtres-ouvriers; une catégorie subalterne comprenait les employés et domestiques au service de la communauté qui, dans aucun cas, ne pouvaient arriver à la maîtrise.

On a reproché au « canut » son intransigeance : qu'on se rappelle les obstacles qu'il avait dû vaincre pour arriver à exercer son métier à son compte! L'apprentissage, commencé vers 14 ans, durait au moins cinq ans; en outre de l'accomplissement du traditionnel chef-d'œuvre, l'apprenti devait acquitter des droits pour avoir accès au compagnonnage : après un stage de deux ans au moins dans cette dernière classe, le payement de nouveaux droits et un nouvel examen faisaient du compagnon un maître-ouvrier. La difficulté de s'établir, tant par les connaissances professionnelles exigées que par les taxes élevées qu'il avait dû verser, faisait que l'ouvrier, enfin installé, restait à Lyon pour jouir des prérogatives que lui conférait la maîtrise.

La corporation des ouvriers en soie constituait, plus que toute autre, une grande famille, écartant le plus possible les intrus; en revanche, des facilités étaient données aux fils de patrons, sous forme d'exemptions partielles de droits, par exemple, et les filles des maîtres-ouvriers apportaient à leurs maris des avantages semblables. Si les postulants qui ne tenaient pas à un membre de la corporation par des liens de parenté étaient à peu près sûrement écartés, à plus forte raison en était-il des étrangers à la cité, et seuls les Lyonnais d'origine pouvaient au XVIIIe siècle encore, entrer dans la communauté.

Pour obtenir, croyait-on, plus de cohésion, on limita à quatre le nombre des métiers au compte de chaque maître-ouvrier, et ce nombre n'était dépassé que sur autorisation expresse du roi; c'est ce que M. Ch. Gide appelle la « Fabrique dispersée », de sorte qu'il était interdit à chacun d'améliorer sa situation. Or, celle-ci n'était pas toujours enviable, et si la fin du XVIIIe siècle

était l' « âge d'or de la Fabrique lyonnaise [2] », c'était au prix d'une sorte « d'asservissement des ouvriers à façon ».

Le maître-ouvrier en effet, d'après l'article 7 du statut de 1744, ne pouvait travailler en même temps [3] pour son compte et pour celui d'une maison, et le tisseur à façon désirant s'établir devait payer un droit de 800 livres. La confrérie des maîtres-marchands tenait ainsi la main-d'œuvre à sa merci : une guerre, un caprice de la mode, un deuil de la cour étaient autant de prétextes pour les marchands pour arrêter brutalement les commandes, ou tout au moins diminuer les prix de façon. C'est ainsi que, dit Henri Clouzot [4], « cinq, dix mille personnes sont réduites à la mendicité, incapables de se livrer à aucun autre métier, gardées à vue pour les empêcher d'émigrer et de priver la fabrique de ses auxiliaires lors de la reprise du travail ». Il va sans dire que les salaires de famine restaient en vigueur le plus longtemps possible, même après le retour des circonstances favorables. La conclusion de M. Clouzot sur cette époque est frappante : « Quatre cents capitalistes, unis, habiles à se concerter, restent les maîtres de l'industrie soyeuse ».

A cette sorte de féodalité économique s'ajoute le caractère purement lyonnais de la fabrication. Non seulement les ouvriers de l'extérieur n'étaient pas autorisés à venir tisser à Lyon, mais ceux de la ville ne pouvaient s'en aller sans s'exposer à des représailles, telles que le refus de commandes de la part des fabricants. Il fut même un temps où toute tentative pour quitter la ville était défendue par les règlements. M. Nicolas [5] relate que, dès la fin du XVI[e] siècle, les maîtres-marchands adressent une requête au Consulat pour signaler « l'exode abusif » des métiers dans les communes de Saint-Bel, Savigny et Bibost. A

---

[2] Henri Clouzot, *Le métier de la soie en France*, 1914, passim.

[3] Extrait d'un article intitulé « Sur de vieux papiers », publié dans le *Moniteur de l'Exportation*, mars 1928.

[4] H. Clouzot, ouvr. cité.

[5] Nicolas, *L'organisation sociale de l'industrie lyonnaise du tissage de la soie*, Paris, 1923.

la faveur du règlement de Colbert et de celui de 1737, le tissage gagna le Lyonnais tout entier, puis le Forez et le Beaujolais : enfin l'édit de 1765 étend « aux habitants des campagnes », sans restriction, « le droit de fabriquer des étoffes suivant les dispositions des règlements [6] ». En réalité, Lyon conservait la presque totalité des métiers. M. Nicolas fait remarquer justement que cette concentration était particulière à Lyon; elle n'existait pas, par exemple, dans l'industrie du ruban que les paysans du Velay tissaient à domicile, pas plus que dans la fabrique tourangelle de la soie. De même le rapporteur de l'Exposition de 1834 [7] rappelle l'exemple de dispersion fourni par l'industrie parisienne des cachemires, dont la filature et le tissage se pratiquaient dans les campagnes de Picardie. Ces tentatives ne vont pas sans luttes parfois : M. Demangeon [8] a évoqué les rivalités à main armée entre les villes de Saint-Omer et d'Arras et les campagnes environnantes désireuses de s'adonner également à la fabrication des étoffes : celles-ci l'emporteront dès le milieu du XVIIIe siècle.

M. Raoul Blanchard de son côté, dans son étude sur la Flandre [9], retrace les expéditions des villes contre les bourgades rivales; c'est Ypres marchant sur Poperinghe au XIVe siècle, c'est Lille aux prises avec ses faubourgs.

Et nous avons enfin l'exemple plus ancien de l'Allemagne où le tissage, au cours du Moyen âge, était une industrie domestique, dans la région d'Ulm surtout; elle était pratiquée par des milliers de maîtres-tisserands qui étaient aussi agriculteurs. Des inspecteurs étaient chargés de faire l'estimation de la fa-

---

[6] Toutefois pour protéger la fabrication nationale, le Conseil d'Etat du Roi prend un arrêt en date du 20 décembre 1781 « qui fait défense de transporter d'une ville à une autre des provinces maritimes ou frontières du royaume des métiers propres aux manufactures sans être accompagnés d'un certificat désignant le lieu de destination ». Copie de ce décret nous a été fournie par M. Vibert, de Voiron.

[7] Rapport du Jury central, par M. Dupin, Exposition, 1834, Paris.

[8] Demangeon, *La plaine Picarde*, Paris, Collin, 1905.

[9] Raoul Blanchard, *La Flandre*, Lille, impr. Danel, 1906, p. 392.

brication de chacun [10] : c'est le rôle que rempliront les contremaîtres dans les campagnes dauphinoises, de 1850 à 1870, si bien que l'organisation du tissage rural dans le Bas-Dauphiné n'aurait rien innové et ne serait qu'une adaptation plus moderne de formules industrielles qui avaient fait leurs preuves [11].

Le grand mérite des fabricants lyonnais a été de devancer les initiatives qui ne pouvaient tarder de venir du Bas-Dauphiné et de réaliser l'exode, à leur compte, pour leur grand profit.

En dépit de ces nombreux exemples de fabrication dispersée, Lyon s'obstina trop longtemps à conserver ses métiers à l'intérieur des murs : souci de maintenir la tradition, surtout désir de contrôler de plus près l'exécution des ordres et de commander plus sûrement au personnel.

Toutefois, des lézardes apparaissaient dans l'armature; l'histoire des années qui précèdent la Révolution n'est qu'une longue suite de revendications des ouvriers en soie : à juste titre, les canuts s'irritent du contraste entre l'opulence des tissus qu'ils confectionnent et la peine qu'ils ont à gagner une maigre pitance.

La suppression des jurandes et des maîtrises par la loi du 17 juin 1791 émancipe les ouvriers tisseurs et permet aux initiatives individuelles de se faire jour; du moins il aurait pu en être ainsi, mais la réalité est autre : les passions, trop longtemps renfermées, se donnent libre cours et les esprits, énervés, se laissent aller à des excès; des représailles s'exercent contre les marchands; les vieux cadres sont rompus et l'industrie pâtit de sa trop brusque liberté, au point qu'une loi de 1806 rétablit l'ancienne hiérarchie d'apprentis, compagnons, tisseurs à façon et maîtres-marchands : preuve que l'organisation ancienne de la

---

[10] E. Nubling, Le tissage du Moyen Age en Allemagne, cité par l'*Industrie Textile*, n° de février 1890.

[11] Les tisseurs de Paterson, vers la fin du XIX^e^ siècle, émigreront à leur tour vers les campagnes américaines jusqu'à l'application du Bill Dingley, en 1898, qui les protégera de la concurrence étrangère. (*Industrie Textile*, n° du 15 mars 1898.)

Fabrique s'accommodait mal de l'idée démocratique, de même qu'elle ne va pas pouvoir s'adapter aux nécessités économiques nouvelles.

II. — Les difficultés de la Fabrique.

Cependant, quelque temps encore, la situation semble faire illusion : malgré les troubles de la période impériale, la Fabrique reprend, en 1815, la place qu'elle occupait avant la Révolution. En 1818, elle dispose de 17.000 métiers, dont 1.000 mécaniques [12], mais elle va se trouver en face de problèmes nouveaux auxquels sa tradition même de bon goût et son souci de la perfection ne l'avaient pas préparée. Au cours des guerres de la Révolution et de l'Empire, l'instabilité des alliances et des traités de paix, les mesures du blocus, tarirent les débouchés extérieurs, et tandis que Lyon ne visait plus qu'à fournir le marché national, l'étranger, au contraire, l'Angleterre, la Russie, l'Amérique, installaient ou développaient leurs établissements de soieries; la paix venue, ce furent des concurrents redoutables pour Lyon. C'est ainsi que l'Angleterre, qui autrefois achetait pour 13 millions de francs de soieries lyonnaises, en vendait maintenant pour 4 millions. Le bon marché de la main-d'œuvre en Europe centrale, où battaient 2.200 métiers, ainsi que les progrès du matériel, plus poussés en Angleterre qu'en France, permettaient à l'étranger d'avoir des prix de façon de 0 fr. 50 le mètre pour l'article qui coûtait 0 fr. 80 à Lyon. A Zurich on fabriquait pour 6 ou 7 sols ce qui coûtait 15 sols l'aune à Lyon [13]. Dans les cantons de Zurich, de Bâle et de Berne, les industriels suisses faisaient appel à la main-d'œuvre de la campagne, et des paysans sobres et pauvres jusque-là considéraient comme une bonne aubaine un salaire « tout à fait

---

[12] H. Clouzot, ouvr. cité.

[13] Mémoire de 1831, Archives nationales, F. 12-2293.

minime pour un ouvrier de Lyon, à cause de la cherté des locations, subsistances et besoins qu'on se crée en ville[14] ».

Durant dix ans, de 1815 à 1825, les marchands lyonnais soutinrent la lutte par le procédé le plus paresseux : les tarifs avaient été diminués de plus de moitié. Lapierre et Leroudier donnent l'exemple du « gros de Naples » payé, en 1800, de 1 fr. à 1 fr. 20 le mètre et pour lequel on ne donnait plus que 0 fr. 50, celui des « levantines » dont le prix de façon était tombé de 1 fr. 30 à 0 fr. 70, enfin celui des satins, payés 0 fr. 50 au lieu de 1 fr. 10.

Cet avilissement des prix de façon, considérable pour les tissus riches, était plus sensible encore dans la fabrication ordinaire qui se développait de plus en plus : l'étranger — l'Angleterre surtout qui y trouvait un emploi pour ses cotons — avait mis à la mode les tissus mélangés, à portée des classes modestes : le fini, le bon goût, l'art séculaire de Lyon devaient céder devant le bon marché. S'obstiner dans une fabrication très réduite de satins riches, de brocarts et de velours, c'était réduire 30.000 canuts sur 36.000 à mourir de faim, au sens brutal de l'expression.

Dans cette situation angoissante, où les Lyonnais sentent qu'ils perdent pied chaque jour, les fabricants s'ingénient : ils prennent résolument la tête d'un changement contre lequel ils ne peuvent pas lutter; ils combinent les tissus, confiants dans leur bon goût et dans leur habileté : en 1820, c'est l'application de la vaporisation à l'apprêt des tissus; en 1818, « le crêpe de Chine » avait été inventé, le « châle indien » le fut en 1826 et le « tulle façonné » en 1828. Certains fabricants envisagèrent même de s'établir à l'étranger afin de récupérer une clientèle perdue. Mais l'émoi et l'irritation sont au comble lorsqu'un industriel lyonnais va s'installer en Angleterre; une lettre de la Chambre de Commerce au préfet du Rhône qualifie cet exode

---

[14] Pétition des fabricants aux députés de 1831, citée par Lapierre et Leroudier.

de « crime d'Etat », tant la Fabrique lyonnaise est assurée de détenir, à cette époque, l'une des plus importantes richesses de la nation. La Chambre propose au Gouvernement de décider que le fabricant établi à l'étranger sera dépossédé de ses usines de France, et que quiconque tenterait de débaucher les ouvriers serait puni de 1 à 5 ans de prison.

Pour aggraver une situation déjà menaçante, survient la crise cotonnière anglaise de 1825 dont les effets se répercutent en France; étant donné la proportion croissante des tissus mélangés, les 2/3 des métiers chôment à Lyon; ceux qui battent encore ne portent aucun revenu : Kauffmann [15] a calculé que le loyer et les charges municipales seules absorbent le quart du revenu d'un métier, et Derrion [16] établit ainsi le budget d'un ouvrier tisseur à Lyon à cette époque :

Revenu annuel	366 à 390 fr.
Location d'atelier	75 fr.

Il ne reste plus finalement à l'ouvrier que 0 fr. 80 par jour pour entretenir son ménage et faire les avances traditionnelles aux apprentis.

Des moyens d'existence aussi précaires et l'agitation entretenue par des meneurs, quelques mesures maladroites telles que la nomination de Depoully, un des fabricants les plus intransigeants, comme lieutenant-colonel de la garde nationale, il n'en fallut pas plus pour susciter les journées d'émeutes de novembre 1831 qui firent 20 morts et 217 blessés [17] et celles de 1834.

A la suite de ces événements, et dès 1831, les fabricants lyonnais, inquiets du danger que présentait, pour leurs anciennes prérogatives, l'association des ouvriers, comprirent que « n'étant

---

15 Kauffmann, *Des causes locales qui nuisent à la Fabrique de Lyon*, Lyon, 1845, in-8°, 91 p. Bibl. municipale de Grenoble, F. 9493, p. 35-40 et 74-75.

16 Derrion, *Constitution de l'industrie lyonnaise, 1824*. Arch. nationales, Tissus de soie, F. 12-2409.

17 Lapierre et Leroudier, ouvr. cité.

plus les maîtres des prix de façon, ils ne le seraient plus des prix de vente ». En outre, l'entente des ouvriers à un moment critique pouvait empêcher l'exécution des commandes. Par contre, il serait facile de disposer d'une main-d'œuvre disséminée dans la campagne, où les travailleurs s'ignoreraient et contre qui jouerait implacablement la loi de l'offre et de la demande. Sans doute, les premières années exigeraient de la patience et des sacrifices avant que la main-d'œuvre fût dressée, mais la fabrication à bon marché s'accommodait de quelques malfaçons, et en retour on aurait le moyen de lutter à armes égales contre la Suisse, l'Autriche ou les Pays Rhénans.

Aussi les fabricants n'hésitèrent-ils plus à organiser à partir de 1831, sur une vaste échelle, une décentralisation qu'ils avaient déjà amorcée à titre d'essai.

TROISIÈME PARTIE

INSTALLATION ET DÉVELOPPEMENT DU TISSAGE

I. — Les débuts jusqu'en 1830.

On ne dira jamais assez que l'exode des métiers dans les campagnes du Lyonnais et du Dauphiné était un véritable coup d'état, non seulement économique, mais social : une organisation qui avait assuré deux siècles de prospérité à la Fabrique, qui, par son caractère d'étroite collaboration entre tous ses membres, avait valu à la soierie lyonnaise une réputation universelle, était délibérément transformée, en dépit des traditions et de règlements que les canuts persistaient à invoquer, malgré la Révolution; longtemps, et encore au milieu du XIX^e^ siècle, les Pouvoirs publics sont saisis de pétitions et de protestations des tisseurs de Lyon contre la concurrence de leurs confrères du dehors, et le vrai « canut » ne se résignera jamais à la décadence du métier urbain.

Le point de vue des marchands était différent : ayant eu à souffrir, au début des journées révolutionnaires, de la jalousie accumulée par les générations de tisseurs, et se rappelant le pillage de leurs magasins, ils envisagèrent sous un nouvel angle leurs relations avec les tisseurs : à la solidarité, morale du moins, et souvent matérielle, succédèrent les rapports ordinaires entre employés et employeurs qu'une même affaire engage temporairement. Et les marchands suivirent leurs intérêts qui leur commandaient de trouver une main-d'œuvre moins coûteuse au lieu d'écouter l'antique voix de la Fabrique, les adjurant de réserver aux « canuts » les commandes dont ils bénéficiaient.

Dès 1815, la nouvelle tendance trouve des applications pratiques. M. Justin Godart [1] a établi que l'exode des métiers avait commencé d'abord par l'Ouest de Lyon. La raison est purement géographique : les régions propres au tissage dans le Lyonnais et le Beaujolais sont situées à portée immédiate de Lyon, tandis qu'on ne retrouve les éléments favorables, dans le Bas-Dauphiné, qu'à partir de Bourgoin. Ce sera un motif de retard, mais ce ne pouvait être un obstacle.

La première évaluation qui, à notre connaissance, ait été faite des métiers hors de Lyon, se trouve dans une statistique de la Chambre de Commerce qui, pour l'année 1817, porte 19.000 métiers, dont 17.000 en ville et 2.000 dans les faubourgs. Territorialement, nous avons quelque précision par le rapport de la section des soieries à l'Exposition de 1819 qui dit : « Il a fallu associer les campagnes dans un rayon de plus de deux myriamètres au tissage des soieries. »

De toute façon, c'est, pour le Bas-Dauphiné, le tout premier début du tissage, puisqu'en 1810 encore, les résultats des délibérations des Chambres de Commerce du département de l'Isère mentionnent le moulinage et la filature, mais non le tissage [2]; jusqu'en 1820, quelques métiers à domicile se sont installés à proximité de Lyon, dans la région de Villeurbanne. Cette extension ne sort encore pas du cadre urbain.

Le premier exemple de l'établissement de métiers à grande distance de Lyon est fourni par l'industrie du tulle : la maison Revol, de Saint-Clair-de-la-Tour, remonte à 1824; l'année d'après sévit la crise cotonnière anglaise, dont la répercussion sur la Fabrique lyonnaise incita les fabricants à faire des efforts pour baisser les prix. Et c'est à l'année suivante — 1826 — que remontent les établissements de Rives et de Tullins; mention en est faite dans le rapport de M. Mottet, président de la Chambre

---

[1] Paul Pic et Justin Godart, *Le mouvement économique et social dans la région lyonnaise*, 1901, p. 186.

[2] Arch. départementales de l'Isère, M. 12, f° 1.

de Commerce de Lyon de cette même année [3] : « Des ateliers, dit-il, se construisent pour des Lyonnais, à Rives, où ils se proposent d'avoir des métiers qui recevront leur impulsion des cours d'eau. » Le rapport ajoute : « Quand de tels métiers auront produit une étoffe régulière, on viendra aux pompes à feu — il s'agit de la vapeur — qui peuvent être plus rapprochées de Lyon, où des établissements de ce genre, favorisés par le voisinage des mines de houille de la Loire, seront plus à la portée de nos fabricants. Les cours d'eau présentent sans doute plus d'économie, mais ils sont rares; ils existent dans des localités souvent très éloignées et qui peuvent manquer d'autres convenances pour une fabrique. » Si nous avons tenu à reproduire en partie ce rapport, c'est qu'il nous semble traduire une mentalité, une opinion tout au moins bien nettes; l'établissement de Rives paraît, aux yeux des industriels, une sorte d'expérience destinée à la mise au point de métiers mécaniques. En tout cas, sans doute, afin de ménager les susceptibilités et les craintes des canuts lyonnais, le rapport laisse entendre que l'on vise surtout à la « mécanisation », par la vapeur, du tissage urbain.

Quant à la mise en doute des convenances pour une fabrique, la suite des années a démontré que la crainte était mal fondée, et nombreux étaient les lieux comme Rives qui, dans le Bas-Dauphiné, ne laissaient rien à désirer au point de vue industriel. La seule objection aurait pu être l'éloignement de Lyon, mais avec de bonnes routes et des services réguliers de transports, l'argument n'était pas valable, car le prix de transport est négligeable en raison de la valeur de la matière.

Toutefois, l'essai était assez timide : l'usine de Rives comptait une trentaine de métiers, mais huit seulement étaient mécaniques : le propriétaire faisait ainsi une double expérience; il éprouvait à la fois les aptitudes de la main-d'œuvre au tissage et les qualités de l'eau comme moteur : l'une et l'autre devaient se tirer parfaitement de l'épreuve.

---

[3] Registre des Rapports de la Chambre de Commerce de Lyon, séance du 9 février 1826.

Un établissement semblable[4] s'éleva à Renage en 1828 : 200 métiers, dont 45 mécaniques, s'associèrent, avec des moyens accrus, à l'expérience de Rives : l'avenir prouva que le choix était plus heureux; tandis que Rives végétera avec ses 30 métiers jusqu'en 1860, pour ne jamais grouper plus de 100 métiers, Renage connaîtra une importance unique, et plus de 1.000 ouvrières y tisseront le crêpe vers 1880.

Parallèlement à ces initiatives, deux établissements sont fondés à Saint-Antoine; les rapports qui les mentionnent précisent que 120 métiers y tissent le velours : le métier mécanique pour velours et peluches ne datant que de 1844, il nous est interdit de voir là autre chose que des métiers à bras, malgré les eaux du Furand.

Ajoutons à cette énumération trois usines de Villeurbanne où sont concentrés 60 métiers à bras pour la fabrication des mousselines, et c'est un total de 7 établissements avec plus de 400 métiers — dont 48 mécaniques — à la veille de 1830, sans préjudice de quelque 300 métiers à domicile qui battent dans les plaines à l'Est de Lyon, jusqu'à Bourgoin[5].

Ainsi le Bas-Dauphiné groupe déjà un dixième des métiers hors de Lyon. C'est donc à tort que l'on voit parfois, dans les émeutes de 1831, le point de départ des métiers pour les campagnes environnantes.

II. — L'extension du tissage de 1830 à 1850.

Toutefois, il est possible que, suivant les paroles de M. Mottet, les fabricants aient eu l'intention de rapprocher tôt ou tard leurs fabriques de Lyon, grâce à la vapeur, et dans ce cas ce serait bien aux émeutes de 1831 et aux journées sanglantes de

---

[4] Arch. départementales de l'Isère, M. 12-6.

[5] Lettre du Préfet de l'Isère au Préfet de l'Aveyron. Arch. départementales de l'Isère, M. 12, liasse 6.

novembre que le Bas-Dauphiné devrait, non d'être devenu tisseur, mais de l'être resté. Si jusque-là les fabricants avaient pu avoir quelque scrupule à délaisser les métiers urbains par égard pour leurs anciens collaborateurs, les « canuts », il en fut tout autrement lorsqu'ils eurent éprouvé la puissance de la coalition ouvrière et qu'ils comprirent que désormais leurs intérêts commerciaux et leur sécurité financière seraient à la merci de la volonté — peut-être de la fantaisie — de leurs tisseurs. L'idée d'un exode non plus passager, mais définitif, entra dans leurs intentions; le Bas-Dauphiné leur offrait toute garantie : la main-d'œuvre rurale ignorait les coalitions; d'ailleurs l'abondance des ouvriers permettrait un meilleur choix de personnel, et enfin la vie, plus facile à la campagne, portait les esprits à moins d'exigences et à plus de docilité.

Fait curieux, les établissements se multiplièrent aux deux extrémités du Bas-Dauphiné : de Lyon vers l'Est, les usines s'avancent par Jonage et Jons jusqu'à Chavanoz et Pont-de-Chéruy; vers le Sud, Vienne aussi s'intéresse au tissage.

A Jallieu s'est monté un établissement de 100 métiers : ainsi la région qui précédemment avait été gagnée par le tissage à domicile bénéficie maintenant d'usines de tissage; le métier rural a fait, pour ainsi dire, l'office de prospecteur : c'est à lui qu'incombait le soin de préparer une ambiance soyeuse.

L'autre foyer de tissage s'agrandit à son tour : après la Fure, c'est la Morge qui va actionner des métiers mécaniques : en 1833 [6], une demoiselle Flandin, fabricante de soieries à Lyon, vint s'enquérir à Voiron des ressources en main-d'œuvre; elle loua une ancienne papeterie et installa une vaste usine moderne de 100 métiers mécaniques d'un type nouveau, « dit à rotation », inventés par un sieur Guinet qu'elle associa à sa fabrique : les eaux de la Morge lui fournissaient une force de 15 chevaux-

---

6 Arch. départementales de l'Isère, M. 12, Statistique industrielle, 1839.

vapeur qu'elle accrut et régularisa à l'aide d'un vaste réservoir, comblé en 1869 seulement.

Bientôt M. Guinet s'établit à son compte et installa de son côté 100 métiers mécaniques, conçus selon ses plans et mûs également par la Morge; ainsi Voiron devint le plus grand centre de tissage mécanique en France, à une époque où les métiers mécaniques étaient encore l'objet d'une curiosité sceptique.

Après Voiron, c'est la région de Pont-de-Beauvoisin que les fabricants lyonnais choisissent pour y établir leurs usines : c'est en effet un centre favorable tant pour les eaux du Guiers que par sa situation, sur la route nationale de Paris à Chambéry, et qui connaissait déjà le tissage à domicile.

Par la suite, des usines très importantes se montent à Bevenais et à Châteauvillain, profitant, soit d'une main-d'œuvre abondante favorable aux établissements à bras, soit d'une source d'énergie hydraulique indispensable à la fabrication mécanique.

Ainsi, en 1850, le tissage de soieries en usines à bras et mécaniques s'établit pour le Bas-Dauphiné suivant le tableau ci-après [7] .

Treize communes se partagent donc 18 établissements qui groupent, en 1850, 1.326 métiers à bras et 295 métiers mécaniques; la proportion de ceux-ci est remarquable, près d'un quart, à une époque où leur nombre est à ce point insignifiant pour l'ensemble de la Fabrique que beaucoup de statistiques ne les mentionnent pas : il faut voir dans cette abondance de métiers mécaniques un effort pour rompre avec les anciens procédés de la Fabrique, un désir de la part de quelques fabricants avisés de suivre l'exemple de l'Angleterre qui nous avait devancés dans cette voie, le souci enfin du chef d'entreprise qui trouve

---

[7] D'après les rapports administratifs en vue de l'Enquête industrielle de 1848 et le relevé d'Etat civil d'ouvriers de 1849. Arch. départementales de l'Isère, M. 12-15.

COMMUNES	Nombre d'établissements	Nombre de métiers	
		à bras	mécaniques
Villeurbanne	1	150	»
Chavanoz	2	100	12
Jonage	1	80	»
Jons	1	30	»
Vienne	2	80	35
Jallieu	1	100	»
Rives	1	100	8
Renage	1	221	40
Saint-Antoine	1	65	»
Voiron	2	»	200
Pont-de-Beauvoisin	3	200	»
Bevenais	1	80	»
Châteauvillain	1	120	»
TOTAUX	18	1.326	295

un moyen de réduire ses prix de revient par l'eau — moteur gratuit — et qui en profite.

Un rapide coup d'œil sur la répartition des tissages, d'après le croquis ci-après, montre assez la concentration des entreprises nouvelles le long des rivières : Fure, Morge, Bourbre, Agny et Furand; en effet, même si ces établissements avaient surtout des métiers à bras, comme c'était le cas, exception faite pour Voiron, les propriétaires voulaient ainsi se ménager la possibilité de développer leur outillage mécanique lorsque le métier mû par l'eau serait au point.

A ces 1.621 métiers que nous venons de dénombrer, il convient d'ajouter le tissage à bras à domicile : ainsi, dans le canton de Meyzieux, le tissage rural domine; peu d'ateliers occupent plus de 10 ouvriers, chacun travaille chez soi avec 1 ou 2 ouvriers; nous savons qu'il y avait près de 400 ouvriers ou ouvrières en usine; il n'en reste pas moins environ 800 tisseurs à domicile pour le canton, sur le total fourni par l'Enquête industrielle de 1848.

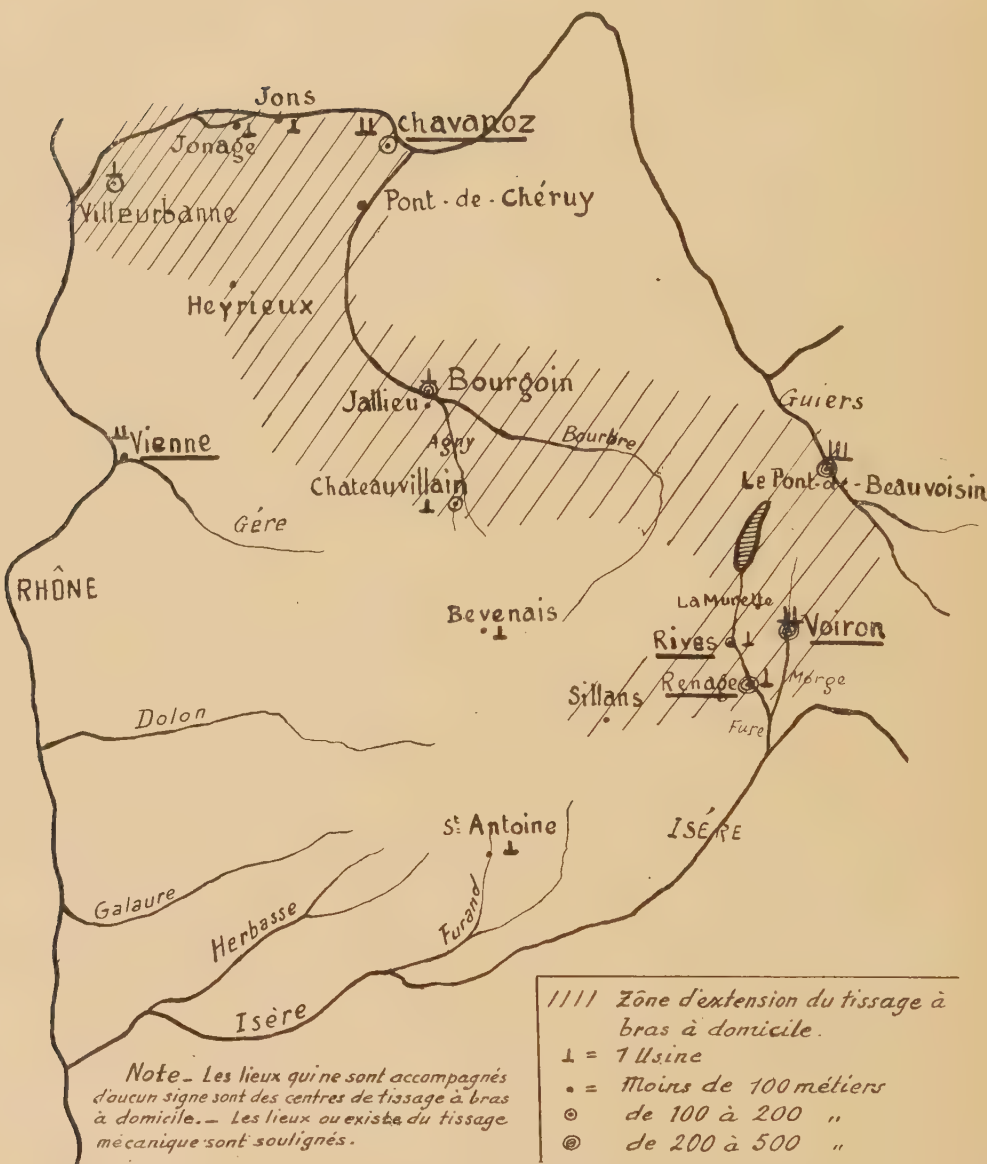

Carte des lieux de tissage de la soie dans le Bas-Dauphiné en 1850.

Le canton de Voiron présente environ 200 métiers épars[8], 22 battent dans le village de La Murette et le canton de Rives, dans l'ensemble, qui compte 1.200 personnes au total employées au tissage, en a 350 occupées en usine; mais il en est encore 850 qui travaillent à domicile et auxquelles se rapportent les paroles du baron d'Haussez[9] en 1838 : « les mains qui préparent la soie s'emploient aussi à la culture du blé et de la vigne ». A Sillans, existent une centaine de métiers à bras à domicile pour le tissage du velours frisé, dit « au fer ».

Il n'y a pas d'estimation des métiers ruraux à cette époque, pour la région de Bourgoin et du Pont-de-Beauvoisin; ces villes sont simplement citées, dans une lettre de 1838 du préfet de l'Isère à celui de l'Aveyron, comme possédant des métiers; le préfet dit qu'il y a « une foule de métiers tissant des étoffes unies »; au moins 2.000 métiers ruraux battent de Lyon à Pont-de-Beauvoisin et à Voiron en 1850.

Le total d'environ 3.600 métiers pour le Bas-Dauphiné, à une époque où la Fabrique lyonnaise dispose de 30.000 métiers dans les campagnes, montre l'importance prise dès cette époque par la région, dans l'ensemble de la production soyeuse lyonnaise.

III. — Période de grand développement de 1850 à 1919.

La période qui suit va d'ailleurs accélérer les progrès du tissage dans le pays et mettre le Bas-Dauphiné au premier rang des fournisseurs de la Fabrique.

Trois faits caractérisent ces cinquante années : le développement prodigieux du tissage familial d'abord; la concentration du tissage en de vastes établissements, à la fois usines et pensionnats, qui se produisit un peu plus tard; enfin, mais seule-

---

[8] Arch. départementales de l'Isère, M. 12, L. 5-6 et 15, Enquête de 1848.
[9] *Souvenirs du baron d'Haussez, 1838*, ouvr. cité, p. 30-52.

ment après 1870, la prépondérance du métier mécanique qui s'accompagne de la généralisation du tissage à façon.

A) L'extension du tissage familial. — Nous avons évalué à 2.000 le nombre des métiers ruraux en 1850; ils étaient alors groupés dans les cantons de Meyzieux, de Bourgoin, de Rives et de Voiron, soit à proximité de Lyon, soit dans le voisinage d'une usine de tissage, toujours pour la commodité d'approvisionnement en matières premières. Mais désormais le tissage rural, très en faveur auprès des populations pour lesquelles il constitue un appoint appréciable, sera aussi encouragé par les fabricants parce qu'il s'adapte plus aisément que l'usine aux caprices des affaires : les commandes sont-elles abondantes? le métier rural travaille dès l'aurore et la veillée se prolonge parfois tard dans la nuit; un brusque changement de mode amène-t-il un marasme dans l'industrie? le tisseur à domicile chôme sans trop de dommage et s'occupe à ses champs. Aussi voyons-nous les fabricants lyonnais confier d'abord à des sortes de tâcherons, « les contremaîtres », le soin de faire tisser à domicile. Ces intermédiaires, bons ouvriers eux-mêmes, ayant la connaissance du pays et des habitants, parcourent la région, distribuent l'ouvrage suivant les aptitudes et l'outillage de chacun; ils assurent aussi la vérification des pièces confectionnées, car ils sont responsables des malfaçons devant le fabricant : il va sans dire que ce sont les tisseurs qui, en définitive, supportent les dommages. Il y avait beaucoup d'avantages à cette organisation : pour le fabricant d'abord, qui se déchargeait sur d'autres du soin de s'entendre avec la main-d'œuvre et de régler la fabrication, gardant pour lui seulement les opérations de finissage; pour le contremaître qui gagnait bien sa vie par son activité; pour le tisseur enfin qui, s'il était habile, se voyait confier les articles les mieux rémunérés.

Il en résulta aussi des inconvénients : les contremaîtres n'arrivaient pas à contenter tout le monde, et souvent des conflits éclataient; à l'égard des fabricants, beaucoup d'intermédiaires

voulurent instaurer un régime de surenchère; comme, d'autre part, les patrons étaient obligés de réduire leur prix de façon pour soutenir la concurrence de l'étranger, les maisons de Lyon organisèrent sur place des comptoirs de distribution d'ouvrage : ils étaient environ une dizaine de fabricants lyonnais — plusieurs des maisons existent encore — qui se partagèrent la région de tissage familial. L'un s'installa aux Abrets en 1852, et de 40 métiers qu'il eut d'abord passa à 120, dix ans après, pour disposer de 1.600 métiers en 1885; un autre prit pour lui la région du lac de Paladru et de Charavines jusqu'aux Abrets et Voiron, où il disposa de 1.500 métiers à l'époque la plus prospère. Un autre enfin s'établit de La Bâtie-Montgascon à Dolomieu et fit battre plusieurs milliers de métiers.

Voici, pour 1861 [10], une énumération des localités de l'arrondissement de La Tour-du-Pin qui s'adonnent au tissage à bras à domicile, avec une évaluation, par commune, du nombre des métiers :

Les Abrets	170
Aoste	43
Apprieu	200
Les Avenières	118
La Bâtie-Divisin	40
Bevenais	30
Bilieu	14
Bizonnes	40
Brangues	7
Châbons	96
Chamagnieu	6
La Chapelle-de-la-Tour	68
Chélieu	4
Charancieu	53
Charavines	6
Colombe	90
Creys	18
Curtin	27
Dolomieu, Faverges, La Bâtie-Montgascon, Chimilin	400

[10] Arch. départementales, M. 12-17.

Eydoche	10
Fitilieu	180
Flachères	20
Frontonas	15
Granieu	55
Grand-Lemps	90
Morestel	30
Mépieu	23
Saint-Bueil	10
Montferrat	18
Saint-Clair	75
Oyeu	36
Saint-Didier-de-la-Tour	50
Saint-Jean-d'Avelanne	35
Saint-Jean-de-Soudain	10
Saint-Martin-de-Vaulserre	15
Saint-Ondras	7
Saint-Sorlin	36
Saint-Victor-de-Morestel	47
Thuellin	43
La Tour-du-Pin	15
Valencogne	10
Veyrins	71
Vézeronce	12
Vignieu	11
Virieu	25
Sillans (velours)	130
Romagnieu	149
Rochetoirin	14
Total	2.672

Le total de 2.672 métiers ne représente guère que l'arrondissement de La Tour-du-Pin : nous n'avons pas d'estimation précise pour le canton de Meyzieux, mais les évaluations précédentes pour cette région nous permettent de dire qu'il n'y avait pas moins de 3.500 métiers à domicile dans le Bas-Dauphiné en 1862; il y en aura 5.500 de 1870 à 1880 pour le seul arrondissement de La Tour-du-Pin, dont 1.500 à Corbelin et un millier à Dolomieu qui en groupent la plus grosse part.

A quoi tient la localisation que traduit la carte du tissage à bras en 1862? C'est que les Terres Froides, où dominent les pâturages et la culture des pommes de terre, laissent des loisirs à l'agriculteur plus encore que les pays voisins; d'autre part,

Tissage à bras à domicile en 1862 (chaque point correspond à un métier).

les ruisseaux y sont plus rares et moins propices qu'ailleurs à l'établissement d'usines.

Puis, à partir de 1885, la décadence apparaîtra; le travail du tisseur proprement dit sera le fait des femmes dans les usines. Pourquoi payer plus cher un homme, pour faire ce qu'une femme accomplit aisément grâce au métier mécanique mû par l'eau, la vapeur et l'électricité? Ainsi, la diffusion du métier automatique réglera la disparition du métier à bras à domicile en donnant naissance au « façonnier », le concurrent privilégié du tisseur à bras auprès du fabricant. Nous dénombrons encore près de 7.000 métiers à bras, en usine ou à domicile, en 1900. Le métier à bras en usine soutient moins encore la concurrence du métier mécanique, et les établissements à bras se ferment rapidement à partir de 1890; ils tombent de 49 qu'ils étaient avec 5.881 métiers en 1888 à 3 seulement disposant de 263 métiers en 1913. Cette disparition maintient quelque temps l'activité du tissage à domicile, encore seul à représenter la fabrication familiale : en 1913, il en restait 2.539 dans le Bas-Dauphiné, dont 1.500 pour la seule région des Terres Froides qui s'y adonnait depuis plus de 80 ans. Mais la guerre et la distribution de l'énergie électrique industrielle à domicile leur portera le coup fatal, en donnant naissance à une organisation plus rationnelle, le métier mécanique à domicile.

B) La concentration du tissage a bras. — 1° *Les nouvelles usines.* — La multiplication rapide des établissements de tissage à bras après 1850 vient d'une part de la décadence de la toile, d'autre part de la crise de la filature et du moulinage en raison de la cherté des cocons. Aussi de nouvelles usines de tissage s'ouvrent-elles un peu partout dans le Bas-Dauphiné, mais plus particulièrement dans le Voironnais, le Val d'Ainan et la Basse-Isère, qui sont atteints par ces crises : souvent il arrive même que la filature ou le moulinage continuent à fonctionner, tout en s'adjoignant un tissage : celui-ci aidera ceux-là à vivre les temps difficiles.

Le tissage à bras en usine dans le Bas-Dauphiné en 1862.

En 1862, nous relevons 83 établissements de tissage à bras, soit 65 de plus qu'en 1850; 46 communes au lieu de 13 s'y intéressent, et le total des métiers en usine est de 6.948 contre 1.621 précédemment : l'accroissement s'est donc fait à la cadence moyenne de 444 métiers de plus par an. A côté des 33 communes nouvelles, le fait le plus frappant est la place prépondérante prise par quelques centres favorisés par une heureuse situation géographique : ainsi Voiron s'accroît de 7 établissements groupant 1.200 métiers, non compris les établissements voisins, nouvellement installés, de Coublevie et de Saint-Nicolas-de-Macherin. L'usine de Renage possède 600 métiers de plus qu'en 1850; enfin des établissements importants se fondent à Tullins où battent 330 métiers, à Moirans où l'on en trouve 370; Saint-Nicolas-de-Macherin en compte 227, Sérézin-de-la-Tour 180, Ruy 150, Saint-Geoire-en-Valdaine 139.

L'élan est donné : des villes favorisées par la création récente des voies ferrées, telles que Voiron, La Tour-du-Pin, Saint-André-le-Gaz, deviennent rapidement des foyers de tissage; des localités voisines, où les conditions sont sensiblement les mêmes et qui disposent de personnel disponible, ouvrent à leur tour des ateliers : autour de Voiron gravitent Coublevie et Saint-Nicolas-de-Macherin; à La Tour-du-Pin se rattachent les centres très actifs de Corbelin, Chimilin, Dolomieu, Faverges, La Bâtie-Montgascon, et plus près encore, Sérézin et La Chapelle-de-la-Tour. On devine déjà l'importance que prend le recrutement du personnel dans la constitution de grands établissements à l'écart, et seuls, dans une région dont ils utilisent toutes les disponibilités de main-d'œuvre : Bevenais, Châteauvillain, Saint-Geoire-en-Valdaine, Tullins en sont des exemples.

Ainsi, ce n'est pas d'aujourd'hui que l'usine « va à la main-d'œuvre » ; il y a cette différence, qu'actuellement les entreprises se dispersent dans tous les villages, voire même les hameaux, pour ne laisser inoccupée aucune ouvrière désireuse de s'employer, tandis que dans la période de 1870 à 1900 l'installation des usines, à d'assez grandes distances les unes des autres, aboutit finalement à la concentration de l'industrie soyeuse.

Communes possédant des organisations de tissage en 1888.

Il serait fastidieux d'indiquer, dans le texte, le développement de chacune des usines à bras et la création de tous les nouveaux établissements : les tableaux suivants et une carte des lieux de tissage en 1888 traduisent cette évolution sous une forme plus saisissante qu'une longue énumération ne le ferait.

De 1860 à 1890, la moyenne du nombre de métiers à bras par établissement du Bas-Dauphiné est passée de 84 en 1862 à 114 en 1869, à 117 en 1885 et à 148 en 1891. Le rapprochement des années 1885 et 1891 est particulièrement significatif : dans ces six années, le nombre des établissements restait sensiblement stationnaire, tandis que celui des métiers s'accroissait de 2.966, c'est-à-dire que près de 500 métiers nouveaux se montaient tous les ans. La concentration est encore plus forte si l'on n'envisage que les usines de métiers mécaniques : en 1894, 73 établissements groupent 12.438 métiers, soit 178 métiers par usine.

Ainsi se succèdent dans une période de 30 ans, de 1870 à 1900, deux phases bien distinctes d'extension du tissage; de 1870 à 1885, s'installent les établissements en assez grand nombre; la plupart fonctionnent mécaniquement; les dates de fondation qui nous ont été fournies au cours de notre enquête nous permettent de préciser que, parmi les usines actuelles, 25 se sont créées de 1850 à 1890, dont 7 immédiatement après la guerre de 1870-1871.

2° *L'usine-pensionnat.* — De 1885 à 1900, ces usines se remplissent; c'est alors l'époque des grands établissements de Voiron, de Saint-Nicolas-de-Macherin, de Saint-Geoire-en-Valdaine, surtout de Saint-Siméon-de-Bressieux et de Renage. Ardouin-Dumazet[11] évalue à 2.800 ouvrières le contingent des tissages de la vallée de la Fure et à 8.000 le nombre des ouvrières occupées dans les usines du Voironnais. Malgré toutes ses ressources en main-d'œuvre, le pays n'aurait pu suffire à

---

[11] Ardouin-Dumazet, *Voyage en France, Le Bas-Dauphiné*, t. 9, 1903, p. 11.

Tableau des usines et des métiers de tissage à bras dans le Bas-Dauphiné en 1869, 1885 et 1891.

NOM DES LIEUX	1869		1885		1891	
	usines	métiers	usines	métiers	usines	métiers
La Tour-du-Pin	5	195	6	1.000	5	1.800
Les Abrets	2	240	4	150	4	203
Aoste	3	86	1	50	1	20
Apprieu	»	»	»	»	2	258
Les Avenières	»	»	»	»	2	302
Badinières	1	12	1	45	»	»
La Bâtie-Montgascon	2	300	2	330	1	64
Bevenais	1	150	2	230	2	220
Biol	»	»	2	28	2	14
Bourgoin	»	»	2	600	4	1.320
Cessieu	»	»	»	»	1	110
La Chapelle-de-la-Tour	»	»	»	»	1	19
Charancieu	»	»	»	»	1	174
Charavines	1	20	1	130	1	300
Châteauvillain	1	200	1	285	1	260
Chatonnay	3	140	4	130	2	26
Chavanoz	1	200	2	120	1	58
Chimilin	2	217	4	200	4	175
Corbelin	3	500	4	400	6	1.070
Crémieu	1	26	»	»	»	»
La Côte-Saint-André	1	26	1	26	»	»
Coublevie	2	104	3	520	2	535
Dolomieu	4	440	5	500	2	45
Faverges	1	250	1	250	»	»
Fitilieu	1	230	1	330	1	330
La Folatière	1	50	»	»	»	»
Jallieu	1	120	2	450	2	450
Le Grand-Lemps	1	180	2	150	2	355
Montalieu-Vercieu	»	»	2	200	1	44
Moirans	2	313	1	220	2	630
Nivolas-Vermelle	»	»	3	180	3	230
Le Péage-de-Roussillon	»	»	1	50	1	62
Renage	3	1.092	3	930	3	1.050
Rives	2	265	1	100	1	90
Ruy	1	260	1	250	2	200
La Sône	»	»	»	»	1	58
A reporter	46	5.616	63	7.854	64	10.472

NOM DES LIEUX	1869		1885		1891	
	usines	métiers	usines	métiers	usines	métiers
Report.....	46	5.616	63	7.854	64	10 472
Saint-Alban-de-Vaulserre....	»	»	»	»	1	50
Saint-André-le-Gaz	1	160	1	180	3	116
Saint-Antoine.....	2	70	1	12	»	»
Sainte-Blandine.....	1	45	»	»	1	34
Saint-Bueil	1	105	2	165	2	260
Saint-Geoire.....	2	250	5	600	3	540
Saint-Jean-d'Avelanne.....	1	50	»	»	»	»
Saint-Sorlin.....	2	60	»	»	»	»
Sérézin.....	3	300	3	100	»	»
Saint-Jean-de-Bournay.....	2	150	»	»	»	»
Saint-Jean-de-Moirans.....	»	»	»	»	1	225
Saint-Siméon-de-Bressieux...	»	»	»	»	2	890
Tignieu	1	60	2	105	»	»
Tullins.....	2	323	3	250	3	310
Vienne.....	3	410	1	240	2	255
Saint-Nicolas-de-Macherin...	1	277	1	200	1	255
Veyrins.....	»	»	2	245	3	86
Vézeronce.....	»	»	»	»	2	50
Vignieu.....	»	»	2	70	2	105
Voissant.....	1	18	2	100	1	224
Vinay.....	1	75	3	190	3	130
Voiron.....	10	1.191	13	1.900	8	1.375
TOTAUX.....	80	9.160	104	12.211	102	15.377

de tels besoins; il fallait faire appel à d'autres régions : les usines de Pont-de-Beauvoisin recrutaient, en Maurienne et en Tarentaise, des jeunes filles qui s'expatriaient pour six mois et plus. La région de la Basse-Isère et le Voironnais recevaient leur contingent des montagnes du Vivarais. Une période d'apprentissage était indispensable; ces jeunes filles, surtout celles de Maurienne, n'étant nullement préparées au travail, il arrivait d'ailleurs qu'elles ne revenaient pas l'année d'après, retenues par l'amour de leur pays natal, aussi ingrat qu'il fût. Les industriels faisaient la part de ces mécomptes; aussi n'est-il pas étonnant que les vastes dortoirs parussent austères et nus et que le menu fût parfois modeste. La législation du travail était

encore inopérante, puisque l'Inspection du Travail ne fut vraiment efficace qu'après la loi de 1892. Chaque lundi des trains spéciaux ou bien d'immenses voitures — la maison Permezel, de Voiron, disposait de 40 de ces véhicules — allaient chercher les ouvrières, munies de grands paniers de vivres — lard et légumes — pour la semaine. L'usine leur fournissait les « fourneaux alimentaires » pour faire cuire gratuitement leur repas : nous verrons que cet usage n'a pas entièrement disparu aujourd'hui. L'employeur mettait aussi à leur disposition un réfectoire où chaque ouvrière avait son « casier à vivres », ainsi que de vastes dortoirs où, selon l'estimation de Justin Godart [12], les trois quarts étaient obligées de coucher à deux. Il en résultait une promiscuité dangereuse pour beaucoup de jeunes filles, naïves souvent; en effet, malgré les précautions des directeurs et en dépit de la surveillance des religieuses, dont la présence tranquillisait les parents, on pouvait difficilement empêcher l'influence d'éléments déjà pervertis. Moralement et socialement parlant, on doit se féliciter que ces organisations ne se soient pas maintenues.

Elles se mirent à péricliter à partir de 1910 environ, époque à laquelle commence à se manifester une tendance vers une moins grande concentration.

3° *Le début du XX^e^ siècle.* — Malheureusement, la période qui s'étend du début du XX^e^ siècle à 1913 manque de statistiques, jusqu'à la veille de la Grande Guerre où nous trouvons un recensement complet de l'outillage lyonnais, dressé par M. Morand [13], secrétaire général de la Chambre de Commerce de Lyon.

Les métiers mécaniques se groupaient, en 1888, en 60 établissements. La statistique que nous reproduisons en donne 143 en 1913; nous n'avons pas à parler des établissements à bras qui

---

12 Justin Godart, *L'ouvrier en soie*, Lyon, 1899, p. 202.

13 M. Morand, *L'outillage de la Fabrique lyonnaise de soieries*, paru dans le Compte Rendu de la Chambre de Commerce de Lyon, 1914.

ont virtuellement disparu dans ces 20 années. Durant la même période, les métiers mécaniques, qui étaient au nombre de 6.450, sont devenus 14.221 pour le Bas-Dauphiné. La comparaison de ces chiffres dénote un accroissement relativement plus fort pour les usines que pour les métiers; ainsi la moyenne des métiers par usine ressort sensiblement à 107 en 1888; elle n'atteint pas 100 en 1913, et chaque établissement qui s'est monté dans le même temps possédait 93 métiers en moyenne. Ainsi peut-on parler de multiplication des entreprises, mais non de fractionnement : il y a simplement une tendance vers l'usine de moyenne importance. Les immenses bâtiments à quatre et cinq étages se sont vidés en partie, et surtout les dortoirs ne sont plus remplis comme autrefois. On voit encore fréquemment 200 et 300 ouvrières par usine, soit à La Tour-du-Pin, à Bourgoin, Renage, Saint-Geoire et Voiron surtout, où 5 grosses usines groupent 1.500 métiers, mais les pensionnats ont perdu de leur ancienne popularité : des usines se sont établies pour profiter de la main-d'œuvre de cantons qui autrefois laissaient partir leurs ouvrières. C'est ainsi que Virieu, Beaurepaire, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Vinay, La Côte-Saint-André, Saint-Laurent-du-Pont, La Verpillière, Roybon, Roussillon s'adonnent depuis peu au tissage de la soie; aussi le recrutement est-il devenu plus local, et s'il se fait plus facilement, c'est que le tissage est entré dans les mœurs et a pris à son service tous les bras disponibles; enfin, l'habitude s'est répandue de confier deux métiers à la même ouvrière, ce qui, sans augmenter peut-être beaucoup la production, comme M. Beauquis l'a démontré [14], occupe cependant les métiers.

Il ne faudrait pas croire toutefois que l'extension du tissage s'est faite sans à-coups ni difficultés. Les embarras de la Fabrique ont diversement réagi sur la situation dans le Bas-Dauphiné : l'abaissement des prix de façon — de 1885 à 1901 ils

---

[14] Beauquis, ouvr. cité, p. 234-235.

diminuèrent de moitié — ralentit pendant un temps l'essor du tissage; l'application du tarif Dingley aux Etats-Unis, qui taxait à 43 francs par kilogramme les tissus de soie d'importation [15], détermina des maisons françaises — Duplan et Cie par exemple — à s'installer en Amérique pour éluder les droits de douane. Ne voyons-nous pas de nos jours de semblables initiatives dans l'industrie automobile française et étrangère? Mais ce mouvement resta sans importance, et chaque nouvelle crise orientait de plus en plus les fabricants lyonnais vers les campagnes. Il y eut même des conflits entre employeurs et ouvriers, surtout dans les centres urbains et la grève de Voiron de 1906 — longue et ruineuse pour tous — faillit dégénérer en véritable émeute; la « Guerre des tarifs » n'est d'ailleurs encore pas entièrement apaisée.

C) La diffusion du métier mécanique. — 1° *Simultanément avec le métier à bras.* — L'aménagement de ces vastes usines ne pourrait s'expliquer sans la généralisation du métier mécanique : nous savons qu'il en existait au moins quelque 400 en 1840, répartis en quatre usines sur la Fure et la Morge. La France était en retard sur l'Angleterre dans cette catégorie d'outillage : les techniciens expliquent la lenteur de cette extension par l'infériorité de la filature et du moulinage français : l'automatisme imposant une plus grande fatigue au fil, il fallait d'abord donner à celui-ci la souplesse et la résistance voulues. De nombreuses autres causes s'opposaient à la diffusion du métier nouveau : son prix, qui nécessitait de gros capitaux pour l'équipement d'une usine, les caprices de la mode qui entraînaient des changements fréquents d'articles sur le même métier, alors que le rendement du métier automatique repose sur la continuité de la fabrication. Ajoutons-y enfin le scepticisme à l'égard de tout ce qui est nouveau : le rapport du Jury des

---

[15] L'*Industrie Textile*, n° du 15 mars 1908.

Tissus de Soie à l'Exposition de 1844 qualifie même de « fatale » cette transformation, comme « ne devant porter aucun avantage ». En dépit de cette hostilité, le métier mécanique, d'un rendement triple de celui du métier à bras, se développa dès 1860, et la plupart des usines que nous avons vues s'établir alors se montèrent mécaniquement : en particulier les 600 métiers de Saint-Geoire-en-Valdaine, ainsi que les 1.100 de Voiron, étaient mûs par la force hydraulique.

Le développement de la grande industrie, qui caractérise la période du Second Empire, accentua la multiplication des métiers mécaniques, d'autant plus que le libre-échange avec l'Angleterre obligeait les industriels français à mettre leur outillage en harmonie avec celui de leur concurrents d'outre-Manche; la régularisation des eaux du lac de Paladru, les essais dans le même but sur la Morge, sont des manifestations de l'esprit nouveau.

C'est de Bourgoin et de Voiron surtout que sortirent en grand nombre, dès 1872, les métiers sans cesse perfectionnés qui devaient donner à la Fabrique lyonnaise le moyen de concurrencer la fabrication des Anglais et des Suisses.

Dès 1864 la maison Diédrichs s'installe à Bourgoin, et en même temps qu'elle créait un atelier de tissage, elle se mit à fabriquer son matériel de toutes pièces pour se spécialiser ensuite dans la construction mécanique. Peu après, à Voiron, s'établissait M. Béridot père, ancien contremaître des usines Daudet, de Nîmes. Enfin, les maisons Tournier, Damiron et Marquis contribuèrent dès cette époque à illustrer la renommée des métiers « de Voiron ».

Une statistique de 1878[16] attribue à l'Isère 4.667 métiers mécaniques en activité, dont 3.800 pour le Voironnais seulement, mûs par la force hydraulique dans la proportion de 700 chevaux, et par la vapeur pour 272 HP.

Malgré la grande faveur dont jouissent les lainages à cette époque, mode qui fait de la soie « la vassale de la laine », sui-

---

[16] Arch. départementales de l'Isère, M. 12-19.

vant l'expression consacrée, malgré le risque de surproduction en raison de l'amélioration de l'outillage et de la concurrence étrangère, allemande surtout en raison des clauses économiques du traité de Francfort, et de la hausse des droits de douane en Autriche, en Russie, aux Etats-Unis, la progression des métiers mécaniques est rapide : c'est que seul le nouvel outillage, par sa rapidité — 15 à 20 mètres par jour au lieu de 4 ou 5 — permet de supporter la baisse des prix de vente qui sont passés, pour certains articles, de 12 francs le mètre en 1848 à 3 fr. 50 en 1888. C'est aussi que la grande douceur du mouvement autorise l'emploi de la soie grège comme chaîne : on produit ainsi une étoffe extra-légère qu'on ne teint qu'après, dans la nuance que réclame la mode : c'est le « teint en pièces ». Ce procédé permet de constituer des stocks sans risque de perte; c'est le remède à l'un des plus gros déboires de l'industrie de la soie.

Ces avantages expliquent l'essor rapide du métier mécanique à partir de 1875, et le tableau suivant, établi d'après le Rôle des patentes de 1888 [17], donne le résultat des dix premières années de développement :

CANTONS	COMMUNES	NOMBRE	
		d'établissem[ts]	de métiers
Bourgoin	6	8	1.188
Crémieu	1	1	44
Le Grand-Lemps	4	6	731
La Tour-du-Pin	4	8	419
Meyzieux	1	2	164
Pont-de-Beauvoisin	3	6	258
Rives	4	7	1.659
Saint-Geoire	4	5	631
Saint-Marcellin	1	1	40
Tullins	1	3	440
Vienne	2	3	292
Voiron	3	10	1.584
TOTAUX	34	60	6.450

[17] Reproduit dans l'ouvrage *La Fabrique lyonnaise de soieries, 1789-1889*, édité par la Chambre de Commerce de Lyon, 1889.

Densité comparée par cantons des métiers à bras et des métiers mécaniques en usines en 1888 (une croix représente 25 métiers mécaniques ; un point, 25 métiers à bras).

A la même date, il y avait dans le Bas-Dauphiné un total de 109 établissements de tissage et de 12.331 métiers : par différence, nous trouvons donc 49 établissements à bras avec 5.881 métiers; l'outillage mécanique l'emporte désormais sur les métiers à bras en usines, et la différence ira croissant. La carte qui correspond à ces proportions respectives indique un outillage mécanique plus généralisé dans les régions de la Morge et de la Fure, ainsi que dans le canton du Grand-Lemps; d'autres contrées, Pont-de-Beauvoisin et surtout Morestel et Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, ne disposent encore que de l'outillage à bras : de cette comparaison ressort nettement l'importance des rivières utilisables.

La Fabrique lyonnaise ne dispose, en 1888, que de 20.000 métiers mécaniques, pour 135.000 bras, soit une proportion inférieure à 1/5. Le Bas-Dauphiné possède donc moins de 1/10 des métiers à bras de la Fabrique, mais 1/4 des métiers mécaniques. Ses richesses naturelles, la force de ses eaux, le mettent ainsi à l'avant-garde du progrès.

Le compte rendu de l'Exposition de 1894 constate, en ces termes, le triomphe du métier automatique : « Aujourd'hui le tissage mécanique est le grand facteur de la soie, beaucoup de fabricants à la main possèdent de magnifiques établissements de métiers mécaniques, et d'autres trouvent de nombreux usiniers qu'ils occupent à façon. » Il a fallu exactement 50 ans pour qu'on reconnaisse en France que l'avenir résidait dans la grande fabrication; nos voisins — Suisses, Anglais, Allemands — l'avaient compris tout de suite.

La progression pour le Bas-Dauphiné continue, rapide et régulière :

En 1894, il existe 73 établissements et 12.438 métiers mécaniques;

En 1900, 87 usines groupent 15.315 métiers mécaniques.

Les métiers à bras sont au nombre de 12.029 à la même date, y compris quelque 6.000 métiers à domicile. Il y a donc d'abord

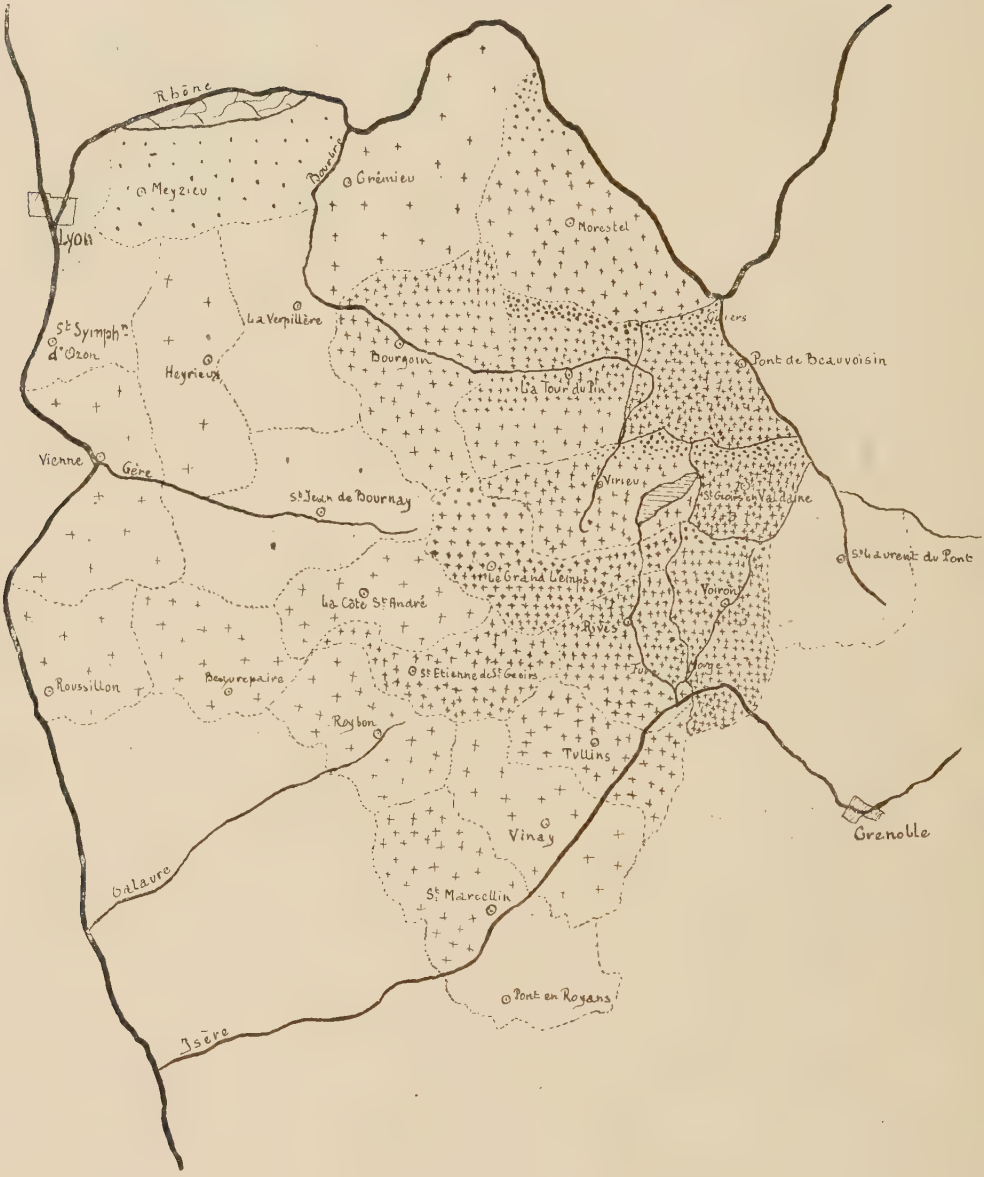

Densité par cantons des métiers mécaniques et à bras dans le Bas-Dauphiné en 1914 (d'après la Statistique de M. Morand).

Un point représente 10 métiers à bras.

Une croix représente 10 métiers mécaniques.

accroissement parallèle des deux catégories de métiers, mais l'écart augmente entre leur total, et à partir du XX^e^ siècle, la décroissance du métier à bras sera extraordinairement rapide.

2° *Au détriment du métier à bras.* — Cependant le métier mécanique étendra son domaine : comme il avait gagné la fabrication « damas » en 1879, il s'annexera les « façonnés » vers 1900, et le « taffetas » ensuite. Quelques rares articles brochés et le velours frisé lui résistent encore, mais on ne peut s'aventurer à dire que ce sera pour longtemps. Le nombre des métiers mécaniques s'élève à 16.121 en 1913. Or la statistique de M. Morand ne porte que 2.613 métiers à bras en 1913 : sur ce total, 254 seulement sont groupés, dans 3 établissements : 45 usines à bras ont donc disparu en 25 ans, et plus de 9.000 métiers ont cessé de battre. On arrive à cette conclusion que 900 métiers mécaniques installés depuis 1900 ont remplacé 9.000 métiers à bras. Il y a, malgré les apparences, un recul que les progrès de l'industrie doivent péniblement racheter. On a l'impression que le Bas-Dauphiné a atteint sa plus grande « capacité soyeuse » avec la fin du XIX^e^ siècle.

La survivance du métier à bras à domicile — 2.359 métiers dispersés dans les cantons de La Tour-du-Pin, Virieu, Saint-Geoire, Pont-de-Beauvoisin, Meyzieux et Morestel — comme l'indique le tableau ci-après, ne tient plus qu'à la difficulté de trouver un moteur. La diffusion du moteur électrique indépendant, et surtout la distribution de l'énergie électrique par un réseau de plus en plus dense depuis la guerre, relégueront les métiers à bras dans les greniers ou les musées techniques. La statistique de M. Morand relève 11 métiers mécaniques à domicile en 1913; les hostilités finies, la nouvelle formule industrielle de travail mécanique à domicile — faisant, de l'artisan de la veille, un petit patron à son compte — connaîtra le plus prodigieux développement qui ait jamais accompagné une transformation de l'industrie soyeuse : de même qu'en 1880, il ne s'agissait guère que de métiers à bras, en usine ou à domicile, sauf précision du contraire, de même aujourd'hui les métiers sont mécaniques « par définition ».

Tableau des métiers à bras dans le Bas-Dauphiné en 1914 par cantons.

NOMS DES CANTONS	Nombre de métiers à bras	
	en usines	à domicile
Le Grand-Lemps	»	78
La Tour-du-Pin	90	509
Tullins	»	»
Voiron	»	74
Virieu	»	313
Pont-de-Beauvoisin	80	382
Morestel	84	205
Beaurepaire	»	»
Bourgoin	»	3
Rives	»	59
Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs	»	20
Crémieu	»	5
Meyzieux	»	349
Vienne	»	»
Saint-Marcellin	»	»
Saint-Geoire-en-Valdaine	»	341
Vinay	»	»
La Côte-Saint-André	»	1
Saint-Laurent-du-Pont	»	»
La Verpillière	»	7
Roussillon	»	2
Roybon	»	»
Saint-Jean-de-Bournay	»	10
Heyrieux	»	»
Saint-Symphorien-d'Ozon	»	1
TOTAUX	254	2.359

D) LE TISSAGE A FAÇON. — Le dernier caractère de la deuxième moitié du XIX[e] siècle est le développement des usines « à façon ».

Jusqu'en 1875, tous les établissements qui s'étaient installés dans le Bas-Dauphiné relevaient directement des fabricants lyonnais; mais, avec la période d'extension du métier mécanique, coïncide l'apparition du « façonnier » qui n'est en somme que la « résurrection » du maître-tisseur de l'ancienne fabrique:

Communes du Bas-Dauphiné possédant des usines de tissage de soieries en 1914.

comme celui-ci autrefois, l'usinier d'aujourd'hui possède son outillage, bâtiments et métiers; beaucoup d'entre eux sont d'anciens « contremaîtres » — dont nous avons vu le rôle dans le tissage rural — que les fabricants ont encouragés à s'établir. Le façonnier « travaille » avec un ou plusieurs fabricants qui se réservent chez lui un certain nombre de métiers; au moment de la commande, le prix de façon est discuté entre eux, suivant l'article d'abord, mais aussi suivant les circonstances et la grande loi de l'offre et de la demande. C'est sur ce prix de façon seulement que l'usinier pourra prélever son bénéfice puisque la soie grège ainsi que les produits de la fabrication lui sont fournis par le fabricant à qui il doit « rendre compte de la matière ». Il est, de plus, responsable des malfaçons, aussi assume-t-il de gros risques en même temps qu'il engage des capitaux assez importants : vienne une crise, il doit aller quémander des commandes, les accepter — s'il en trouve — même à petit bénéfice, et au besoin tisser « pour le placard », s'il ne veut pas faire chômer ses ouvriers et immobiliser ses capitaux.

Par contre les fabricants — le mot devient de plus en plus impropre, puisque certains ne possèdent pas un seul métier à leur compte — se débarrassent d'autant de soucis. Ils peuvent porter tous leurs efforts sur le choix des modèles, sur les travaux de finition : teintures, apprêts, enfin sur la recherche de nouveaux débouchés. Comme, malgré tous ses tracas éventuels, le façonnier est attiré par un gain appréciable en période d'activité, la nouvelle organisation se répand rapidement. Dans les quinze premières années d'application de la nouvelle formule, 53 établissements mécaniques, disposant de 8.243 métiers, sont devenus la propriété des façonniers [18], alors que 20 usines seulement et 4.195 métiers relèvent directement des fabricants. Ceux-ci, par contre, conservent la presque totalité des métiers à bras. Les façonniers étendent leur domaine au cours des années suivantes,

---

[18] Natalis Rondot, *L'industrie de la soie en France*, 1894, p. 70.

mais les fabricants font un effort de leur côté, soit qu'ils aient eu des déboires avec les usiniers, soit plutôt que les capitaux aient manqué à ceux-ci pour s'établir en plus grand nombre; en 1901, 9.643 métiers appartiennent aux façonniers et 6.534 aux fabricants; à cette même date, le total des 33.000 métiers mécaniques de la Fabrique lyonnaise se partageait par moitié entre les deux catégories de tisseurs.

Jusqu'à la guerre, la même différence s'est maintenue, et aujourd'hui la nécessité de capitaux considérables pour s'installer a presque rétabli l'égalité de proportion entre les deux sortes d'organisations — non point dans le nombre des usines, mais dans celui des métiers.

E) La période de guerre 1914-1918. — La déclaration de guerre, le 4 août 1914, surprit le tissage de la soie en pleine prospérité dans le Bas-Dauphiné : les ordres étaient abondants et suivis; à part la concurrence des velours suisses et allemands, la Fabrique ne craignait pas de rivaux sur le marché international. La région tout entière — comme le prouve la carte ci-dessus — tirait profit et activité de cette industrie. Rien d'étonnant à ce qu'il y eût quelques semaines de complet désarroi, comme dans toutes les entreprises : les effectifs de main-d'œuvre, les cadres surtout, sont désorganisés : patrons et gareurs rejoignent leurs unités. La situation commerciale n'est pas meilleure; les annulations de commandes affluent de l'étranger, 30 millions de francs de tissus pour l'Allemagne ne pourront être livrés; les paiements ne rentrent pas, le moratorium tarit les capitaux. Suivant les fortes expressions de M. Raoul Blanchard [19], « l'industrie gisait, exsangue, grand corps privé de son cerveau, de ses nerfs, de son sang, de son aliment même ».

L'industrie de la soie, article de luxe, est-elle destinée à périr? Non, car elle porte en elle trop d'éléments de vie : la main-

---

[19] Raoul Blanchard, Grenoble et sa région pendant la guerre (*Revue de Paris*, février-mars 1918).

d'œuvre, féminine pour la plus grande part, est partout désireuse de s'employer, d'autant plus que les femmes des mobilisés restent les seuls soutiens de la famille. D'anciens gareurs reprendront leur poste, de jeunes tisseurs s'improviseront gareurs, les épouses des chefs d'entreprise assureront la direction de la maison, secondées par le chef gareur, homme de confiance.

La houille manquera; mais la pérennité des cours d'eau est assurée, malgré les luttes des hommes; le métier mécanique est prêt à battre. Les transports sont arrêtés, on se contentera de moyens de fortune; à Voiron, la voie étroite permettra de communiquer avec Lyon, plus tard les camions se multiplieront pour ravitailler les usines en matière première.

Cette activité, cette confiance aux heures les plus sombres ont leur récompense : les transports par voie ferrée s'améliorent à partir d'octobre 1914; les commandes reviennent, bientôt elles affluent : la guerre a diminué la concurrence suisse et italienne et surtout elle a tué la rivalité allemande des velours de Crefeld; l'Angleterre, encore peu touchée par la guerre, devient un excellent acheteur; la clientèle des Etats-Unis, que la durée des hostilités enrichit, ne trouve rien de trop beau ni de trop cher. Il y a aussi, hélas! les commandes nationales que des deuils cruels faisaient plus nombreuses de jour en jour. La Fabrique accepte tous les ordres, confiante dans ses qualités d'invention, dans sa vitalité qui l'avaient sauvée dans tous les périls. D'ailleurs, il ne faut reculer devant aucun sacrifice pour contenter, attirer et retenir la clientèle étrangère : il y va de la priorité de la Fabrique sur le marché de l'avenir. Aussi, malgré les difficultés à se procurer la soie grège, malgré les produits exotiques de teinture qui n'arrivent pas, malgré le resserrement des capitaux, Lyon « a tenu ». En 1915, le métrage était la moitié de celui d'avant-guerre; en 1916, les trois quarts; plus tard, la production dépassera celle de 1913.

L'organisation industrielle de l'arrière, en même temps qu'elle permet, dès 1915, la mobilisation dans les usines de tissage de nombreux patrons et gareurs, fournit des commandes illimitées

de la part de l'Intendance : gargousses, tissus d'amiantine, toile d'avion, couvertures de laine surtout, qui font battre la plupart des métiers réquisitionnés.

D'autre part, quelques industriels du Nord, privés de leurs établissements occupés par l'ennemi, confient au Bas-Dauphiné l'exécution de leurs commandes. Beaucoup même établissent à leur compte des usines de draps ou de lainages : Fures, Voiron, Morestel, Corbelin, Saint-Marcellin ont connu des entreprises de ce genre. Quelques esprits se demandaient même, à cette époque, si la laine ne finirait pas par supplanter la soie dans la région : en 1918, sur 18.000 métiers dans l'Isère, 3.500 travaillent la laine, dont la production était passée de 32 millions de francs en 1916 à 80 millions pour la Fabrique. Nous savons maintenant que trois ou quatre fabriques de laine se sont maintenues finalement, de toutes celles qui s'étaient créées.

Laine ou soie, le mot d'ordre est le même : produire le plus possible, malgré la guerre sous-marine à outrance instituée par les Allemands en 1917. Les commandes s'accumulent : il faut dire aussi qu'à cette date beaucoup de femmes, dans les villes, quittaient la soie pour la fabrication d'obus où elles trouvaient un salaire plus élevé; les tissages ruraux voyaient leurs ateliers se vider au profit de l'agriculture; devant la guerre qui se prolongeait, la femme s'occupait exclusivement à l'exploitation de la ferme dont les produits maintenant se vendaient bien. Les autres ouvrières, restées fidèles au tissage, invoquaient à juste titre le renchérissement de la vie pour réclamer une augmentation de salaires : les employeurs doivent satisfaire ces désirs, heureux encore s'ils ont des ouvrières habiles, car, il faut bien le dire, la qualité de la main-d'œuvre baisse dangereusement. Hausse des salaires, hausse de la matière première — dont la valeur a doublé de 1916 à 1917 — c'est désormais l'ascension verticale des prix de vente, réglée par la baisse de la devise nationale.

Il faut reconnaître, en définitive, que la guerre, en créant pour l'industrie de la soie des conditions très favorables à l'écou-

lement des produits, a plus fait en faveur de la vogue des tissus français que de longues années d'efforts. Toute la question était, pour nous, de pouvoir conserver nos clients, dont beaucoup n'étaient, hélas, que des acheteurs occasionnels.

QUATRIÈME PARTIE

I. — Les aspects actuels du tissage dans le Bas-Dauphiné.

1° L'APRÈS-GUERRE. — LES NOUVELLES CONDITIONS DE L'INDUSTRIE DE LA SOIE. — L'avilissement du franc-papier créa pour l'industrie nationale une ère de prospérité, factice, il est vrai, mais qui n'entretenait pas moins l'activité générale. La soie, produit d'exportation surtout, marchandise de luxe répondant au désir de la classe riche de tous les pays d'étaler son opulence, a largement profité d'une demande considérable jusqu'en 1926: période de sept années qu'on rapproche fatalement de l'ère des « vaches grasses » de l'Ecriture. Un temps d'arrêt dans la baisse du franc et c'est une crise en perspective : ainsi, en 1921, l'essai momentané de revalorisation marqua-t-il un temps de stagnation des affaires et de chômage des usines; mais, plus généralement, le travail marche à plein : nous sommes, dans le Bas-Dauphiné, comme partout, en pleine période de « fabrication au kilomètre » : l'article ordinaire s'enlève aussi rapidement que l'étoffe de luxe; le velours surtout jouit d'une grande faveur; non seulement l'étranger, mais les classes peu fortunées de la nation sont devenues d'excellents clients : l'extension prise par la fabrication mélangée et par l'artificielle met la soie à la portée de tout le monde : à l'exemple des mécaniciens de Ford, les ouvrières tisseuses sont devenues de bonnes clientes pour la maison.

Les commandes affluent de toutes part, la fabrication n'y peut suffire, des initiatives hardies se font jour : on voit des gareurs monter à crédit deux ou quatre métiers à leur compte : les bénéfices sont consacrés à grossir l'entreprise; par un tra-

vail sans répit, de jour, parfois de nuit, les deux métiers de 1919 constituent en 1926 une usine de 30 métiers ou plus. On dit de ces patrons : « ils ont eu de la chance » ; sans doute, les circonstances étaient favorables, mais compte-t-on pour rien la connaissance approfondie du métier, le risque couru, le travail acharné que ces hommes ont fourni? Ceux qui ont réussi le méritaient, et ils peuvent être fiers du résultat. S'il en était parmi eux d'incapables, les secousses de cette industrie sont assez brusques, les remous assez profonds pour les éliminer.

Il y a — ou il y avait — des établissements d'origine différente; certains plaçaient leurs capitaux dans un tissage tout comme ils auraient acheté une ferme [1] : c'était d'un excellent rapport : ainsi un établissement d'une trentaine de métiers nécessitant une mise de fonds d'environ 300.000 francs, aurait rapporté quelque soixante mille francs : un taux d'intérêt de 20 % n'est pas courant; mais de telles organisations n'ont qu'un temps : elles travaillent tant que les maisons de Lyon débordent de commandes; viennent des temps incertains, les fabricants réservent leurs ordres de préférence aux usiniers qui sont du métier et qu'ils emploient depuis longtemps. Il est loisible aux patrons qui ne sont pas de la partie de s'assurer le concours d'un directeur industriel, mais celui-ci, pour aussi bon technicien qu'il soit, peut-il avoir toute l'autorité et toute l'indépendance voulues pour discuter les prix de façon avec le fabricant, comme le ferait un propriétaire d'usine? Nous savons qu'il en est sur qui le patron se repose entièrement du souci de guider l'établissement, et nous tenons même à signaler des exemples de confiance absolue qu'on s'efforcerait vainement de trouver dans d'autres industries. C'est encore un caractère bien propre à

---

[1] Des faits semblables s'étaient produits aux Etats-Unis en 1891. L'*Industrie Textile* du 15 janvier 1891 rapporte que tous les industriels — même des « ex-bouchers » — se sont mis à faire de la soie, achetant à crédit locaux et matériel. C'est une preuve que la plupart des phénomènes économiques ont leur reflet dans le passé.

la soierie et qui, à cent ans d'intervalle, renoue les traditions de l'ancienne collaboration intime du canut et du maître tisserand. Simultanément, les organisations renouvelées de la « Fabrique » et les nouvelles, canuts hardiment établis à leur compte, se multiplient, dans l'espoir de profiter de la belle perspective qui semble s'ouvrir pour l'industrie de la soie.

Mais cette période est particulièrement instable, et nous sommes encore bien loin de la sécurité, même relative, du marché d'avant-guerre : dans un ciel serein, les nuages grossissent vite et prennent bientôt un aspect menaçant. D'une année à l'autre, les difficultés s'ajoutent : élévation des tarifs douaniers chez nos meilleurs clients de la veille; pénurie de matières premières, accroissement des charges fiscales, fluctuation des prix de vente, rareté de la main-d'œuvre spécialisée et insuffisance professionnelle du personnel ordinaire, telles sont les difficultés qui assaillent à la fois les fabricants et les usiniers dès 1921. Ajoutons-y l'augmentation inévitable des salaires qu'il était juste de mettre en harmonie avec le coût de la vie; il n'en est pas moins vrai que les frais des entreprises s'accroissent de 45 à 50 % par le tarif de 1920. Les usiniers s'efforcent d'intensifier encore la production pour rattraper leurs bénéfices sur un plus grand rendement; d'ailleurs les circonstances poussaient à négliger quelque peu la qualité pour maintenir le bon marché. La guerre avait causé un formidable déplacement des fortunes, et on s'accorde à reconnaître dans l'après-guerre une crise de bon goût qui en aurait résulté : aussi la clientèle, étrangère surtout, ne regarde-t-elle pas à quelque malfaçon, pourvu que le prix soit à sa portée.

Le malaise devint apparent en 1921 où le tissage subit une crise dans laquelle sombrèrent plusieurs maisons.

C'était un avertissement, puis quelques mois passèrent : le travail reprit normalement et, à l'inquiétude de la veille, succéda de nouveau la riante perspective du lendemain.

2° La multiplication des usines. — A de nouvelles conditions de l'industrie correspondent de nouvelles bases de fabrication :

le caractère le plus marquant de l'après-guerre est à coup sûr la multiplicité des usines de moyenne et de petite importance; nous aurons l'occasion de préciser davantage la faiblesse numérique des métiers abrités par les nouvelles usines. Mais, dès maintenant, nous pouvons donner un relevé comparatif des établissements en 1914 et en 1924 : à dix ans d'intervalle, la nouvelle tendance industrielle s'est imposée à tout le Bas-Dauphiné.

Tableau des usines et des métiers mécaniques de tissage de la soie dans le Bas-Dauphiné en 1914 et en 1924.

NOMS DES CANTONS	1914 (1)		1924	
	Nombre d'usines	Nombre de métiers mécaniques	Nombre d'usines	Nombre de métiers mécaniques
Le Grand-Lemps	13	1.230	26	1.423
La Tour-du-Pin	12	1.237	49	1.813
Tullins	3	426	4	270
Voiron	16	2.478	37	2.998
Virieu	5	585	12	616
Pont-de-Beauvoisin	22	1.633	60	2.152
Morestel	13	695	23	1.007
Beaurepaire	1	156	1	110
Bourgoin	13	2.109	36	2.437
Rives	13	2.069	24	2.510
Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs	7	1.218	15	1.065
Crémieu	2	208	2	253
Meyzieux	2	96	»	»
Vienne	1	116	»	»
Saint-Marcellin	3	329	6	379
Saint-Geoire-en-Valdaine	8	938	16	985
Vinay	1	164	2	121
La Côte Saint-André	2	150	3	220
Saint-Laurent-du-Pont	1	36	4	108
La Verpillière	1	68	2	104
Roussillon	1	80	3	80
Roybon	3	200	5	230
Saint-Jean-de-Bournay	»	»	6	194
Heyrieux	»	»	2	78
TOTAUX	143	16.221	338	19.153

(1) Les chiffres de 1914 sont ceux de la Statistique Morand. Ceux de 1924 ont été publiés par M. Moreau, inspecteur du Travail à Grenoble, dans la *Revue de Géographie Alpine*, vol. XV, 1927, fasc. IV.

Le rapprochement de ces deux statistiques est frappant, surtout en ce qui concerne les cantons, soyeux par tradition; Le Grand-Lemps double le nombre de ses usines; Rives, Saint-Geoire-en-Valdaine, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs également; Voiron fait mieux encore et Pont-de-Beauvoisin triple ses établissements, tandis que La Tour-du-Pin détient le record d'augmentation et quadruple le total de ses usines de tissage.

En restera-t-on là? Non, et les années 1925 et 1926 ne le céderont en rien aux précédentes. Notre enquête nous a permis de dresser la liste des usines, en les groupant par ancienneté; nous donnons cette statistique ci-après :

Tableau de l'ancienneté des usines actuelles de tissage de la soie dans le Bas-Dauphiné.

Dates de fondation	Nombre d'usines	Dates de fondation	Nombre d'usines	Dates de fondation	Nombre d'usines
1836	1	1884	2	1909	3
1840	1	1885	3	1910	7
1850	2	1886	2	1911	5
1852	1	1889	1	1912	7
1853	2	1890	7	1913	5
1856	1	1892	1	1915	1
1857	1	1893	2	1916	1
1858	2	1894	1	1917	3
1862	1	1895	3	1918	2
1863	1	1896	1	1919	6
1864	1	1897	5	1920	26
1865	2	1898	4	1921	14
1870	10	1899	2	1922	20
1871	2	1900	13	1923	11
1872	1	1901	2	1924	36
1875	5	1902	2	1925	31
1878	2	1903	1	1926	30
1879	2	1904	2	1927	16
1880	7	1905	4	1928	5
1882	2	1906	5	1929	6
1883	1	1907	1		

Elle nous permet, puisque tous ces établissements sont encore en activité, à deux ou trois près, de traduire par des chiffres généraux l'extension du tissage d'après-guerre : nous sommes frappé de l'élévation des chiffres de 1920 à 1926; ils constituent la moyenne la plus forte qui ait jamais été atteinte pour le développement de la soie, et nous pouvons même affirmer qu'aucune industrie, dans aucun pays, n'a jamais connu une telle poussée d'usines dans un temps si court : ces sept années fatidiques ont vu s'ouvrir 168 établissements nouveaux de tissage : or le total actuel des usines dont nous avons pu connaître la date de fondation s'élève à 351 [2] : c'est donc, à peu de chose près, la moitié des établissements actuels qui datent d'après-guerre.

Après 1927, par contre, le mouvement se ralentit et l'augmentation n'est plus que de cinq ou six nouvelles usines annuellement; c'est que les conditions ont complètement changé à cette époque, comme nous le verrons par la suite. Toutefois, et malgré les difficultés nouvelles qui entravent la fabrication et l'écoulement des produits, le nombre des entreprises progresse quelque peu jusqu'en 1930. Pour cette date, nous avons le résultat de notre enquête qui nous a permis de dresser la statistique générale, par communes, de l'outillage de la Fabrique lyonnaise dans le Bas-Dauphiné.

---

[2] Dans ce nombre, sont compris plusieurs tissages que notre Statistique générale de 1930 porte « à domicile ».

Statistique de 1930.

NOMS DES CANTONS ET DES COMMUNES	Nombre d'établisse-ments	Nombre de métiers mécaniques	Nombre d'ouvrières
Canton de Saint-Laurent-du-Pont			
Saint-Laurent du-Pont	1	12	10
Saint-Joseph-de-Rivière	1	60	60
Miribel	1	80	65
Entre-Deux-Guiers	1	10	11
TOTAUX	4	162	146
Canton de Voiron			
Saint-Nicolas-de-Macherin	1	224	215
Coublevie	3	210	190
Saint-Etienne-de-Crossey	1	65	50
Chirens	4	100	138
Saint-Aupre	1	40	35
Voiron	18	1.381	1.231
La Buisse	1	104	90
Voreppe	1	150	130
TOTAUX	30	2.364	2.079
Canton de Saint-Marcellin			
Saint-Marcellin	2	58	62
Chatte	1	45	35
La Sône	1	140	120
Saint-Antoine	2	114	105
TOTAUX	6	357	322
Canton de St-Etienne-de-St-Geoirs			
Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs	2	152	128
Saint-Geoirs	3	83	78
Saint-Siméon-de-Bressieux	3	277	255
Saint-Pierre-de-Bressieux	1	75	70
Sardieu	1	85	60
La Frette	2	260	250
Sillans	1	150	140
Brezins	1	50	34
TOTAUX	14	1.132	1.015

NOMS DES CANTONS ET DES COMMUNES	Nombre d'établissements	Nombre de métiers mécaniques	Nombre d'ouvrières
Canton de Rives			
Rives	2	102	83
Renage	3	577	595
Saint-Jean-de-Moirans	1	62	50
Saint-Blaise-du-Buis	1 (1)	30	25
Charnècles	1	44	32
Beaucroissant	1	60	63
Vourey	1	50	50
Izeaux	2	81	80
Saint-Cassien	1	20	22
La Murette	2	108	100
Réaumont	1	66	60
TOTAUX	16	1.200	1.160
Canton de Roybon			
Roybon	1	80	65
Châtenay	1	40	30
Marcilloles	1	34	40
Thodure	1	30	25
Viriville	3	140	131
TOTAUX	7	324	291
Canton de Vinay			
Vinay	1	140	120
L'Albenc	1	10	8
Varacieux	1	30	30
TOTAUX	3	180	158
Canton de Tullins			
Tullins-Fures	3	248	190
La Forteresse	1	37	35
Saint-Quentin-sur-Isère	1	40	42
TOTAUX	5	325	267

(1) Travaille aussi à façon.

NOMS DES CANTONS ET DES COMMUNES	Nombre d'établissements	Nombre de métiers mécaniques	Nombre d'ouvrières
Canton de Saint-Geoire-en-Valdaine			
Saint-Geoire-en-Valdaine	3	250	225
Velanne	1	35	30
Saint-Bueil	4	389	327
Massieu	2	131	95
Saint-Sulpice-des-Rivoires	1	40	30
Montferrat	1	30	18
Merlas	2	55	48
La Bâtie-Divisin	1	50	40
TOTAUX	15	980	813
Canton de La Tour-du-Pin			
La Tour-du-Pin	6	793	794
Saint-Clair-de-la-Tour	4	134	168
Saint-Didier-de-la-Tour	3	90	82
Saint-Jean-de-Soudain	1	10	8
La Chapelle-de-la-Tour	2	40	45
Cessieu	3	122	115
Saint-Victor-de-Cessieu	3	112	90
Dolomieu	4	248	205
Faverges	4	130	121
Vignieu	1	80	75
Montcarra	1	20	15
Rochetoirin	1	13	10
TOTAUX	34	1.792	1.728
Canton de Bourgoin			
Bourgoin	9	737	646
Jallieu	5	242	256
Ruy	6	593	572
Nivolas-Vermelle	4	258	255
Les Éparres	3	259	214
Monteau	1	105	100
Badinières	1	90	80
Châteauvillain	1	45	35
Saint-Marcel-Bel-Accueil	1	30	24
Succieu	1	20	18
Sérézin	1	30	25
Saint-Savin	2	88	90
TOTAUX	35	2 497	2 315

NOMS DES CANTONS ET DES COMMUNES	Nombre d'établisse-ments	Nombre de métiers mécaniques	Nombre d'ouvrières
Canton de Pont-de-Beauvoisin			
Pont-de-Beauvoisin	6	494	401
Chimilin	4	154	129
La Bâtie-Montgascon	11	284	243
Aoste	4	126	112
Les Abrets	7	424	345
Granieu	2	45	36
Saint-Albin-de-Vaulserre	1	60	55
La Folatière	1	30	25
Saint-André-le-Gaz	7	223	228
Romagnieu	2	65	58
Saint-Jean-d'Avelanne	1	22	21
Corbelin	12	517	591
Fitilieu	3	124	117
Pressins	1	44	40
TOTAUX	62	2.612	2.401
Canton du Grand-Lemps			
Le Grand-Lemps	8	292	292
Châbons	3	234	194
Bizonnes	1	70	99
Apprieu	5	325	290
Burcin	1	18	15
Biol	2	110	90
Flachères	1	50	40
Bevenais	1	140	110
Colombe	2	160	115
Eydoche	1	40	35
TOTAUX	25	1.439	1.280
Canton de Morestel			
Les Avenières	7	406	452
Le Bouchage	1	44	30
Veyrins	8	265	233
Saint-Sorlin-de-Morestel	2	90	98
Thuellin	1	70	65
Vézeronce	1	40	35
Sermérieu	1	21	20
Brangues	1	20	18
Saint-Victor-de-Morestel	1	48	40
Montalieu-Vercieu	1	126	115
TOTAUX	24	1.130	1.106

NOMS DES CANTONS ET DES COMMUNES	Nombre d'établissements	Nombre de métiers mécaniques	Nombre d'ouvrières
Canton de Virieu			
Virieu — Doissin	1	25	20
Virieu — Le Passage	2	22	18
Virieu — Montrevel	1	12	10
Virieu — Panissage	1	28	20
Le Pin	2	84	77
Saint-Pierre-de-Paladru	1	30	25
Charavines	2	174	155
Bilieu	1	35	30
Oyeu	1	94	100
Valencogne	2	80	82
TOTAUX	14	584	437
Canton de Vienne	2	26	20
Canton d'Heyrieux			
Charantonnay	2	35	22
Saint-Georges-d'Espéranche	1	100	100
TOTAUX	3	135	122
Canton de Meyzieux			
Décines	2	14	12
Jonage	1	30	28
TOTAUX	3	44	40
Canton de Roussillon			
Le Péage-de-Roussillon	2	65	57
Salaise-sur-Sanne	1	35	25
TOTAUX	3	100	82
Canton de Saint-Jean-de-Bournay			
Saint-Jean-de-Bournay	1	62	56
Châtonnay	1	22	20
Artas	1	6	2
Culin	1	15	13
Eclose	1	34	32
Meyrieu	3	54	45
Saint-Agnin	1	12	10
TOTAUX	9	205	178

NOMS DES CANTONS ET DES COMMUNES	Nombre d'établissements	Nombre de métiers mécaniques	Nombre d'ouvrières
Canton de La Verpillière			
La Verpillière	2	110	105
Roche	1	50	40
Chèzeneuve	1	30	25
Meyrié	1	54	45
TOTAUX	5	244	205
Canton de La Côte-Saint-André			
La Côte-Saint-André	1	80	80
Saint-Hilaire-de-la-Côte	1	104	100
Champier	1	100	90
Gillonnay	1	40	30
Le Mottier	1	44	40
Pajay	1	26	20
TOTAUX	6	394	360
Canton de Beaurepaire	1	105	88
TOTAL GÉNÉRAL	326	18.331	16.603

Le nombre des établissements passe successivement de 143 en 1914 à 338 en 1926 et à 346 en 1930, compte tenu des usines de velours, comme il avait été fait pour les précédents relevés. On voit que la forte progression s'arrête à 1926 : des usines qui étaient en cours de construction se sont terminées, d'autres déjà achevées ont ouvert leurs portes, mais, depuis, le mot d'ordre est à l'expectative.

3° LA RÉPARTITION ACTUELLE DES ÉTABLISSEMENTS DE TISSAGE. — Nous avons suivi, tout au long du XIX^e^ siècle, la diffusion du tissage dans le Bas-Dauphiné : nous avons vu que les usines, loin de s'établir au hasard, s'installaient toujours en fonction de facteurs de géographie physique et humaine : d'abord les eaux et les routes seules comptaient; avec la diffusion de l'ou-

tillage mécanique, le recrutement de la main-d'œuvre devint un souci de premier plan pour le chef d'entreprise; quels éléments guident aujourd'hui les usiniers? L'électricité, depuis la guerre, va à peu près partout : là où elle n'est pas, la machine à vapeur et peut-être mieux encore le moteur Diesel à huile lourde, même le moteur à gaz pauvre, constituent une force dont on se contente aisément : le tableau que nous avons composé de l'utilisation des forces à la disposition du tissage prouve que quelques industriels négligent l'électricité au profit du Diesel, de l'eau ou de la vapeur, en donnant comme raison l'irrégularité du courant électrique. Hâtons-nous de dire qu'il s'agit le plus souvent de secteurs anciennement aménagés et que la Compagnie s'apprêtait à moderniser. Ajoutons aussi que là où les Compagnies sont concurrencées par d'autres forces, elles font des conditions assez avantageuses pour que l'industriel soit sollicité avant tout par la commodité et le bon marché du courant électrique. Malgré l'absence de sources d'énergie électrique dans le Bas-Dauphiné même, on peut dire que la question du moteur ne se pose plus avec la même importance qu'autrefois : la plupart des lignes de force ont été réinstallées depuis la guerre, et la houille blanche ne manque plus aux portes des Alpes.

Cependant, dira-t-on, la situation géographique conserve toute sa signification; sans doute, la proximité d'une gare de chemin de fer est un avantage indiscutable pour une usine de tissage; mais la multiplication des services par auto-camions a vaincu le problème de l'éloignement des grandes voies de communication : un tissage installé dans un village à l'écart fera les frais d'une camionnette qui assurera la liaison entre l'usine et le centre urbain le plus proche. Ce service fonctionnant occasionnellement revient encore moins cher que les auto-cars qui assurent le transport des ouvrières dans des villes comme Voiron, Rives, Bourgoin ou La Tour-du-Pin. Car, et c'est là le souci primordial des usiniers, aujourd'hui, la foule de petites installations que nous avons dénombrées n'ont pas choisi les villes, mais toujours leur périphérie ou bien la pleine campagne.

Forces employées en HP par le Tissage de la soie dans le Bas-Dauphiné en 1930.

CANTONS	ÉLECTRICITE		VAPEUR		MOTEUR H.L.		MOTEUR G.P.		EAU
	en permanence	secours	en permanence	secours	en permanence	secours	en permanence	secours	
Saint-Laurent-du-Pont.	40	»	»	»	20	»	»	»	»
Voiron	1.215	»	75	200	»	50	»	35	320
Saint-Marcellin	200	»	»	»	»	»	»	»	73
St-Étienne-de-St-Geoirs	425	»	30	»	80	»	40	»	4
Rives	765	»	»	30	100	92	»	60	195
Roybon	100	»	»	»	»	40	»	»	»
Vinay	16	40	»	»	»	»	»	»	45
Tullins	55	»	»	»	35	»	20	»	65
St-Geoire-en-Valdaine.	112	30	»	150	20	»	65	70	350
La Tour-du-Pin	480	10	»	160	100	»	»	»	35
Bourgoin	735	25	»	150	»	50	25	»	388
Pont-de-Beauvoisin	730	40	25	175	70	30	15	125	65
Grand-Lemps	490	10	»	»	60	210	60	60	74
Morestel	273	»	»	15	65	80	»	»	6
Crémieu	130	»	»	»	»	»	»	»	»
Virieu	176	10	»	»	80	30	»	55	88
Heyrieux	13	»	»	»	»	»	100	»	7
Meyzieux	15	»	»	»	»	»	»	»	»
Roussillon	49	»	»	»	»	»	»	»	»
Saint-Jean-de-Bournay	76	»	»	»	»	»	»	»	5
La Verpillière	58	»	»	»	30	»	»	»	»
La Côte-Saint-André	210	»	»	»	30	»	»	»	»
Beaurepaire	15	»	»	»	»	»	»	»	15
TOTAUX EN HP	6.378	165	130	880	690	582	325	305	1.735

De l'examen des statistiques successives de 1914, 1920 et 1930, nous voyons que des cantons comme Meyzieux et Vienne, perdus pour le tissage pendant la guerre, y sont revenus depuis 1926. En compensation, Saint-Jean-de-Bournay, l'antique « Saint-Jean-de-Bournay, toile à voiles », a travaillé depuis la laine et le tulle, pour adopter finalement la soie en 1920. Dans le canton d'Heyrieux également, les communes de Charanton-

nay et de Saint-Georges-d'Espéranche ont vu s'établir, là de petites entreprises en 1925, ici une grosse usine de 100 métiers en 1926. Quelques cantons sont en diminution en 1930 sur les chiffres précédents, surtout si l'on s'en tient au nombre d'usines: Le Grand-Lemps, La Tour-du-Pin, Rives rétrogradent quelque peu, tandis que Voiron, Virieu, Tullins, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Pont-de-Beauvoisin, Saint-Geoire-en-Valdaine restent stationnaires ou même gagnent quelques usines.

Mais c'est de l'étude des localités mêmes acquises au tissage depuis la guerre que nous pourrons mieux dégager les caractères de la nouvelle répartition des usines. Tous les petits ateliers créés depuis 1920 intéressent des localités qui jusque-là envoyaient leur main-d'œuvre à la bourgade voisine. La région de Voiron en offre un exemple caractéristique : avant-guerre, les énormes établissements de 300 et même 500 métiers « aspiraient », pour ainsi dire, le personnel disponible des campagnes d'alentour. Aujourd'hui, et malgré les sollicitations des circuits de camions-autos à l'usage du personnel, chacun reste de plus en plus dans son village : Coublevie et Saint-Nicolas-de-Macherin avaient donné cet exemple d'usines rurales en 1850 et 1856. Depuis la guerre, des tissages occupent sur place les ouvrières de Saint-Joseph-de-Rivière, de Saint-Etienne-de-Crossey, de Chirens, de Saint-Aupre, de Saint-Cassien, et dans Voiron même des ateliers se sont montés dans les quartiers excentriques de Criel, de Sermorens, du Bérard.

Enfin, il y a les communes — parfois même simples hameaux — à l'écart des villes et des routes et où l'usinier espérait trouver une main-d'œuvre stable, docile parce qu'il l'aurait formée lui-même et qui serait moins exigeante que celle de la ville, l'enjeu compensant les quelques sacrifices forcés du début : la plupart du temps ces entreprises revêtent un caractère d'atelier familial très marqué : nous voulons dire que le patron se met à la portée de ses employés; la plus stricte assiduité n'est pas de rigueur à l'époque des travaux des champs, mais en retour le chômage ou le ralentissement du travail n'ont pas

de graves conséquences. Souvent, c'est un façonnier qui possède dans le voisinage une autre usine plus importante; il ne compte la seconde que pour la fabrication d'articles ordinaires; parfois, à la campagne, quelques ouvrières se révèlent exceptionnellement douées pour le tissage : dans ce cas, les articles les plus délicats leur seront confiés. L'exemple est courant aussi de directeurs de grosses usines qui font un essai à leur compte, dans un village voisin : ils mettent au courant un jeune homme actif et intelligent et en font un contremaître gareur[3]; leur présence constante n'est plus indispensable, et il leur suffit de donner des directives à chaque changement de fabrication. Il n'est pas rare de voir leurs propres patrons leur céder des commandes et même les aider à s'installer, si besoin est. Il va sans dire qu'en temps de crise, ces sortes de « sous-entreprises » sont les premières à chômer.

Sur ces bases se sont créés depuis la guerre de nombreux petits ateliers ruraux, disposant de 10 à 20 métiers. Ignorant ces particularités, on pourrait s'étonner peut-être de la présence de tissages à Doissin, Le Passage, Miribel-les-Echelles, Saint-Aupre, Merlas, Saint-Sulpice-des-Rivoires ou bien encore à Oyeu, Bilieu et Valencogne. Comment concevrait-on enfin que des tissages aient pu aller « se percher » à Saint-Jean-d'Avelanne, à Velanne enfin ou à La Forteresse?

Le souci d'avoir des ouvrières qui ne soient pas tentées d'aller s'embaucher ailleurs est la principale explication de la répartition actuelle des usines : elle tend en résumé à l'emploi « sur place » du personnel susceptible de pouvoir surveiller un métier. Cette nouvelle orientation de l'industrie du tissage est venue se greffer sur la répartition ancienne des usines dont les foyers restent sensiblement les mêmes : là où il y a toujours eu des établissements de tissage, il y en a un grand nombre

---

[3] Précisons que la tâche du « gareur » réside dans la mise au point et la réparation des métiers.

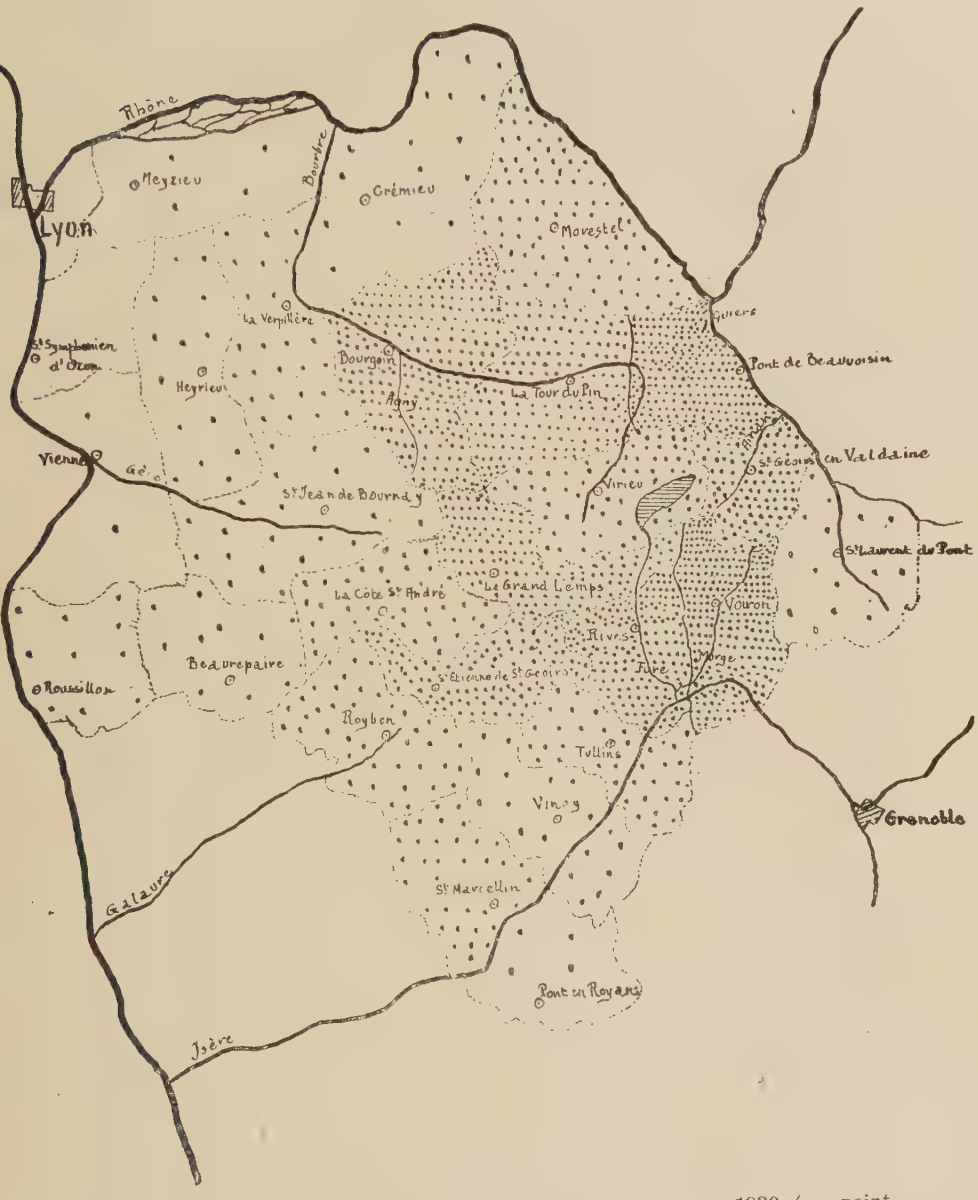

Densité par cantons des métiers mécaniques en usines en 1930 (un point représente 10 métiers).

encore aujourd'hui, sans que pour cela le total du nombre des métiers se soit toujours accru. Les vastes usines — véritables casernes — de Saint-Siméon-de-Bressieux, de Cessieu, de Voiron ont conservé leurs hautes bâtisses; économiquement parlant, certaines ne sont qu'un reflet de leur splendeur passée. Leur activité s'est ralentie, mais on la retrouve dans la série des petites usines qui ont poussé dans les environs; de sorte que finalement le tissage est devenu plus apparent, il empiète davantage sur la vie de la rue au point de faire illusion, et l'on croit souvent à un nombre de métiers supérieur, alors qu'il y en avait autant autrefois : Voiron, La Tour-du-Pin, Les Abrets

Tableau du nombre des métiers comparé à la population des cantons du Bas-Dauphiné en 1930.

NOMS DES CANTONS	PROPORTION		
Pont-de-Beauvoisin	1 métier pour	4,8	habitants
Le Grand-Lemps	1 —	6,4	—
Saint-Geoire-en-Valdaine	1 —	6,7	—
Voiron	1 —	7	—
Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	1 —	7,7	—
La Tour-du-Pin	1 —	8	—
Bourgoin	1 —	8,9	—
Rives	1 —	9,2	—
Virieu	1 —	10,5	—
Morestel	1 —	13	—
Roybon	1 —	19	—
La Côte-Saint-André	1 —	23	—
Tullins	1 —	25	—
Vinay	1 —	37	—
Saint-Marcellin	1 —	41	—
La Verpillière	1 —	44	—
Heyrieux	1 —	47	—
Saint-Jean-de-Bournay	1 —	49	—
Saint-Laurent-du-Pont	1 —	51	—
Crémieu	1 —	82	—
Roussillon	1 —	153	—
Beaurepaire	1 —	214	—
Meyzieux	1 —	264	—
Vienne	1 —	1.520	—

donnent surtout cette impression. Laissant de côté les limites cantonales qui n'ont pas de sens en géographie humaine, nous voyons, d'après la carte suivante, que les cours moyens de la Morge, de la Fure et de la Bourbre, les vallées de l'Ainan et de l'Agny, les Terres Basses restent les foyers de très forte densité soyeuse.

Huit cantons possèdent plus de 1 métier pour 10 habitants; pour frapper l'esprit davantage, disons que dans ces régions une famille sur trois vit du tissage; c'est bien autre chose, à ne considérer que les cantons qui viennent en tête : dans celui de Pont-de-Beauvoisin, il n'y a pour ainsi dire pas de famille qui n'ait au moins un des siens intéressé au tissage. Et, dans cette région, la localité de La Bâtie-Montgascon bat tous les records, puisqu'il y a 2 métiers pour 5 personnes, aux Abrets et à Corbelin 1 pour 3, 1 pour 4 à Saint-André-le-Gaz et à Pont-de-Beauvoisin; la localité de Romagnieu, qui en a le moins, possède 1 métier pour 16 habitants, et la densité moyenne générale est de 1 métier pour 5 habitants. Le Grand-Lemps et Saint-Geoire-en-Valdaine viennent ensuite, mais peut-être non point tant par l'extrême abondance des usines que par la faible densité de leur population : le canton du Grand-Lemps n'a que 10.000 habitants et celui de Saint-Geoire-en-Valdaine 6.721; dans le premier, il y a des centres de très forte densité de tissage, comme Apprieu qui a 1 métier pour 4 habitants, ou encore Châbons, ou bien ce sont de petits villages qui possèdent de gros établissements, tels Colombe et Bevenais.

Dans le second, il existe également des entreprises très importantes : Saint-Geoire-en-Valdaine et Massieu en sont des exemples; mais c'est Saint-Bueil qui, dans le canton et dans tout le Bas-Dauphiné, présente la plus forte densité de métiers : 2 pour 3 habitants; on se demande qui fait la cuisine dans ce pays!

D'autres cantons, comme Voiron, La Tour-du-Pin, Bourgoin et Rives sont beaucoup plus peuplés; ils ont une proportion plus faible de tissages, alors qu'en réalité c'est là qu'on trouve les

exemples de plus forte concentration : Voiron à lui seul groupe 1.974 métiers répartis dans 27 établissements, dont 9 de velours, sans compter plus de 800 métiers installés dans des villages situés dans un rayon de 5 kilomètres seulement autour de Voiron : Coublevie, La Murette, Chirens, Saint-Nicolas-de-Macherin, La Buisse, Saint-Jean-de-Moirans. La Tour-du-Pin réunit également 800 métiers en usines auxquels s'ajoutent les 300 métiers répartis dans les établissements des villages voisins et qui sont commandés économiquement par la ville : ce sont les « satellites » de Saint-Clair-de-la-Tour, Saint-Didier-de-la-Tour, La Chapelle-de-la-Tour, Saint-Jean-de-Soudain, qui continuent l'agglomération urbaine de La Tour-du-Pin.

Nous ferons la même remarque pour Bourgoin; industriellement parlant, et même sur le terrain, Bourgoin, Jallieu et Ruy sont une même ville qui possède 1.500 métiers de soieries; d'autres foyers s'échelonnent tout le long de l'Agny, région de forte densité soyeuse : le long d'une vallée encaissée, pittoresque, en bordure de la route de Bourgoin à La Côte-Saint-André, se suivent les organisations importantes de Nivolas-Vermelle, des Eparres et de son hameau de la Combe, enfin de Châteauvillain.

En continuant, on passe à une contrée de densité moyenne, la région de La Côte-Saint-André; dans cette catégorie se placent aussi les cantons de Virieu, Morestel, Roybon, Tullins, Vinay, Saint-Marcellin; il faut remarquer que ces pays, pour la plupart, sont compris entre des foyers de tissage, et sans doute leur situation particulière a autant fait que les éléments naturels pour la diffusion du tissage dans cette zone intermédiaire; elle comprend de vastes espaces impropres au tissage : les collines de Chambarand et la plaine de Bièvre surtout. Les tissages sont situés en bordure, au Nord et au Sud de chacune des régions ingrates; la limite septentrionale de la plaine de Bièvre présente le groupe de La Côte-Saint-André, Saint-Hilaire-de-la-Côte, Longechenal, Gillonnay; celui du Sud s'étend de Rives à Beaurepaire, et les usines s'y succèdent : à Beaucroissant,

Izeaux, Sillans, Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, Saint-Siméon-de-Bressieux, Viriville, Marcilloles et Thodure, et enfin Beaurepaire qui marque la limite de forte densité vers l'Ouest, jusqu'au Rhône.

Au Sud des Chambarands, dans la noyeraie de la Basse-Isère, le tissage s'est avancé de ville en ville par Tullins, L'Albenc, Vinay, jusqu'à Saint-Marcellin. Les anciennes filatures de La Sône ont cédé la place au tissage, et si Chatte garde encore des moulinages, ils n'excluent pas non plus le tissage. Enfin Saint-Antoine n'a pas hésité à installer des métiers jusque dans son ancienne abbaye dont les vieux murs et les fenêtres à croisillons contrastent avec la trépidation de la mécanique moderne.

La troisième zone est celle des cantons de la périphérie : ce n'est déjà plus le Bas-Dauphiné, avec les caractères géographiques que nous avons relevés au centre : les établissements que l'on y dénombre sont dûs à des initiatives isolées; on les trouve naturellement le long des routes et des voies ferrées; il y a peu de chances pour qu'ils deviennent plus denses, faute de main-d'œuvre surtout : la Valloire et le Viennois sont des plaines aux riches cultures de primeurs, et la récolte des fruits y occupe trop longtemps la main-d'œuvre féminine pour qu'elle puisse travailler dans une usine. Entre Bourgoin et Lyon, les vastes exploitations agricoles retiennent à la terre les faibles disponibilités de main-d'œuvre. Enfin Vienne et Lyon occupent dans les usines de draps ou de fabrication de soie artificielle les ouvrières désireuses de vivre à la ville.

A l'Est et au Sud, les obstacles sont moins grands à l'extension du tissage, et, en effet, cette industrie a passé l'Isère et s'est établie à Saint-Romans et à Pont-en-Royans; au Nord-Est, le Guiers franchi également, des tissages se sont montés à Saint-Béron, à Domessin, en Savoie; au Sud-Est enfin, cinq tissages se sont créés depuis la guerre à Grenoble; peut-on penser que ces essais feront tache d'huile? Il ne semble pas : d'autres industries féminines comme la ganterie et les pâtes alimentaires règnent dans ces régions, et il faudrait rien de moins que leur

décadence pour que le tissage fût à l'aise dans le recrutement de son personnel.

4° Le fractionnement des entreprises. — Nous avons eu à maintes reprises l'occasion d'indiquer la tendance récente à un véritable « émiettement » des entreprises. La création d'ateliers dans les campagnes était souvent un essai; le patron, même s'il en a les moyens, ne hasarde pas tout d'abord de gros capitaux, et surtout l'importance de l'usine est proportionnée au contingent de population — souvent faible — dont il croit pouvoir disposer. Aussi ne nous étonnons pas, même après avoir vu le nombre des tissages doubler de 1920 à 1926, de constater le faible accroissement du nombre des métiers : à cette création de 168 usines correspondent 4.684 métiers, c'est-à-dire un cinquième à peine de l'outillage du Bas-Dauphiné.

La moyenne du nombre des métiers par usines aux différentes époques est éloquente : de 112 en 1914, elle tombe à 63 en 1924 et à 57 en 1930; en particulier de 1920 à 1926, les établissements nouvellement créés disposaient seulement d'une moyenne de 28 métiers chacun.

Cette tendance ne se manifeste pas au même degré dans toutes les régions du Bas-Dauphiné; les cantons du Grand-Lemps, de La Tour-du-Pin, de Voiron, de Pont-de-Beauvoisin, de Bourgoin et de Rives ont particulièrement accentué cette dispersion de la fabrication; nous y voyons les métiers rester sensiblement en même nombre : le canton de Voiron en possède, en 1930, 500 de plus qu'en 1914 pour 24 usines nouvelles, et Bourgoin gagne quelque 200 métiers pour 22 établissements. Il se produit même ce fait curieux d'une diminution du nombre des métiers en même temps que s'effectue une forte poussée d'usines : ainsi des cantons de Tullins, de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs surtout, où le nombre des métiers par usine diminue de plus de moitié, tombant de 174 à 76.

Nous aurons plus de précision encore si nous consultons le tableau suivant :

Répartition par cantons des usines[1]*, suivant le nombre des métiers, en 1930.*

CANTONS	NOMBRE D'ÉTABLISSEMENTS				
	de 10 à 20 métiers	de 20 à 50 métiers	de 50 à 100 métiers	de 100 à 300 métiers	Plus de 300 métiers
Saint-Laurent-du-Pont....	2	»	2	»	»
Voiron	7	11	11	10	1
Saint-Marcellin.....	»	4	1	1	»
St-Étienne-de-St-Geoirs...	1	5	4	5	»
Rives.....	1	5	7	3	2
Roybon.....	1	4	1	1	»
Vinay	1	1	»	1	»
Tullins	»	2	2	1	»
Saint-Geoire-en-Valdaine.	1	5	6	3	»
La Tour-du-Pin.....	7	15	9	2	1
Bourgoin	6	15	4	9	1
Pont-de-Beauvoisin	19	27	12	6	»
Grand-Lemps..	5	8	10	5	»
Morestel.....	7	9	6	2	»
Crémieu.....	»	»	»	1	»
Virieu.....	5	6	3	1	»
Vienne.....	2	»	»	»	»
Heyrieux	1	2	»	1	»
Meyzieux	1	2	»	»	»
Roussillon..... ..	1	1	1	»	»
Saint-Jean-de-Bournay....	4	3	1	»	»
La Verpillière.....	»	2	3	»	»
La Côte-Saint-André	»	3	1	2	»
Beaurepaire.....	»	»	1	»	»
TOTAUX... ..	72	130	85	54	5

Il est clair que le genre d'usines de beaucoup le plus répandu est le moyen atelier de 20 à 50 métiers : nous en trouvons 130; c'est l'organisation qui permet à la fois de recruter un personnel suffisant et d'éviter les gros soucis, disette de commandes, chô-

[1] Y compris les usines de tissage de velours.

mages; les frais généraux sont répartis sur une assez forte production, et elle n'exige pas les réalisations coûteuses de cités ouvrières. Il y a 85 usines possédant de 50 à 100 métiers; les cantons de Pont-de-Beauvoisin et de La Tour-du-Pin sont par excellence ces pays de petite et moyenne industrie. Si nous ne trouvons que 72 établissements ayant de 10 à 20 métiers, c'est que de telles entreprises ne s'adaptent pas à toutes les régions : leur importance est trop faible pour admettre les frais généraux que comporte le recrutement à domicile des ouvrières; aussi voyons-nous ces petits ateliers installés surtout dans les régions de La Tour-du-Pin, de Pont-de-Beauvoisin et de Morestel où les circuits de main-d'œuvre n'existent pas. A Voiron et à Bourgoin, ils constituent une exception en comparaison du nombre des autres entreprises.

Si nous confrontons ces chiffres avec ceux de 1914 :

1 tissage de 10 métiers,
7 — 10 à 20 métiers,
81 — 20 à 100 métiers,
56 — plus de 100 métiers,

nous concluons au triomphe actuel de l'atelier moyen, 215 contre 81, et du petit atelier, 72 au lieu de 7, et par contre à la stagnation des grosses entreprises, où d'ailleurs il s'en faut de beaucoup que tous les métiers soient actifs et que l'on ne trouve plus guère que dans les régions de Voiron et de Bourgoin. Mais il semble bien qu'on soit arrivé à la limite du fractionnement des entreprises au delà de laquelle les frais généraux absorbent les bénéfices. La multiplication des petits ateliers donnerait à penser que l'organisation à façon s'est beaucoup développée depuis la guerre; la statistique que nous donnons confirmera, au contraire, comme nous l'avons dit, que beaucoup de tissages ruraux sont au compte de gros fabricants.

Établissements et métiers mécaniques à façon *et* autonomes *par cantons, dans le Bas-Dauphiné, en 1930.*

NOMS DES CANTONS	Nombre d'établissements à façon	Nombre de métiers à façon	Nombre d'établissements autonomes	Nombre de métiers autonomes
Saint-Laurent-du-Pont	3	80	1	80
Voiron	14	942	10	1.342
Saint-Marcellin	2	114	4	243
Saint-Étienne-de-Saint-Geoirs	8	454	6	678
Rives	9	510	7	690
Roybon	3	74	4	250
Vinay	2	150	1	30
Tullins	4	255	1	70
Saint-Geoire-en-Valdaine	8	476	7	504
La Tour-du-Pin	26	818	8	974
Bourgoin	27	1.164	8	1.333
Pont-de-Beauvoisin	57	2.087	5	525
Le Grand-Lemps	19	962	6	477
Morestel	18	607	5	397
Crémieu	»	»	»	»
Virieu	13	440	1	144
Vienne	2	26	»	»
Heyrieux	3	135	»	»
Meyzieux	3	44	»	»
Roussillon	2	50	1	50
Saint-Jean-de-Bournay	7	121	2	84
La Verpillière	2	84	3	160
La Côte-Saint-André	2	66	4	328
Beaurepaire	1	45	»	»
TOTAUX	235	9.604	84	8.359

Sans doute, à ne voir que le nombre d'usines, les façonniers l'emportent, puisqu'ils possèdent 235 établissements contre 84 aux fabricants, c'est-à-dire près de trois fois moins; mais il est plus logique de n'envisager que l'importance de l'outillage, et alors la différence n'est plus que de 1.245 métiers. Comme il est normal, le façonnier possède des usines de faible importance — la moyenne générale des métiers par usine n'est que de 41 —

tandis que le fabricant a les gros établissements où la moyenne des métiers atteint 100 par usine. Et ce qui est aussi naturel, nous voyons que les établissements autonomes, peu répandus dans les régions de tissage rural et de petits ateliers — Pont-de-Beauvoisin, La Tour-du-Pin, Morestel, Virieu — obtiennent par contre l'avantage du nombre des métiers dans les pays de grande concentration : région de Voiron, de Rives, de Bourgoin, de Saint-Geoire-en-Valdaine. Telle est la situation aujourd'hui, que sera-t-elle demain? Et quel avenir se prépare pour le façonnier si le malaise se prolonge ? La crise est dénoncée par la presse, mais une campagne de journaux ne peut amener qu'un palliatif : le façonnier n'ayant d'autre bénéfice que la différence entre les prix de façon qu'on lui accorde — et nous avons vu que ceux-ci avaient été bien réduits — et le salaire qu'il paye à l'ouvrière, chacun comprend qu'il soit plus atteint que personne par la contribution patronale aux assurances sociales. Il voudrait ne pas diminuer les salaires, et c'est son bénéfice qui est réduit d'autant. L'ouvrier, de son côté, admettrait difficilement qu'à un prélèvement sur son salaire s'ajoutât encore une réduction de son tarif. Le remède? Que l'Etat prenne à sa charge la contribution patronale comme certains le demandent? Ceci nous paraît difficilement réalisable.

C'est là un motif de mécontentement : il y a d'autres « points névralgiques » : un meilleur aménagement de l'impôt sur le chiffre d'affaires fait l'objet de revendications de la part de la Chambre syndicale du Tissage mécanique à façon qui fait ressortir tout ce que peut avoir d'impropre une taxe applicable au montant des affaires d'un industriel; dans l'entreprise du façonnier, la taxe frappe les salaires des ouvriers, c'est-à-dire le travail, dans la proportion des trois quarts : ce n'est pas ce que le législateur a voulu.

Même si ces réformes qui paraissent logiques aboutissent, la situation en sera-t-elle beaucoup plus favorable pour le façonnier? Il restera toujours à la merci du fabricant qui, au moins en temps de crise, peut imposer ses prix de façon; travaillant à

petit bénéfice, en butte aux difficultés de main-d'œuvre, obligé de renouveler son outillage, le façonnier risque de se rebuter, à moins que la situation reprenant quelque « élasticité », il puisse trouver dans des bénéfices normaux une juste compensation de ses risques et un encouragement à ses efforts. Le fabricant apprécie trop le rôle du façonnier pour ne pas lui permettre de se maintenir.

5° Tissage mécanique a domicile. — Le façonnier a les mêmes raisons de laisser subsister le tisseur mécanique à domicile : ce mode de fabrication, pour ainsi dire inexistant avant et pendant la guerre, est devenu l'organisation courante dans beaucoup de régions du Bas-Dauphiné. La localisation de cette forme de travail correspond exactement à celle du tissage à bras à domicile d'autrefois, tandis que les régions rebelles au tissage familial du XIXe siècle n'ont pas adopté davantage le tissage mécanique à domicile : question de tradition et, avant tout, raison économique. Celui qui ne jugeait pas utile de faire les frais d'un métier à bras, d'un prix relativement peu élevé, s'abritant sous le moindre hangar, considère qu'il n'est pas plus avantageux pour lui d'acheter des métiers mécaniques : il lui en faut deux et 25.000 francs lui sont nécessaires, sans parler des frais d'aménagement de la force électrique; de plus, un métier mécanique ne se loge pas n'importe où; il faut un plancher, il faut même des murs solides, si l'on ne veut pas courir le risque de les voir s'abattre sous l'effort de la trépidation, comme le cas a pu se produire. C'est donc un capital assez important qui entre en jeu, et, tout compte fait, beaucoup pensent qu'il est préférable pour le mari de s'employer comme gareur tandis que la femme gagne sa journée d'ouvrière dans une usine : ainsi plus de soucis, pas d'atelier, un nombre déterminé d'heures de travail et autant de bénéfices à la fin de l'année. C'est le raisonnement des tisseurs dans quelques régions de faible densité soyeuse. Mais dans les cantons de Pont-de-Beauvoisin, de La Tour-du-Pin, de Bourgoin et de Morestel, où l'on trouve une forte pro-

Répartition des métiers mécaniques à domicile, en 1930, dans le Bas-Dauphiné.
Un point représente un métier.

portion de tisseurs, ils ne peuvent pas tous se faire gareurs dans une usine; ils aiment assez leur indépendance pour travailler chez eux, même au prix des difficultés éventuelles : le tissage est de tradition, les ouvriers l'acceptent, avec ses avantages et ses mécomptes : les pères faisaient battre 2.500 métiers dans la région, les fils les ont remplacés par 1.100 métiers mécaniques; le progrès s'est traduit par l'accroissement de la production avec un matériel moins encombrant et surtout par une fatigue moindre pour l'ouvrier; mais, à cinquante ans d'intervalle, le tissage reste une tradition dans la famille.

Nous pouvons nous faire une idée de la localisation de cette forme de tissage par le tableau ci-dessous :

Tableau du tissage mécanique à domicile dans le Bas-Dauphiné en 1930.

NOMS DES CANTONS	NOMBRE DE MÉTIERS
La Côte-Saint-André	4
Saint-Marcellin	4
Saint-Jean-de-Bournay	4
Saint-Laurent-du-Pont	8
Saint-Geoire-en-Valdaine	16
Virieu	16
Le Grand-Lemps	21
Rives	25
Voiron	40
Heyrieux	50 (velours).
Bourgoin	92
Morestel	201
La Tour-du-Pin	240
Pont-de-Beauvoisin	400
TOTAL	1.121

Ainsi beaucoup de cantons du Bas-Dauphiné ne possèdent pas de tissage mécanique à domicile : les régions de la Basse-Isère et celles de l'Ouest ne sont pas représentées; d'autres en ont très peu; par contre, les quatre cantons de la Bourbre au Guiers, à

eux seuls, groupent 930 métiers sur 1.121 que nous avons recensés dans le Bas-Dauphiné, et dans ces régions il y a beaucoup de localités abondamment pourvues de cette organisation moderne : Les Avenières possèdent environ 120 métiers, ainsi que La Bâtie-Montgascon; Chimilin et Les Abrets atteignent l'un et l'autre la centaine. La Tour-du-Pin et Saint-Clair-de-la-Tour disposent de 150 environ, Saint-André-le-Gaz, Dolomieu, Veyrins en ont chacun une cinquantaine : ces métiers vont par 4 ou par 6 au maximum, souvent par 2, et l'on se représente l'animation que donnent aux campagnes ces multiples petits ateliers, bruyants et actifs. Autrefois l'activité transpirait moins au dehors; aujourd'hui on voit les lignes de force; les transformateurs ont été multipliés, l'atelier qui abrite les métiers se distingue de la maison ou de la ferme : il est vitré et construit en moellons. Toutefois, plus particulièrement dans la région de La Bâtie-Montgascon, de Corbelin et de Chimilin, et dans la banlieue de La Tour-du-Pin, il n'est pas rare de rencontrer des constructions en brique crue qui semblent jeter un défi aux données mathématiques de la résistance des matériaux. Le plus souvent, c'est de l'usine voisine que viennent les commandes : très rares sont ceux qui s'adressent directement à Lyon. Souvent aussi ce n'est plus l'homme qui est seul à s'occuper des métiers, la femme ou la jeune fille s'en chargent aisément. Evidemment, il y a les « pannes », absences de courant, de plus en plus rares toutefois, car le réseau de distribution d'électricité a été refait presque partout et « l'électricité ne manque plus au pays de la houille blanche »! Mais on peut avoir des pannes de métiers, et, dans cette éventualité, on a organisé la tournée des « rondiers [5] », surtout dans les régions comme Chimilin où le matériel appartient en majeure partie à l'usinier. C'est le contraire à La Bâtie-Montgascon et à Corbelin. Là où existent les « rondiers », une visite quotidienne des métiers est effectuée

[5] Gareurs ambulants au compte de la maison qui fournit le travail et possède les métiers.

par un gareur de la maison. Ce procédé ne va pas sans inconvénients : le « rondier » peut être retenu par ceux qu'il visite, et même en admettant que son itinéraire n'en soit pas retardé, le hasard peut faire que le métier nécessite une réparation, longtemps avant la prochaine tournée. L'idéal est d'être à soi-même son propre gareur, mais alors nous retombons dans l'éventualité déjà envisagée : ne vaut-il pas mieux travailler en usine? Et que dire de cette organisation durant les crises comme celle que nous traversons? Si, lorsque les commandes affluent, le tisseur à domicile peut gagner de bonnes journées parce qu'il échappe à l'obligation de la loi de 8 heures, par contre il est assez naturel qu'en temps de crise les usiniers gardent pour eux-mêmes leurs commandes : or, le métier mécanique ne peut pas entièrement s'identifier au métier à bras du point de vue économique. Il représente un capital important qui dort, sans préjudice de l'abonnement à la Compagnie d'électricité qui « court » pareillement. Enfin l'ouvrier hésite : s'engagera-t-il dans une usine, si l'on veut de lui, ou bien attendra-t-il, derrière ses métiers, des jours meilleurs? et s'il s'embauche ailleurs, ce ne sera pas pour quelques jours : il est gareur, c'est-à-dire ouvrier spécialisé, le patron s'assurera ses services par contrat de longue durée; le chômage a des répercussions beaucoup plus graves qu'autrefois. Aussi, pour toutes ces raisons, nous ne pouvons dire, comme beaucoup l'ont fait, que le tissage mécanique à domicile constitue la formule de l'avenir. Il nous semble devoir rester localisé dans la région des Terres Froides, pays de propriété morcelée à l'extrême, pour lesquelles il constitue une sorte « d'artisanat rural moderne ». Mais le seul fait qu'il existe et qu'il se maintient marque d'un caractère spécial l'industrie de la soie; à une époque où toutes les autres industries ont évolué vers une concentration toujours plus grande de capitaux et d'entreprises, le tissage de la soie est le seul exemple d'une organisation économique qui repose sur la dispersion de la fabrication. Sans doute, il y a une explication : c'est que la concentration existe en fait à Lyon où les services sont centralisés; mais le matériel n'en est pas moins éparpillé dans les

Métiers à bras, en usines et à domicile, en 1930.
(Un point représente un métier à domicile ; une croix, un métier en usine.)

campagnes du Bas-Dauphiné; c'est une preuve que la soie échappe à toute comparaison avec n'importe quelle autre industrie : les transports et les forces comptent peu actuellement parce que les uns et les autres vont partout; seule compte l'abondance d'une main-d'œuvre habile, fruit d'un long atavisme, d'une véritable ambiance soyeuse.

6° Le tissage a bras en usines et a domicile. — La guerre et l'organisation mécanique à domicile ont donné, dit-on, le coup de grâce à l'organisation à bras, et il est devenu courant de répéter : « le tissage à bras a disparu ». Or nous avons dénombré 482 métiers à bras en activité, sans parler d'une centaine, encore montés dans les ateliers, mais qui ne battent plus et qui ont peu de chances de jamais retrouver le mouvement.

Ces quelque cinq cents métiers à bras ne sont pas tout à fait un luxe inutile; la meilleure preuve qu'ils répondent à un besoin, c'est qu'ils ne chôment pas; mais leurs produits s'adressent surtout à la clientèle étrangère, seule en mesure de payer les tissus le prix qu'ils valent.

Tableau des métiers à bras en usines et à domicile dans le Bas-Dauphiné en 1930.

NOMS DES CANTONS	MÉTIERS A BRAS EN USINES		MÉTIERS A BRAS à domicile
	Nombre d'usines	Nombre de métiers	
Le Grand-Lemps	»	»	4 (velours).
St-Étienne-de-St-Geoirs	»	»	14 (velours).
Rives	»	»	50
Meyzieux	1	26	
Morestel	1	15	48 (dont 4 velours).
Virieu	1	12	56
La Tour-du-Pin	3	61	25
Pont-de-Beauvoisin	2	51	120
Totaux	8	165	317

Dans ce total, nous distinguons 165 métiers répartis en 8 usines et 317 métiers à bras à domicile : le tableau ci-dessus donne la répartition géographique.

Ce sont les cantons de La Tour-du-Pin, Pont-de-Beauvoisin, Virieu, Morestel et Meyzieux qui possèdent ces usines; elles appartiennent toutes à des fabricants qui conservent quelques dizaines de métiers à bras, à côté de nombreux autres mécaniques. C'est à Dolomieu que nous avons trouvé l'atelier de métiers à bras susceptible de donner une idée approchée de ce qu'ont pu être les usines d'autrefois. Et encore, combien l'atelier paraissait vide en comparaison de ce qu'il fut! Quel contraste aussi entre cette immense salle où s'élevaient jusqu'au plafond les métiers à bras, énormes machines, aux formes désuètes de mastodontes placides mais relativement silencieux, en comparaison des halls modernes que les métiers mécaniques, à l'armature de fer, emplissent d'un tintamarre assourdissant! Les usines de métiers à bras ressemblent plutôt à des musées où l'on conserverait à titre de curiosité une forme archaïque d'un travail disparu. Et comme l'atmosphère même y est différente! Vous n'y trouvez pas de jeunesse et peu de femmes — une sur dix employés; — les ouvriers sont d'âge mûr, sinon avancé, et vous êtes sûr que le directeur vous parlera, avec une intonation de regret, des temps d'autrefois; heureux de voir qu'on puisse encore s'intéresser à cette fabrication, il vous montrera les collections, satins lattés, lamés or et argent, satins et velours brochés, fabrication genre japonais aux teintes riches, aux reflets mordorés, moirés et changeants : l'esprit se plairait à évoquer le faste de la cour du « Roi soleil », les délicates splendeurs de la Régence ou bien l'apparat des fêtes de l'Empire, si la réalité ne nous rappelait que ces tentures iront plus vraisemblablement orner l'intérieur moderne — stuc et acier — d'un magnat de la n^e avenue. Car le marché national ne peut guère s'approvisionner d'articles aussi coûteux : la fabrication est très lente, le métier a peu progressé et, malgré quelque allégement du mécanisme, le travail reste pénible. De plus, il faut une longue

préparation — 15 jours parfois — pour la mise en route du métier, à chaque nouvel article; un bon ouvrier tisse une moyenne de 4 mètres par jour — un mètre pour certains articles compliqués — au lieu de 20 mètres environ que fabrique l'ouvrière au métier mécanique : le prix de façon est élevé et il s'y ajoute surtout le coût de la matière première, sélectionnée et de première qualité. Il va sans dire que tout est dans le même rapport, depuis le dessin jusqu'à la teinture, et si le prix de revient du mètre varie entre 60 et 100 francs, on peut se faire une idée du prix de vente dans les magasins de Broadway, avec le transport, les douanes et les bénéfices des boutiquiers!

Un débouché, que la fabrication à bras pourrait s'efforcer d'exploiter davantage, serait la clientèle nationale : les tentures d'ameublement en exclusivité ne peuvent intéresser qu'une minorité de riches; mais une fabrication moins somptueuse et qui conserverait les mêmes qualités de sobre élégance pourrait attirer ceux qui ont les moyens de s'évader du « papier peint ». Le tissage à bras est-il définitivement condamné? Il semble bien que les industriels ne se fassent pas beaucoup d'illusions à son sujet : il ne disparaît pas brusquement, mais de jour en jour, de nouveaux métiers s'arrêtent; là où nous en avons vu une cinquantaine, il y en avait naguère 175. La cause? pas tant la disette de commandes que la pénurie de personnel : nous avons dit que les femmes sont là une minorité, et d'ailleurs on ne peut les employer qu'à la préparation ou à la manutention. Les hommes? Il y a la génération des plus de « cinquante ans » qui s'y emploie encore, mais il ne se forme plus d'apprentis. Comme nous le disait le directeur d'un des plus gros établissements de ce genre, le préjugé veut que le tisseur à bras doive moins gagner. La réalité est quelque peu différente : un bon ouvrier a un salaire supérieur à celui d'une ouvrière de tissage mécanique; oui, mais cet homme n'aurait-il pas pu devenir gareur et alors gagner plus encore? Tel est le raisonnement du jeune homme qu'on sollicite de s'employer; et puis le métier est pénible, l'attention ne doit jamais être en défaut, le moindre

« loup » nécessite l'arrêt immédiat du métier; dans la fabrication mécanique, au contraire, l'erreur n'empêche pas la pièce de se dérouler, au prix quelquefois d'une malfaçon d'un bout à l'autre de l'article. En dépit des mécomptes inévitables, le métier mécanique poursuit sa conquête de tous les articles et peu lui résistent encore : on nous a signalé des essais récents en vue de l'imitation mécanique du petit nombre de fabrications restées l'apanage du métier à bras; dans ce but, on double le fil de la trame pour obtenir l'épaisseur voulue; la disposition du dessin par la croisure des fils, la qualité surtout de la fabrication ne sont pas encore au point, mais le succès n'est plus qu'une question de temps.

Encore vingt ans et les métiers à bras s'arrêteront, faute de personnel, et ce sera un gros préjudice pour la fabrication nationale. Qui ne comprend en effet que la présentation d'un bel échantillon intéresse toujours un client éventuel et attire son attention? Cet article est une garantie pour les autres fabrications et déclanche la commande. Beaucoup de patrons l'ont si bien vu que nous en avons noté plusieurs, du moins dans la région de La Tour-du-Pin à Dolomieu, qui conservent un ou deux métiers à bras à côté de centaines de métiers mécaniques, afin d'être en mesure de satisfaire complètement les commandes de leur clientèle. D'autres s'adressent occasionnellement à des tisseurs à bras à domicile. Nous savons qu'il y en a encore 295 dans les mêmes cantons des Terres Froides, ainsi que dans le Nord du canton de Rives, auxquels s'ajoutent 22 métiers de velours, dont 14 dans le canton de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs où cette spécialité de tissage de velours à domicile est centenaire. Mais le tissage à bras familial s'éteint aussi en même temps que le canut, et on ne peut plus se hasarder qu'à souhaiter la survivance de quelques métiers à bras à titre « d'échantillons » dans les usines pour la confection des articles qui se défendent encore contre le métier mécanique.

7° Les caractères nouveaux de la fabrication. — A) *La soie*

artificielle. — Il n'y a pas d'industrie qui puisse se prêter comme celle de la soie à une telle diversité de produits façonnés : au début, on n'utilisait que le fil de soie naturelle; nous avons dit comment, à l'imitation des étrangers, et au profit des cotons de provenance anglaise, les tissus mélangés étaient devenus en grande faveur après 1825. Ce fut plus tard la vogue de la laine mélangée à la soie, et enfin des recherches de Chardonnet, un Bas-Dauphinois, originaire de Charette, est né, après 1888, un succédané de la soie, en butte d'abord aux railleries des « compétences [6] », mais qui est devenu, surtout entre les mains des industriels étrangers, l'aliment le plus important — comme le pain sur une table française — de l'industrie soyeuse. La soie artificielle a pris un essor prodigieux, depuis la guerre surtout, parce qu'elle seule permet la fabrication à bon marché, à la portée de la masse des clients nouveaux de la soierie. De 600 tonnes en 1896, la production mondiale de la soie artificielle a passé de 12.000 tonnes en 1912 à 200.000 tonnes en 1929 [7], c'est-à-dire quatre fois plus que la production de la soie naturelle à la même époque.

La France, qui vient au quatrième rang, a élevé sa production en soie artificielle de 1.700 tonnes en 1913 à 6.300 en 1925; mais nous sommes loin de suffire à nos besoins. En 1922, Lyon a produit pour une valeur de 140 millions de tissus artificiels, de 800 millions en 1924 et de 1 milliard en 1925, sur les 6 milliards que représente la valeur de la production mondiale. Si l'on tient compte des valeurs respectives des deux produits, la soie naturelle coûtant, en 1925, 260 francs le kilogramme, alors que sa rivale ne dépasse pas 80 francs, on voit que la soie artificielle l'emporte par le poids de la matière ouvrée.

---

[6] Un article paru dans l'*Industrie Textile* du 10 janvier 1888 s'exprime ainsi à propos de cette découverte alors récente : « Il est peu probable que cela passe jamais dans la pratique (!), mais la préparation d'une soie artificielle n'en est pas moins ingénieuse. »

[7] Giorgio Mortara, Prospettive economiche, reproduit par l'*Industria Lombardo* du 10 janvier 1931.

Cette extension de la soie artificielle se traduit, dans le Bas-Dauphiné comme dans les régions voisines, par une proportion sans cesse croissante de métiers mis au service de l'article en vogue. Il est impossible de fixer une proportion d'ensemble pour ce produit; tout ce que nous pouvons dire, c'est que nous avons dénombré environ 200 usines, dont plus des trois quarts de la fabrication portent sur « l'artificielle »; une centaine d'autres établissements y consacrent au moins 30 % de leurs métiers, et enfin à peine en avons-nous recensé une trentaine qui boudent la nouvelle fabrication. Parmi ces derniers, il en est quelques-uns pour lesquels l'abstention constitue pour ainsi dire un principe; mais la plupart disposent d'une installation et surtout d'un personnel aptes à faire de beaux tissus : satins riches, articles façonnés et brochés, armures.

Ces proportions n'ont rien d'absolu, les articles fabriqués varient suivant la mode et avec la saison, et l'on sait que nulle autre industrie ne subit, aussi rapidement et aussi brutalement, les caprices de goût du jour; aussi, d'une semaine à l'autre, il arrive qu'un usinier soit obligé d'orienter sa fabrication d'une façon nouvelle; à lui de s'équiper, de répartir les métiers, de combiner la mise sur métier des articles de façon à éviter le chômage et à parer, en cas de besoin, à l'exécution d'un afflux de commandes imprévues.

Il est bien difficile également d'établir une répartition géographique des genres de fabrication, si ce n'est pour le velours qui se groupe à Moirans, à Voiron et aux abords de Lyon; toutefois c'est ici encore une question d'ancienneté, pour l'établissement et pour le pays. Le plus souvent — car il y a quelques exceptions — ce sont les petits ateliers récents qui se confinent dans l'artificielle; mais on trouve aussi de grosses usines où cette fabrication se fait sur une vaste échelle, avec des procédés en série, qui répondent le mieux à ce genre de fabrication bon marché. Dans les campagnes où le tissage existe de longue date, on trouvera plus facilement un atelier de moyenne importance, dont le patron — la plupart du temps un façonnier — aura lui-

même dressé son personnel à une fabrication de « cuit [8] » qui fait sa réputation sur la place de Lyon. Les fabricants, par contre, ont toujours une forte proportion de métiers d'artificielle dans leurs établissements, à moins encore — mais le cas est très rare — que la maison, possédant plusieurs usines, ne spécialise chacune d'elles dans un article déterminé.

Quel avenir attend la soie artificielle? Après des progrès sans précédent, nous la voyons en proie à plus de difficultés encore que les autres articles qui restent assez demandés. La soie naturelle prend même l'offensive, et un mouvement publicitaire s'emploie à la remettre en faveur, favorisé par la baisse considérable du produit [9]; il est vrai que la soie artificielle doit baisser, dit-on, dans une plus forte proportion encore. Nous avons recueilli les avis de tous les tisseurs sur cette question et nous devons avouer qu'il est difficile d'en tirer une conclusion précise : en cette matière, chacun de nos interlocuteurs était « orfèvre » et prévoyait ce qu'il désirait voir arriver. Pour certains, l'avenir est tout entier à l'artificielle: la technique du tissage de l'artificielle est la même que pour le fil naturel et les chimistes travaillent à éliminer les derniers défauts de la matière: élasticité insuffisante encore et « fils brillants »; la perfection étant obtenue, la grande différence de prix — au moins du simple au double pour le même genre d'article — assurera le monopole du marché à la fabrication artificielle. Il faudra, pour concurrencer l'étranger, organiser le tissage en grand; c'est la mort de l'atelier à domicile, la disparition même de l'usine de petite et de moyenne importance.

Et d'autres industriels de répondre : « Nous ne pourrons pas lutter contre les Allemands et les Américains dans ce domaine.

---

8 Le fil de soie est teint avant d'être tissé; ensuite, il est « cuit », opération qui le débarrasse de sa teneur en grès et lui donne l'éclat et le brillant des étoffes riches.

9 Actuellement (décembre 1930), la grège vaut 160 francs le kilog, moins cher en proportion qu'avant la guerre, où on la payait 45 francs. L'artificielle s'est effondrée à 30 francs le kilog.

La grande concentration des entreprises qu'il faudrait réaliser ne correspond ni à notre organisation économique, ni au génie de notre race : revenons à la soie naturelle; profitons de la suprématie que nous détenons toujours — quoi qu'en disent les pessimistes — dans les articles de haute tenue artistique; ne visons pas à la quantité; notre fabrication, si elle est l'objet de tous nos soins, nous payera de nos peines; donnez à chaque ouvrière le temps de tirer parti de tous ses dons et il n'est pas dit que la période des tisseurs-artistes d'autrefois ne refleurisse pas encore dans notre région. » La seconde thèse, nous ne le cachons pas, nous semble bien séduisante, et c'est presque un devoir que de souhaiter la voir se réaliser. La dure crise qui sévit actuellement atteint surtout la fabrication artificielle, et c'est dans ce domaine que l'avenir s'annonce le plus sombre et pour le plus de temps.

B) *Le velours.* — La fabrication du velours va de pair avec celle de la soie dont elle se distingue toutefois non seulement par sa technique particulière, mais aussi pour des raisons économiques : main-d'œuvre et surtout investissement de capitaux beaucoup plus considérables : le métier de velours est plus compliqué, plus encombrant, et son prix plus fort : tandis qu'un métier de soierie vaut de 5.000 à 9.000 francs, suivant le nombre de « boîtes [10] » qu'il comporte, on n'a pas de métier de velours à moins de 13 à 17.000 francs, selon la perfection de son équipement. La petite usine de velours de 10 métiers nécessite une mise de fonds d'au moins 300.000 francs; le métier n'est pas, en effet, la seule dépense supplémentaire, c'est toute l'installation qui se trouve dans le même rapport; les travaux de préparation, l'ourdissage entre autres, nécessitent un matériel beaucoup plus considérable; la superficie couverte est plus grande et surtout

[10] Nom donné au châssis en fer ou en bois qui reçoit la navette; pour le tissage des étoffes en fils de nuances variées, on peut utiliser des métiers qui ont jusqu'à sept boîtes.

la dépense d'énergie est plus élevée. Alors que l'on évalue en moyenne — car chaque fabrication a ses exigences — à 1/3 de HP la force nécessaire pour actionner un métier, c'est 1/2 HP qu'il faut pour un métier de velours. Dans la plupart des usines, d'ailleurs, on a adopté le moteur individuel, alors que beaucoup de propriétaires de métiers de soierie n'en sont pas partisans : on comprend que le moteur individuel en lui-même soit plus coûteux; il peut arriver que l'énergie fournie soit supérieure à la force utile, et les lubrifiants nécessaires sont beaucoup plus considérables. Enfin la main-d'œuvre est plus nombreuse, chaque ouvrière ne surveille qu'un métier : c'est ainsi que dans le Bas-Dauphiné, à 1.536 métiers correspondent 2.320 employées, alors que dans la soierie il y a moins d'ouvrières que de métiers. Par contre, c'est une grosse économie dans les transmissions, et si le moteur individuel ne peut s'amortir dans la fabrication continue, il en est différemment dans le velours, où les arrêts étant plus fréquents, l'ouvrière bloque le moteur en même temps que le métier.

Sur 20 établissements et 1.536 métiers que nous avons recensés dans le Bas-Dauphiné, il y en a 11 qui sont au compte de façonniers, mais ils ne groupent que 579 métiers, tandis que les 9 usines appartenant aux fabricants disposent de 957 métiers : là le nombre des métiers varie entre 30 et 60, avec une moyenne de 52; ici il est le double et la moyenne dépasse la centaine. Nous ajouterons même que la moyenne des métiers par usines à façon est fortement remontée par la concentration de 339 métiers dans un même établissement au compte d'une société disposant de moyens supérieurs à ceux d'un particulier.

Comme la soie artificielle le velours connaît une grande vogue depuis 1919 : la comparaison des moyens de production avant 1913 avec ceux d'aujourd'hui permet de mesurer cet accroissement.

Tableau de l'outillage du tissage du velours dans le Bas-Dauphiné en 1913 et 1930.

NOMS DES CANTONS	1913		1930			
			A FAÇON		AUTONOMES	
	Nombre d'usines	Nombre de métiers	Nombre d'usines	Nombre de métiers	Nombre d'usines	Nombre de métiers
Le Grand-Lemps	2	78	1	20	2	100
Voiron	3	462	5	161	5	482
Pont-de-Beauvoisin	2	58	2	24	»	»
Rives	1	170	1	339	1	225
St-Étienne-de-St-Geoirs	1	55	1	20	»	»
Virieu	»	»	1	15	»	»
Crémieu	»	»	»	»	1	150
TOTAUX	9	823	11	579	9	957

L'augmentation est considérable pour ce genre de fabrication très particulière; c'est surtout Voiron qui en a profité, puisqu'il possède à lui seul la moitié du total des usines, mais il ne groupe guère plus du tiers des métiers : il s'y est monté en effet, après 1919, plusieurs petites usines à façon qui ont toutes bien réussi. Un autre fait à signaler est la survivance du velours à Brezins, près de Sillans, où battent encore une dizaine de métiers de velours à bras à domicile pour la fabrication du velours « frisé » qu'on passe effectivement « au fer » et qui se tisse « en simple », au contraire de la fabrication courante du velours. C'est probablement encore une spécialité locale dont les jours sont comptés, car les métiers cesseront de battre en même temps que le cœur de leurs maîtres.

Dans les centres urbains, au contraire, le velours se maintiendra, dans les limites des besoins de la clientèle, cela va sans dire; nous ne croyons pas, en tout cas, que ce soit faute de main-d'œuvre : les veloutières se considèrent un peu comme l'aristo-

cratie des tisseuses; il faut reconnaître qu'elles doivent être de bonnes ouvrières pour y réussir, et leurs salaires sont, par suite, un peu plus élevés : de 10 à 15 % environ. Enfin, s'il leur faut une grande habileté, peut-être ont-elles à déployer moins d'efforts : en cas de « loup », la marche arrière du métier est automatique, et aussi leur attention n'est pas dispersée sur deux métiers.

C'est plutôt une crise de débouchés qui menace cette industrie; plus encore que la soierie, elle reste une fabrication de luxe, malgré les efforts des fabricants pour arriver à lancer sur le marché un produit léger qui ne dépasserait pas le prix de la soie; la difficulté sera de mettre le nouvel article à la mode. D'autres voient une solution aux difficultés — car la crise atteint durement le velours — dans l'application de l'organisation allemande en cartels. On parle d'un vaste consortium des velours, qui serait facilité par le petit nombre de grosses maisons, déjà constituées en Syndicat des velours; on comprend un « trust » de pétrole, de houille, produits indispensables; mais si la clientèle boude le velours, la Société, malgré ses moyens accrus, risque d'avoir à subir la situation tout comme de petits usiniers.

Dans l'énumération des fabrications nouvelles, et pour montrer les heureux résultats de l'esprit d'initiative des tisseurs en général, et des Voironnais en particulier, nous mentionnerons la spécialité de fabrication d'objets de pansement de coton et de gazes hydrophiles que s'est adjointe la maison Ruby. L'atelier de tissage fonctionne parallèlement, et ce « jumelage » d'industries, apparentées par l'organisation, mais différentes par les débouchés, donne à de telles entreprises une plus grande souplesse, tant dans l'emploi du personnel que dans l'utilisation du matériel. Ce sont ces avantages qui ont fait naître, toujours à Voiron, l'usine de la Textilose : cette fabrication, dès 1919, s'est occupée de la filature et du tissage du fil de papier pour en faire des tentures murales, des carpettes, des tapis « genre Jacquard »; mieux encore, l'usine annexe, installée plus récemment, dispose d'une trentaine de métiers aménagés en vue

du tissage d'un fil de papier très fin — 10 kilomètres au kilogramme — mélangé à la soie artificielle ou au coton; les tentures qui en résultent sont lavables et soutiennent, à tous les points de vue, la comparaison avec les plus riches des papiers peints. Sans doute, on ne peut voir dans ces initiatives une orientation possible pour le tissage de la soie du Bas-Dauphiné: mais ce sont des exemples de réalisations heureuses, indices d'une activité et d'une volonté de réussir qui défient toutes les vicissitudes économiques.

8° Le problème de la main-d'œuvre. — Nous savons que le souci de trouver du personnel avait déterminé une nouvelle orientation de l'industrie soyeuse après la guerre. Pour que les industriels aillent au-devant de difficultés comme l'absence de communications, les inconvénients de la vie en rase campagne, les mécomptes que peut réserver une main-d'œuvre entièrement ignorante du métier, il faut qu'ils ne puissent vraiment pas trouver en ville les ouvrières nécessaires à leurs métiers.

Nous dirons tout de suite qu'il n'en est pas de même partout et que cette crise de personnel ne sévit avec beaucoup d'acuité que dans les régions arrivées « à saturation » en matière de tissage : les vallées de la Morge et de la Fure, celle de l'Ainan, la Bourbre depuis Virieu jusqu'à Bourgoin, l'Agny de la Combe-des-Eparres à Ruy, les Terres Basses et les environs de Pont-de-Beauvoisin, pays de très forte densité de tissage. Dans d'autres points du Bas-Dauphiné, nous avons recueilli également des doléances sur la disette de main-d'œuvre, mais nous ne cacherons pas que souvent les employeurs paraissaient assez à l'aise pour recruter leurs ouvrières, et — c'est naturel — ils tenaient à le rester. Le cauchemar de la main-d'œuvre remonte à 1919 : beaucoup de femmes, revenues à la terre ou embauchées dans les usines, abandonnèrent la soie, même après le retour de leurs époux démobilisés; d'autres purent alors se dispenser de travailler au dehors. Les réfugiées rentrèrent dans leurs pays libérés; les offres de personnel se firent plus rares

au moment où la demande était illimitée. On vit s'organiser une véritable « chasse à la main-d'œuvre », non seulement à l'aide de surenchères dans les salaires, mais aussi par la multiplica-

Organisations en faveur des ouvrières du tissage de la soie dans le Bas-Dauphiné en 1930

NOMS DES CANTONS	Auto-bus	Cuisines ou fourneaux — Réfectoires	Dortoirs	Cités et nombre de ménages logés
Saint-Laurent-du-Pont...	»	»	»	»
Voiron	13 (1 hebd.)	5	4	7 600
Saint-Marcellin.....	1 (1 hebd.)	»	1	»
St-Étienne-de-St-Geoirs ..	4	1	1	1 50 pensionnat
Rives.....	2	3	3	4 130
Roybon.....	1	1	2	»
Vinay.....	»	1	1	»
Tullins :.....	3	»	2	1 »
Saint-Geoire-en-Valdaine..	1	1	2	1 30
La Tour-du-Pin..... ..	1	»	2	3 75
Bourgoin.....	1	»	1	8 490
Pont-de-Beauvoisin	7	»	1	2 50
Le Grand-Lemps.....	7	4	4	3 60
Morestel.....	1	»	»	»
Crémieu.....	»	»	»	»
Virieu.....	3	1	1	»
Vienne.....	»	»	»	»
Heyrieux.....	»	»	»	»
Meyzieux	»	»	»	»
Roussillon.....	»	»	»	»
Saint-Jean-de-Bournay ...	»	»	»	»
La Verpillière.....	»	»	»	»
La Côte-Saint-André.....	3	»	»	»
Beaurepaire.....	»	»	»	»
TOTAL..... .	48	17	25 (de 4 à 80 lits)	30 1.485

tion des services d'auto-cars qui, jusqu'à quatre fois par jour, prennent et ramènent à domicile les ouvrières empruntées aux campagnes prochaines et même aux villages voisins. On a ainsi abouti à une grosse augmentation des frais généraux, dont on peut se faire une idée quand on pense que certains de ces services effectuent quotidiennement un circuit total de 100 kilomètres. On en arrive à ce non-sens économique : deux villages voisins font échange de main-d'œuvre alors qu'une entente entre les chefs d'entreprises conserverait à chaque localité ses disponibilités de personnel.

Ces situations, contraires à la logique, ne pourront pas s'éterniser; la nécessité pour les patrons de restreindre les frais généraux les amènera à ne maintenir que les services destinés à compléter la main-d'œuvre, mais on ne verra plus des circuits organisés à seule fin de créer des difficultés à un collègue voisin, comme c'était parfois le cas. D'autre part, les jeunes filles, les femmes surtout, trouveront de moins en moins de charmes à ces voyages pénibles, particulièrement à la mauvaise saison : seules resteront celles qui ne pourront s'employer sur place.

D'ailleurs nous nous plaisons à reconnaître que la concurrence pour la main-d'œuvre n'est qu'une exception : notre enquête auprès des industriels — dont le tableau ci-dessus indique le résultat — nous a permis de recenser une cinquantaine d'entreprises assurant le transport des ouvrières.

Nous trouvons le plus grand nombre des services d'autobus dans le canton de Voiron où il en existe 13; il y en a 7 dans chacun des cantons de Pont-de-Beauvoisin et du Grand-Lemps, 4 dans celui de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, 3 dans ceux de Tullins, de Virieu et de Rives : la plupart des autres cantons en ont moins encore : ainsi Bourgoin et La Tour-du-Pin n'en possèdent qu'un ou deux chacun. Qu'on nous comprenne bien, il ne s'agit pas de blâmer en elle-même cette initiative en faveur des ouvriers, et même nous sommes heureux de citer l'exemple de cet industriel de Corbelin qui fait prendre son personnel à domicile, pour la rentrée de l'après-midi, non parce qu'il man-

que de main-d'œuvre, mais parce qu'il a compris que son propre intérêt lui commandait d'épargner à ses ouvrières une course inutile. Mais qu'on évite, pour une question de concurrence, de longues randonnées pénibles, même pour des jeunes, qui peuvent plaire quelque temps pour lasser bientôt, et dont le seul résultat est l'instabilité de la main-d'œuvre.

Mieux vaut comprendre les institutions en faveur du personnel du point de vue familial; les exemples de ce genre sont nombreux dans le Bas-Dauphiné : nous avons recensé 17 établissements, dont 12 dans les seuls cantons de Voiron, Rives et Le Grand-Lemps où fonctionnent des organisations de cuisines, de « fourneaux alimentaires » ou de réfectoires; nous ne parlons pas des usines où un simple local est mis à la disposition des ouvrières. Il s'agit, dans le cas qui nous occupe, d'organisations véritables qui permettent aux ouvrières de prendre un repas chaud et complet dans une salle aménagée, chauffée l'hiver. Dans la presque totalité des cas, seul le repas de midi se fait à l'usine, l'ouvrière rentrant chez elle le soir. On trouve même encore 25 dortoirs utilisés pour tout le Bas-Dauphiné. Ils existaient avant-guerre et ils sont restés; mais qu'on ne se représente pas de longues rangées de lits : les dortoirs ne reçoivent plus d'ouvrières de la Maurienne ou du Vivarais; ils n'ont d'utilité que l'hiver et intéressent quelques rares ouvrières des campagnes que le mauvais temps fixe à l'usine pour une ou plusieurs nuits par semaine. Suivant l'origine du recrutement, ce sont dix, vingt ouvrières ou bien seulement deux, trois qui couchent dans le dortoir, quand elles ne peuvent faire autrement.

Enfin, l'organisation la plus féconde pour une entreprise importante est la cité ouvrière. Seule, elle peut assurer une main-d'œuvre stable et attachée à l'établissement. Nous en avons recensé 30, depuis celle de quelques ménages jusqu'au véritable village. Les deux exemples les plus remarquables que nous ayons vus sont ceux de Renage et de Ruy.

A Renage, la maison « Les Successeurs de Montessuy » a

profité de son ancienne et vaste installation pour créer, dans le cadre admirable des gorges de la Fure, au milieu d'un parc immense, une cité comprenant 22 appartements : 4 pièces sont concédées pour un loyer de 600 francs par an; pour la tranquillité des parents, existent une garderie et une école où fréquentent 65 enfants; un établissement de bains-douches fonctionne gratuitement à l'usage du personnel; les services d'un médecin ainsi que la fourniture des médicaments sont assurés sans frais aux employés. Parallèlement fonctionne un orphelinat, aux frais de l'usine; l'instruction et l'entretien sont donnés à l'enfant; à 13 ans, la jeune fille fait son apprentissage, et à partir de ce moment elle est rétribuée, comme elle le serait ailleurs avec le bénéfice de sa pension complète moyennant 220 francs par mois. Enfin, à vingt ans, elle reçoit une dot de 8.000 francs. Ainsi est assuré matériellement et moralement, à maintes jeunes filles déshéritées, un sort meilleur que celui de beaucoup de leurs compagnes pourvues d'une famille.

Les réalisations de la maison Schwartzenbach, à Ruy, sont également dignes d'être connues. Sans parler de deux cités, l'une de 159 chambres à La Tour-du-Pin, l'autre de 36 à Montceau, la direction a créé de toutes pièces — peut-on dire — le hameau de Boussieu, près de Ruy : 188 logements, comprenant 590 pièces, sont groupés par petits pavillons indépendants, agrémentés de jardins clôturés, tout cela aux portes mêmes de l'usine et en dehors de celle-ci. Ce ne sont pas des baraquements ouvriers, en bois ou en matériaux fragiles, qui prennent tout de suite l'aspect d'un campement de nomades et qu'on trouve parfois annexés à d'autres industries ou dans d'autres régions : ici, c'est la maison familiale, bien construite et bien comprise, aux couleurs claires, qui donne une impression de bien-être et de sécurité dans le travail.

Ainsi c'est, dans le Bas-Dauphiné, un total de 1.500 ménages — c'est-à-dire au moins 4.000 personnes — que la crise du logement ne préoccupe pas. C'est là une garantie qui n'est pas peu favorable au développement de la soie.

Nous savons bien que, seules, les grosses usines peuvent entreprendre et réaliser de telles institutions, mais, pour tous les patrons, il nous semble que le but doit être de fixer la main-d'œuvre et non de la déplacer, l'avantage de la famille ouvrière allant de pair avec leur intérêt personnel.

La faveur des cités ouvrières ne doit pas être le seul fait des étrangers, c'est aux familles françaises surtout qu'il faut penser, et ce sont elles qu'il faut attirer, puisque la main-d'œuvre nationale constitue la grosse majorité du personnel tisseur. La quasi-unanimité des hommes : gareurs, visiteurs, employés, au nombre de 2.000 au total, sont des Français. Des renseignements que nous avons recueillis auprès des employeurs, il résulte que les usines du Bas-Dauphiné occupent environ 1.200 ouvrières étrangères dont la majeure partie, 1.000 à peu près, sont des Italiennes; il y a encore 150 Arméniennes et une cinquantaine d'ouvrières de nationalités diverses; polonaises, grecques, albanaises, embauchées dans de grands établissements.

Presque tous les chefs d'industrie s'accordent à reconnaître la supériorité de l'ouvrière française. Parmi les étrangères, les Italiennes sont assez appréciées pour leur soin et leur patience, mais presque tous les patrons ne les emploient qu'aux travaux de préparation où elles excellent, laissant aux Françaises le tissage proprement dit qui exige plus de goût et de fini.

Parmi nos compatriotes, on s'accorde à donner la supériorité aux ouvrières originaires d'un pays où le tissage est ancestral : il semble qu'il y ait une sorte d'atavisme et de prédestination naturelle; si ce n'est pas de l'hérédité, c'est tout au moins une grande familiarité, venue de bas âge, avec les opérations du tissage et l'habitude de voir et d'entendre le métier en activité. Nous ne voulons pas dire qu'il n'y ait pas de bonnes tisseuses ailleurs que dans le Voironnais ou les Terres Froides, mais il est reconnu que, dans les autres contrées, l'habileté moyenne est moins grande, même s'il n'y a pas de circonstances locales défavorables, comme l'industrie du drap à Vienne qui est pour l'ouvrière une mauvaise préparation au tissage de la soie. Il

existe ainsi des régions que l'industrie soyeuse a peu de chances de gagner jamais : que sont les 30 métiers de soie à Vienne à côté des 10.500 ouvriers et ouvrières de l'industrie du drap?

II. — La place du tissage dans la vie économique du Bas-Dauphiné.

Le tissage de la soie, par ses nombreux aspects de fabrication, par le grand nombre des communes qu'il intéresse, depuis la ville comme Bourgoin ou Voiron jusqu'au hameau à l'écart des routes, tient plus qu'aucune autre forme d'activité une place prépondérante dans la vie du Bas-Dauphiné. Dans beaucoup de régions, c'est le seul moyen pour les habitants de gagner de l'argent, et partout où le tissage se monte, chacun envisage de s'y occuper, et suppute déjà les quinzaines qu'il touchera.

L'attraction est assez forte pour inciter les gens à se déplacer, mais si l'on peut s'en douter à l'avance, c'est aux chiffres qu'il faut avoir recours pour plus de précision.

1° Répercussion du tissage sur le mouvement de population. — Nous avons sous les yeux les tableaux de la population du Bas-Dauphiné de 1831 à 1926, et nous sommes obligé de constater qu'il n'y a que de rares exemples de localités où les habitants soient plus nombreux aujourd'hui qu'ils l'étaient en 1831 : les cantons de Meyzieux, de Voiron, de Rives et de Bourgoin, seuls, sont dans ce cas. Par contre, des cantons comme ceux de Pont-de-Beauvoisin, de La Tour-du-Pin, de Virieu, de Morestel, du Grand-Lemps, de Saint-Geoire-en-Valdaine, de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, où le tissage a toujours été très développé, ont marqué une régression accentuée du point de vue de la population.

Allons-nous en conclure que le tissage de la soie n'a pas de valeur pour retenir les habitants au pays? Non, et tout à l'heure nous établirons le contraire; mais nous devons reconnaître que,

dans les cantons que nous venons de citer, qui sont d'ailleurs essentiellement ruraux et où la soie était pour beaucoup l'unique industrie, il y a eu des facteurs de dépopulation que le tissage ne pouvait compenser entièrement.

Nous savons que l'exode vers la ville a été un fait général dans les campagnes de France, surtout depuis la seconde moitié du XIX[e] siècle : or, le Bas-Dauphiné, essentiellement agricole, sans grande ville, mais par contre avec un ou deux centres urbains à sa périphérie — Lyon et Grenoble — était placé dans la situation la plus défavorable pour conserver ses habitants : du moins une estimation approchée nous permet de dire que le Bas-Dauphiné — tel que nous l'avons délimité — peuplé d'environ 350.000 habitants en 1836, en possède encore plus de 300.000 en 1926, la perte s'élevant ainsi à 1/7 environ de la population primitive; cette proportion n'est pas négligeable, mais nous croyons qu'elle est bien inférieure à celle de beaucoup d'autres pays ruraux de France, et la soie, pour la plupart des cantons, a agi comme un frein pour enrayer cet exode fatal. Mieux même, dans ces cantons défavorisés, nous voyons des communes en progrès pour la population et nous remarquons que ce sont précisément des centres soyeux depuis longtemps; nous avons l'exemple frappant de Saint-Bueil, dans le canton de Saint-Geoire-en-Valdaine, qui est passé de 260 habitants en 1831 à 630 en 1926, après avoir connu son apogée en 1901 avec 755 habitants : or, Saint-Bueil ne vit que du tissage, puisqu'on y trouve 2 métiers pour 3 habitants actuellement, et que 265 métiers y battaient en 1880.

C'est le cas aussi d'Apprieu, qui a gagné une centaine d'habitants attirés par la métallurgie et la soie qui s'y est installée dès 1870, où plus de 200 métiers ont battu en permanence et où nous voyons aujourd'hui 1 métier pour 4 habitants.

De même, avons-nous dit, le canton de Pont-de-Beauvoisin est en régression, mais la diminution porte-t-elle sur les centres soyeux? Le Pont-de-Beauvoisin se maintient avec quelque 2.000 habitants; Corbelin a gagné quelques unités, passant de

1.863 à 2.281 en 1901, pour revenir à 1.873 en 1926. Aux Abrets enfin, où tout le monde tisse la soie — 1 métier pour 3 habitants — nous voyons le nombre d'habitants s'élever à 1.831 en 1926 au lieu de 1.203 en 1831, soit une bonne moitié d'habitants en plus, que la soie a gagnés.

Restent les cantons en progression : dans l'ensemble, celui de Voiron passe de 19.519 en 1836 à 21.162 en 1926; cependant les communes de La Buisse, Chirens, Voreppe, de Saint-Nicolas-de-Macherin, sont en recul : seules celles de Voiron même et de Coublevie ont augmenté. C'est que, pour ces communes comme pour bien d'autres, il s'est produit le fait suivant : le tissage a d'abord occupé surtout les hommes qui faisaient mouvoir les métiers à bras; de là vient que, dans la période qui s'étend de 1870 à 1890, époque prospère pour le tissage à bras, les cantons soyeux ont accru leur population : c'est ainsi que le recensement de 1886 marque un maximum pour les centres de Bourgoin avec 23.347 habitants, de Crémieu, de Morestel, du Pont-de-Beauvoisin avec 18.385, de La Tour-du-Pin, de Rives et de Voiron.

Avec la décadence du tissage à domicile, et la concentration en gros établissements, un mouvement de population se produit en faveur des grands centres, et si l'on voit de 1886 à 1911 la population décroître dans le total des cantons, par contre quelques communes sont en progrès : Renage, Saint-Siméon-de-Bressieux, Apprieu, Saint-Bueil, Ruy, les Eparres, Bourgoin ont atteint en 1901 leur plus forte population; Renage, Rives et Voiron ont approché à la même date, à quelques unités près, leur maximum actuel.

Or, nous savons que de vastes organisations soyeuses existaient dans tous ces lieux, et dans le cas de Saint-Siméon-de-Bressieux, de Ruy, des Eparres, de Saint-Bueil, d'Apprieu, nous sommes en droit de conclure que la population a varié en rapport direct avec la prospérité de l'industrie de la soie, facteur prépondérant du mouvement démographique.

De 1901 à 1911, l'émiettement des grosses usines en un plus

Tableau de la population en 1911, 1921 et 1926 dans les cantons et les communes du Bas-Dauphiné intéressés par le tissage mécanique à domicile.

NOMS DES CANTONS ET DES COMMUNES	CHIFFRES DE POPULATION		
	1911	1921	1926
Cantons de :			
Bourgoin	21.526	19.976	22.029
Saint-Geoire-en-Valdaine	8.089	6.854	6.721
Morestel	18.152	16.303	16.308
Pont-de-Beauvoisin	16.718	14.946	15.247
La Tour du-Pin	16.997	15.735	16.678
Virieu	7.835	7.085	7.157
Communes de :			
La Buisse	850	797	904
Chirens	1.078	978	978
Coublevie	1.455	1.492	1.640
Saint-Nicolas-de Macherin	525	443	435
Voiron	12.503	11.931	12.746
Bourgoin	6.790	6.162	7.241
Les Eparres	821	718	727
Jallieu	4.118	4.236	4.984
Ruy	1.339	1.279	1.382
La Bâtie-Divisin	907	770	739
Saint-Geoire	2.107	1.720	1.714
Saint-Bueil	748	725	630
Bilieu	462	417	407
Charavines	1.139	1.129	1.224
Oyeu	642	573	551
Le Pin	657	616	610
Virieu	951	831	850
Les Avenières	3.776	3.221	3.282
Veyrins	1.075	1.006	1.000

NOMS DES CANTONS ET DES COMMUNES	CHIFFRES DE POPULATION		
	1911	1921	1926
Les Abrets	1.850	1.773	1.831
La Bâtie-Montgascon	1.263	1.178	1.171
Chimilin	1.260	1.107	1.098
Corbelin	2.281	2 008	1.873
Le Pont-de-Beauvoisin	2.120	1.925	2.011
Saint-André-le-Gaz	1.269	1.191	1.310
Cessieu	1.206	1.020	1.154
La Chapelle-de-la-Tour	872	810	817
Dolomieu	2.016	1.785	1.715
La Tour-du-Pin	4.032	3.959	4.451

grand nombre d'établissements de moyenne importance, a eu pour résultat d'enlever à ces mêmes centres les habitants qui s'y étaient rassemblés : Saint-Siméon-de-Bressieux perd 175 habitants, les Eparres près de 100, Ruy 116, Apprieu, Saint-Bueil, les cantons du Grand-Lemps, de Saint-Etienne-de-Saint-Geoirs, de Rives même, de Bourgoin, de La Tour-du-Pin et de Pont-de-Beauvoisin sont en décroissance; c'est l'agonie du tissage à bras à domicile qui se traduit par la diminution des habitants d'anciens centres comme Les Avenières, Veyrins, La Bâtie-Montgascon, Chimilin, Cessieu, Dolomieu.

Depuis la guerre, la diffusion du métier mécanique à domicile aurait dû normalement repeupler ces pays : tous ceux qui ont parlé du tissage l'ont affirmé. En est-il vraiment ainsi? Nous savons que le tissage à domicile règne surtout dans la région qui s'étend de Bourgoin à Pont-de-Beauvoisin et dans le canton de Morestel, la région de Voiron étant plutôt un pays d'usines de moyenne importance. N'envisageons donc que les cantons les plus intéressés par le tissage mécanique à domicile, et du tableau ci-dessus de la population en 1911, 1921 et 1926 tirons les conclusions qui s'imposent.

Des cantons étudiés, tous marquent une nette régression après la guerre : les pertes en hommes et plus encore les perturbations familiales et économiques résultant du conflit mondial expliquent un recul de population contre lequel la soierie ne pouvait rien. D'ailleurs l'influence du tissage mécanique rural ne pouvait trouver sa pleine influence que de 1932 à 1926 : dans cet intervalle, tous les cantons sont en progrès bien nets, sauf celui de Saint-Geoire-en-Valdaine, alors que tous les autres cantons sans exception, où les métiers mécaniques à domicile sont rares, accusent un recul bien marqué.

Entrons dans le détail des communes : La Buisse, Coublevie, Voiron sont en progrès; Chirens et Saint-Nicolas-de-Macherin marquent le pas, malgré la tendance générale d'après-guerre qui attire, plus encore qu'autrefois, les gens vers la ville où l'existence paraît plus agréable.

Dans le canton de Bourgoin, il se trouve que les grands centres soyeux voient leurs habitants s'augmenter rapidement et dépasser le chiffre d'avant-guerre. Faut-il ne voir là qu'un effet du hasard? Saint-Geoire-en-Valdaine infirmerait notre thèse? Mais peut-on savoir à quel chiffre en serait ce canton, essentiellement rural et mal desservi, si la soie n'entravait le dépeuplement? Prenons l'exemple de Charavines, région assez reculée elle aussi, et constatons que sa population reste sensiblement stationnaire; il suffit même d'un attrait, comme la présence du lac, pour que les habitants augmentent. Voici enfin les cantons de La Tour-du-Pin et de Pont-de-Beauvoisin, et dans ces cantons, voici les communes où chacun tisse la soie et où le métier mécanique meuble le foyer comme ailleurs la machine à coudre ou la table d'horlogerie : voyez les villes, bien situées à un carrefour de routes ou sur une grande voie, comme Les Abrets, Saint-André-le-Gaz ou Cessieu; voyez les centres de moyenne importance comme Pont-de-Beauvoisin ou La Tour-du-Pin, la soie y prospère et la population aussi. Certaines se défendent péniblement comme Chimilin ou La Bâtie-Montgascon, d'autres enfin marquent un léger recul, Corbelin et Dolomieu, par exem-

ple. Doit-on se borner à le constater et ne vaut-il pas mieux essayer d'en démêler les raisons? La soierie, sans ces villages comme dans tout le canton de Saint-Geoire-en-Valdaine, souffre-t-elle de la cherté et de la rareté des transports seulement? ou plutôt la distribution de force motrice à domicile n'y est-elle pas irrégulière en même temps qu'insuffisante, ce qui pourrait rebuter les usagers?

Remarquons en outre que les petits villages aux abords des grandes villes étaient fatalement destinés à se vider en partie : des usines se sont montées un peu partout, même dans les pays de tissage à domicile; les femmes s'y emploient; si l'homme a quelques arpents de terre en même temps que le courage de les travailler seul, la famille restera. Sinon le foyer émigrera au centre voisin de quelque importance, Bourgoin, La Tour-du-Pin, Voiron, Pont-de-Beauvoisin, où le mari devenu ouvrier trouvera le chantier qui lui assure un salaire moins aléatoire que la culture du sol. La soierie retient généralement les ruraux à la terre; occasionnellement, elle les déracine et fait une famille d'ouvriers d'un ancien ménage d'agriculteurs; le cas de Saint-Nicolas-de-Macherin illustre cette évolution : le village, qui possède un tissage très important depuis 1858, est passé de 753 habitants à 435; seuls les propriétaires y sont restés. La maison, l'enclos et l'usine, voilà de quoi vivent tous les habitants du bourg; ceux qui n'y avaient pas d'attaches ont trouvé beaucoup plus avantageux de venir s'installer à Voiron où l'on vit mieux et où les hommes et les femmes s'emploient facilement; les unes dans la soie, ceux-ci dans la métallurgie, les papeteries, les liqueurs.

Concluons. La simple logique et l'observation impartiale des faits nous disent que le tissage de la soie attire les populations, surtout dans les centres, et que le tissage mécanique rural peut être un important facteur du repeuplement des campagnes, à la condition expresse que le tisseur y trouve son compte et qu'il n'ait pas de déboires du côté de la force ou du garage : les vicissitudes de la situation soyeuse sont déjà assez déprimantes par

l'insécurité des commandes, pour que celui qui n'a d'autre ambition que de pouvoir gagner sa vie en travaillant n'ait pas à supporter les défauts d'une mauvaise organisation matérielle.

2° INFLUENCE DU TISSAGE DE LA SOIE SUR LES AUTRES INDUSTRIES. — Les conditions propices à l'industrie en général, que nous avons mises en évidence dans le Bas-Dauphiné, ont naturellement fait naître d'autres formes d'activité humaine; par rapport au tissage de la soie, elles sont de deux sortes : celles qui le servent et auxquelles il prête également son appui, et celles qui le contrarient et dont certaines n'ont pu résister, tandis que les autres se sont maintenues. Il y a d'abord le cortège des fabrications que le tissage emploie : constructions de métiers, peignes à tisser et bâtis de métiers, de lisses et remisses, de tavelles, de banques de dévidage, d'ourdissoirs, de bobinoirs, de cannetières, dont les usines se concentrent à Voiron et à Bourgoin-Jallieu. Les mêmes maisons dont les premiers essais ont été à l'origine de la diffusion du métier mécanique existent toujours, et de chez elles sortent tous les perfectionnements qu'on a, depuis, apportés à la construction des métiers : c'est à 1.800 ou 2.000 qu'on peut évaluer le total des employés, tous des hommes, dans cette fabrication.

Viennent ensuite les industries qui font bon ménage avec le tissage; ce sont évidemment des industries « masculines », et, le plus souvent, c'est parce qu'il existait dans une localité un chantier employant des hommes qu'un tissage est venu s'y établir pour occuper les femmes : ainsi, à Voreppe, une usine de 150 métiers s'installa en 1890 — elle existe toujours — pour donner du travail aux femmes des ouvriers des nombreuses scieries qui s'y trouvent. Si Voiron est devenu un centre de tissage, il le doit en partie à l'abondance des industries masculines dès le XIX^e^ siècle : forges et taillanderies, papeteries et liqueurs. Les forges de Bonpertuis assurent la main-d'œuvre des tissages d'Apprieu et de Charavines. Les taillanderies des Abrets, l'industrie du meuble à Pont-de-Beauvoisin, les carrières de

chaux et de pierre de La Buisse, la cordonnerie à Izeaux et à Sillans, les scieries dans les régions de Saint-Laurent-du-Pont, de Saint-Siméon-de-Bressieux et de Rives, les tuileries et les poteries à Saint-Geoirs, Saint-Pierre-de-Bressieux, Champier, Vourey, que d'exemples encore on pourrait citer du mutuel appui que se prêtent les industries les plus diverses et la soierie, dans le Bas-Dauphiné!

Il y a, par contre, les industries « féminines » au même degré que le tissage, et dont les plus gênantes sont précisément celles qui s'en rapprochent le plus : beaucoup de localités du Bas-Dauphiné sont rebelles à la soie parce qu'elles ont adopté une industrie similaire dans laquelle elles sont spécialisées; ainsi de la fabrication des lacets à Heyrieux, de l'impression sur étoffes, de Saint-Quentin-Fallavier à Jallieu : c'est au point que les métiers à tisser ne battent aisément dans cette dernière ville qu'autant que chôment la gravure et l'impression, beaucoup mieux rétribuées en temps favorable. A La Tour-du-Pin et dans les environs, Saint-Clair-de-la-Tour, Saint-Didier, La Chapelle, nous sommes dans le pays natal du tulle, et jusqu'après la guerre c'était l'industrie dominante; mais la mode ayant délaissé cette fabrication, une grosse crise, en 1921, rejeta vers la soie la plupart des tullistes. Beaucoup n'y ont pas renoncé définitivement et entretiennent encore des métiers de tulle : qu'il arrive un retour de mode et les soyeux occasionnels redeviendront tullistes parce que c'est leur spécialité, que la concurrence y est moindre en période normale, et que cette industrie leur est plus profitable.

Dans les foyers du tissage, la question de la prépondérance ne se pose pas : il n'y a pas d'autre industrie féminine comparable, et rarement les ouvrières sont sollicitées par ailleurs; les papeteries de la Fure, de Rives à Renage, offrent bien des salaires aussi avantageux que la soie, mais le tri des chiffons ne peut se comparer au tissage, pour la propreté et la délicatesse, si bien que les ouvrières, les jeunes filles surtout, ne se laissent guère tenter. Dans d'autres endroits, il existe quelques

rares industries féminines, purement locales, et qui feraient peu de concurrence à la soie si la main-d'œuvre n'était déjà en déficit : il en est ainsi de la ganterie, de la manufacture de boutons de nacre et de coton à Vinay, comme à La Grive, près de Bourgoin, des cartonneries de Jallieu, de la guimperie aux Avenières, de la ganterie à Pressins, du dévidage aux Eparres, du moulinage à Biol et à Chatte, des liqueurs à Saint-Chef, La Côte-Saint-André et Voiron. Dans cette dernière ville, les ouvrières sont également sollicitées par une usine de tissage de drap créée en 1919 et qui recrute aisément ses 140 ouvrières, ainsi que par la fabrique d'antésite : cette abondance d'offres explique la difficulté des employeurs à recruter leur personnel en période d'active fabrication.

A l'égard de l'agriculture, le tissage de la soie réalise un des plus frappants exemples de symbiose économique : nous avons dit comment, aux origines de l'installation de cette industrie dans la région du Bas-Dauphiné, il fallait placer le caractère favorable de l'exploitation du sol. Au cours du XIX^e^ siècle, et dans les périodes de faible activité soyeuse, les canuts et les ouvrières revenaient à la terre, sans récrimination : le tissage s'était installé avec ses aléas et on l'avait accepté avec toutes les alternatives qu'il comportait. Aujourd'hui où le métier mécanique à domicile et la diffusion du petit atelier ont maintenu et même rénové la tradition du tissage rural, les exemples ne manquent pas de budgets familiaux équilibrés par le mutuel appui de l'agriculture et du tissage. Dans les Terres Froides et les Terres Basses, de Virieu à Thuellin, beaucoup de fermes comprennent le local qui abrite deux métiers mécaniques aussi obligatoirement que le hangar des machines agricoles. Autour des centres soyeux de Voiron, La Tour-du-Pin, Bourgoin, Les Abrets, Pont-de-Beauvoisin, Saint-André-le-Gaz, il n'est pas de famille d'agriculteurs qui ne s'efforce de distraire un ou plusieurs de ses membres, à l'avantage de la petite usine voisine et pour son profit à elle-même. Si la récolte a été médiocre, le train domestique en souffrira moins; si la terre s'est montrée

généreuse, les salaires des tisseuses serviront à une amélioration de l'exploitation agricole. Quand le travail se ralentit à l'usine, les conséquences sont atténuées, car le sol demande toujours des bras : le travail de la terre porte bon an mal an son revenu.

L'exploitation du sol ne perd pas à la présence du tissage qui permet la persistance de la petite culture, vraiment productrice : si les marchés de Voiron, de La Tour-du-Pin, de Pont-de-Beauvoisin ne manquent pas de légumes, c'est en partie au tissage de la soie que le mérite en revient.

Si les crises soyeuses, les périodes de chômage, les conflits de tarifs prennent dans cette industrie moins d'acuité que dans les autres fabrications, si, après chaque période d'arrêt, la main-d'œuvre revient aussi sereine et aussi fidèle qu'avant, c'est à l'agriculture qu'il faut rendre hommage.

Il y a enfin le commerce qui, neutre à l'égard du tissage, a tout à gagner de lui, non sans passer cependant par des transes fréquentes. Les fluctuations de l'industrie du tissage, les ralentissements qui, depuis la guerre, entrecoupent les périodes de grande prospérité, réagissent d'autant plus sur les autres éléments de l'économie régionale que souvent les ouvriers vivent au jour le jour; en cas de chômage, la nécessité de limiter leurs besoins sans transition se reflète évidemment dans toutes les industries de consommation. Dans les centres urbains surtout, les jours de paye et les fins de quinzaine, les périodes de grande activité et les temps de marasme se traduisent par les chiffres d'affaires des magasins. Le gérant d'un magasin d'alimentation de Jallieu nous disait qu'il lui arrivait de faire des « chiffres » variant du simple au double, d'une semaine à l'autre; peu ou prou, le vêtement, le bazar, l'alimentation surtout, connaissent de ces écarts dans le Bas-Dauphiné. Dans les campagnes, il en est autrement; l'occasion de dépenser n'existe pas comme à la ville, et le gain des ouvrières se transforme en économies, dans le ménage : la crise ne se traduit que par un ralentissement de l'épargne. La prospérité n'y apporte pas grand changement im-

médiat, jusqu'au jour où l'on achète un champ, où l'on fait aménager la maison. Dans les villes, au contraire, le commerce va : ce sont des répercussions si évidentes et si naturelles, surtout pour celui qui habite la région, qu'on juge inutile d'y insister. Les salles de spectacles — cinémas surtout — sont parmi les premiers bénéficiaires de la bonne marche du tissage.

Une industrie qui occupe directement plus de 20.000 personnes, distribue en temps normal au moins 150 millions de salaires par an, qui alimentent le commerce régional; aussi lorsqu'on parcourt les pays de tissage, est-on frappé du grand nombre des boutiques et aussi de l'abondance des débits de vins et de liqueurs qu'on y rencontre. Il n'est pas de hameau qui n'ait son « café de l'usine », et la répercussion ne nous a paru nulle part aussi immédiate qu'à La Murette où, une usine se montant, un café s'aménageait aussitôt.

L'absence de tout moyen d'évaluation précise dans ce domaine économique ne nous permet pas d'insister sur une multitude de faits isolés qui paraissent insignifiants, mais qui, groupés, démontrent la place du tissage, surtout lorsqu'il vient à manquer.

Les transports profitent aussi largement de la soierie : les chemins de fer faisaient la plus grande part du trafic, mais les usagers avaient à se plaindre des retards de livraison dans Lyon, où les colis de soieries arrivaient le soir, après 6 heures, et ne pouvaient être distribués que dans le courant de la matinée du lendemain. Il n'en est pas de même avec les Compagnies privées. L'une des plus importantes maisons de transports de la région monopolise presque tout le trafic de la soie dans le Bas-Dauphiné : elle assure les échanges quotidiens de Lyon à Pont-de-Beauvoisin par Bourgoin, La Tour-du-Pin, Les Abrets : en période normale, dix tonnes de matière première, de fournitures de tissage et de produits fabriqués sont échangés quotidiennement.

La même maison a trouvé plus rationnel de louer à la Compagnie des Tramways de l'Ouest du Dauphiné (T. O. D.) un matériel complet : « c'est le trains soyeux » qui part tous les jours

de Voiron et draine les produits de tissage de Voiron à Lyon, par La Côte-Saint-André; de nombreux services auxiliaires d'auto-camions sont en correspondance avec ce train qui, en période d'activité, transporte un minimum de 20 tonnes de marchandises; l'aller et le retour se font dans la nuit, ainsi il n'y a pas de temps de perdu. C'est donc, par vingt-quatre heures, environ 30 tonnes de marchandises qui normalement se distribuent dans les tissages de la région ou rentrent à Lyon sous forme de produits fabriqués.

Qu'on se représente la nature de ces produits, leur grande valeur sous un faible volume, et l'on aura une idée des richesses qui alimentent la vie économique du Bas-Dauphiné.

Nous clôturerons cette liste des « vassaux de la soierie » par la finance : dans ce domaine, fermé plus que tout autre, les précisions nous font défaut : nous savons toutefois que sur le total des dépôts à la Caisse d'Epargne de Voiron, un tiers est au compte des tisseuses, tandis que les opérations des banques, de quelques-unes tout au moins, portent pour moitié sur la soierie.

Par son cortège innombrable d'industries annexes, par son organisation particulière — fabrication disséminée un peu partout — avec départ et arrivée à Lyon, par la grande valeur de ses produits, le tissage de la soie est une mine incalculable de revenus pour la région : les rivières du Bas-Dauphiné sont devenues de petits Pactoles!

CONCLUSION

Nous n'avons envisagé jusqu'ici le tissage de la soierie que dans le cadre régional, et peut-être pourrait-on nous reprocher de nous être fait illusion sur son importance réelle. Considérons l'ensemble de la Fabrique lyonnaise de soieries; en 1914, le Bas-Dauphiné groupait au total, d'après les chiffres de M. Morand, 19.419 métiers mécaniques ou à bras, l'ensemble du département de l'Isère [1] atteignait 21.386 métiers : le Bas-Dauphiné à lui seul l'emportait sur chacune des autres régions au service de Lyon, bien avant la Loire qui venait au second rang avec 15.064 métiers; le total général des métiers s'élevait à 59.683; à n'envisager que les métiers mécaniques, le Bas-Dauphiné — nous l'avons vu — en groupait 16.121 sur les 38.986 de la Fabrique lyonnaise et sur 42.000 que comptait toute la France.

Pour l'après-guerre, nous avons les chiffres fournis par l'Inspection Divisionnaire du Travail à Lyon s'appliquant à l'année 1924 :

Outillage total de la fabrique lyonnaise de soieries en 1924

	TOTAL de la fabrique	ISÈRE
Métiers à bras : soieries	5.147	634
— velours	266	60
Métiers mécaniques : soieries	42.653	18.203
— velours	2.801	1.150
TOTAUX	50.867	20.047

[1] Dans toutes les statistiques dont les chiffres englobaient tout le département de l'Isère, nous avons retranché le groupe tisseur de Vizille, qui n'entre pas dans le cadre de cette étude et qui présente des caractères bien différents.

A la même date, le Bas-Dauphiné possédait un total de 19.153 métiers [2] : les 2/5 de l'outillage total de la Fabrique se localisaient dans cette région.

En 1930, le détail des moyens de fabrication du Bas-Dauphiné se présente de la façon suivante :

Outillage mécanique au Bas-Dauphiné en 1930

Nombre d'établissements	Métiers mécaniques en usines		Métiers mécaniques à domicile	
	Soieries	Velours	Soieries	Velours
326	18.331	»	1.067	50
20	»	1.536	»	»
TOTAL des métiers mécaniques : **20.984**				

Outillage à bras du Bas-Dauphiné en 1930

Établissements	Métiers à bras en usines : Soieries	Métiers à bras à domicile	
		Soieries	Velours
8	165	290	18
TOTAL de l'outillage à bras : **473.**			

Le total général des métiers du Bas-Dauphiné est de 21.457 [3] sur une cinquantaine de mille que comporte la Fabrique lyonnaise, sur 60.000 que l'on a dénombrés en France en 1929 et sur

---

[2] Il n'a pas été publié en 1924 de chiffres de l'Isère, détaillés par catégorie de métiers.

[3] A ces chiffres s'ajouteraient encore 120 métiers de tulle environ.

336.000, évaluation mondiale [4]. Ce petit coin du Bas-Dauphiné représente donc 1/16 de l'outillage soyeux du monde entier, et presque autant que toute la soierie italienne.

Cette énorme concentration entraîne l'inconvénient de faire ressentir davantage le moindre malaise mondial dans la situation de la soie. Comme c'est avant tout une industrie de luxe, et qu'elle vit de l'exportation, rien de ce qui se passe aux quatre coins du monde ne lui est indifférent : une mauvaise — ou bien une trop bonne — récolte de café au Brésil, un tremblement de terre à Yokohama, un projet douanier devant le Sénat américain, ont leur répercussion sur la place de Lyon, dans les usines de Voiron, comme dans le petit atelier de Saint-Jean-d'Avelanne.

Or, en ce début d'année 1931, on estime généralement que la situation est grave. La crise qui s'est ouverte en 1926 se poursuit et les ordres se font plus rares : nous savons bien qu'il y eut un moment de répit en 1927 et 1928, mais ce ne pouvait être qu'une trêve occasionnelle; par contre, les causes du marasme sont à peu près les mêmes à quatre ans d'intervalle. Les industriels souhaitaient et redoutaient à la fois la stabilisation de notre devise : évidemment, les conditions du marché étaient bouleversées pour une industrie qui avait exporté en 1924 pour 3.222.896.000 francs sur une production totale de 3.466.000.000 fr. Tant que le franc perdait de sa valeur, il était possible au fa-

---

[4] Tiré de la publication *Les forces économiques du monde*, publiée par la Dresdner Bank, Berlin. A titre documentaire, nous donnons les chiffres pour les principaux pays du monde :

Etats-Unis	111.000 tous mécaniques.
France	60.000 au total.
Allemagne	48.000
Japon	40.000, dont 4.000 à bras.
Italie	23.000
Suisse	16.000
Angleterre	7.000
Chine	7.000
Brésil	1.200

bricant de hausser ses prix de vente sans risquer de perdre la clientèle étrangère, puisque celle-ci ne déboursait pas davantage. C'était pour le fabricant de grosses sommes qui rentraient et, en France, il s'enrichissait en apparence; en réalité, il s'appauvrissait, ou du moins la main-d'œuvre et le matériel travaillaient et s'usaient sans résultat.

Du jour au lendemain — l'expression doit être prise à la lettre dans l'industrie de la soie — il a fallu lutter à armes égales avec la concurrence étrangère que protégeait même, pour chaque pays, un tarif douanier de plus en plus prohibitif. Il ne restait plus à nos fabricants qu'à s'imposer par leur renommée, par une fabrication digne de celle de jadis. Nous avons déjà laissé comprendre que, trop souvent, l'article ordinaire n'était plus soigné comme autrefois, sans qu'il y eût de la faute des uns ou des autres : c'était la rançon de la fabrication « au kilomètre ». C'est alors qu'un mouvement s'est esquissé dans bien des pays contre certains articles de soierie française : des faits isolés que rapportent les voyageurs des maisons lyonnaises auraient pu laisser croire à une véritable croisade, au boycottage systématique de nos produits. Nous ne pensons pas qu'il en soit ainsi : si ces avertissements ont été salutaires, peu importe qu'ils aient été grossis; la soierie française a triomphé de plus graves situations.

La fabrication revient donc peu à peu, et même rapidement, à la saine tradition d'avant-guerre. Malheureusement une suprématie incontestée ne se reconquiert pas en quelques mois sur le marché international : c'est une lutte de chaque instant, et les portes fermées ne s'ouvrent qu'une à une. Cependant les ordres languissent; le marché de Lyon est incertain, et dans le Bas-Dauphiné comme dans la Loire, dans l'Ain et dans la Saône-et-Loire, il y a des directeurs d'usines qui font le voyage de Lyon et en reviennent sans commandes, ou bien celles-ci leur sont offertes à des prix si bas — 1 fr. 20 ce qui autrefois était payé 2 fr. 50 — que nous avons eu l'occasion de voir des tisseurs refuser des commandes alors qu'ils en manquaient. Et cepen-

dant il faut tenir. On conserve le personnel, — il est vrai que l'on ne fait plus que 30 à 40 heures par semaine suivant le moment, — mais, malgré tout, très rares sont les maisons qui arrêtent les métiers. On espère des jours meilleurs, et en les attendant on se contente de voir l'ouvrière gagner sa journée et le matériel s'amortir.

Certains industriels même — optimistes ou simplement prévoyants — profitent de la stagnation des fabriques de métiers pour renouveler leur installation à des conditions avantageuses; au moment du plein travail, ils « repartiront » avec des métiers neufs. Ce sont ces qualités des chefs de l'industrie soyeuse, cette obstination, cette foi dans un avenir compensateur, cette habileté à tirer parti de la situation présente, qui permettront une fois de plus à la soierie française de s'imposer; ces qualités sont celles de la race dauphinoise.

La confiance que nous avons dans la situation du tissage de la soie n'est pas de commande : elle résulte de l'inventaire qu'il nous a été permis de faire de ses possibilités, au cours de notre visite aux usiniers, grands patrons et petits tisseurs. Nous avons eu l'occasion de toucher du doigt les malaises de l'industrie, par comparaison entre les régions et en rapprochant les doléances des intéressés. Beaucoup de difficultés sont purement locales : elles tiennent à une insuffisance d' « atmosphère soyeuse »; par exemple, là où le tissage de la soie n'est pas dans les mœurs, la qualité de la main-d'œuvre peut laisser à désirer; ailleurs, l'insuffisance de forces ou bien leur irrégularité peuvent être une gêne pour les petites usines et pour l'atelier à domicile, qui ne disposent pas de moteurs de secours; ailleurs le problème de la main-d'œuvre ne pourra se résoudre par la rivalité onéreuse qui s'était établie entre patrons : à cette lutte fratricide doit succéder une entente profitable pour tous. Dans les contrées de très forte densité d'usines, nous avons eu parfois l'impression que la localité était arrivée à saturation de métiers : des circonstances aussi heureuses que celles d'après-guerre ne se retrouveront pas; pourquoi s'obstiner à monter un

établissement de soieries quand on n'est pas de la partie et qu'on court le risque de ne jamais amortir le capital engagé? « Soyez plutôt maçon si c'est votre talent. » Un dernier problème : la question des tarifs de façon. Nous ne croyons pas qu'on doive aller jusqu'à l'unification des prix de façon; on risquerait d'obtenir l'égalité dans une production de qualité moyenne ou médiocre : il faut conserver à la soie le stimulant de l'initiative individuelle qui a toujours fait sa force, et se dire que les fabricants s'entendent à discerner le bon usinier dont ils s'assurent le concours par une meilleure rétribution.

En marge de ces difficultés locales, il y a des considérations d'ordre universel qui dominent la situation actuelle : le monde souffre d'une surproduction dans presque tous les domaines, et cette abondance tend à limiter les échanges internationaux souffrant aussi de tarifs douaniers excessifs. Cette vague de nationalisme économique passera, par la force des choses; l'équilibre se fera entre les moyens de production et les besoins de la consommation. La soie sera toujours à la mode parce qu'il n'y a pas de tissu plus joli, et que, depuis 4.000 ans, elle a toujours été l'idéal de la femme bien habillée. Elle était venue à la portée d'un grand nombre de personnes; comment pourrait-on croire qu'elle soit à nouveau un objet de luxe, à l'usage d'une minorité très riche, puisque l'Histoire économique ne présente pas d'exemple d'une semblable régression?

Tout porte à penser, au contraire, que la situation difficile de l'industrie soyeuse aura une fin prochaine, car de nos jours il n'est pas possible aux nations de s'isoler économiquement. Le jour où le marché international aura retrouvé des conditions normales, la Fabrique lyonnaise de soieries devra s'ingénier à reconquérir la priorité; peut-être même les circonstances exigeront-elles une nouvelle formule de fabrication qu'on ne peut pas prévoir.

Dans cette lutte, toute pacifique, le Bas-Dauphiné jouera, comme par le passé, un rôle de premier plan : il s'est toujours trouvé à l'origine des transformations du tissage : organisation

rationnelle du tissage à bras à domicile, diffusion du métier mécanique, concentration et enfin dispersion des usines, ce sont autant d'orientations différentes d'une même activité tenace, d'un égal désir de mieux faire et de prospérer.

A travers ces péripéties, l'importance du tissage de la soie n'a cessé de grandir, du Rhône jusqu'aux Alpes. Introduit comme un essai par une initiative hardie, il répondait si exactement aux conditions économiques du pays que toutes les portes s'ouvrirent pour lui faire accueil; bientôt il régna en maître, éliminant les industries plus anciennes qui ne pouvaient lui servir.

Dans les sombres jours de crise, la région trouve, dans ses autres ressources, les moyens de venir en aide au tissage pour lui permettre de se maintenir; dans les moments heureux d'activité, la soie paye sa dette avec usure, semant partout l'aisance et la joie.

Le Bas-Dauphiné et le tissage de la soie sont faits l'un pour l'autre, et cette vérité géographique, justifiée par un siècle de collaboration heureuse, en dit plus long que toute autre considération sur l'avenir de cette industrie.

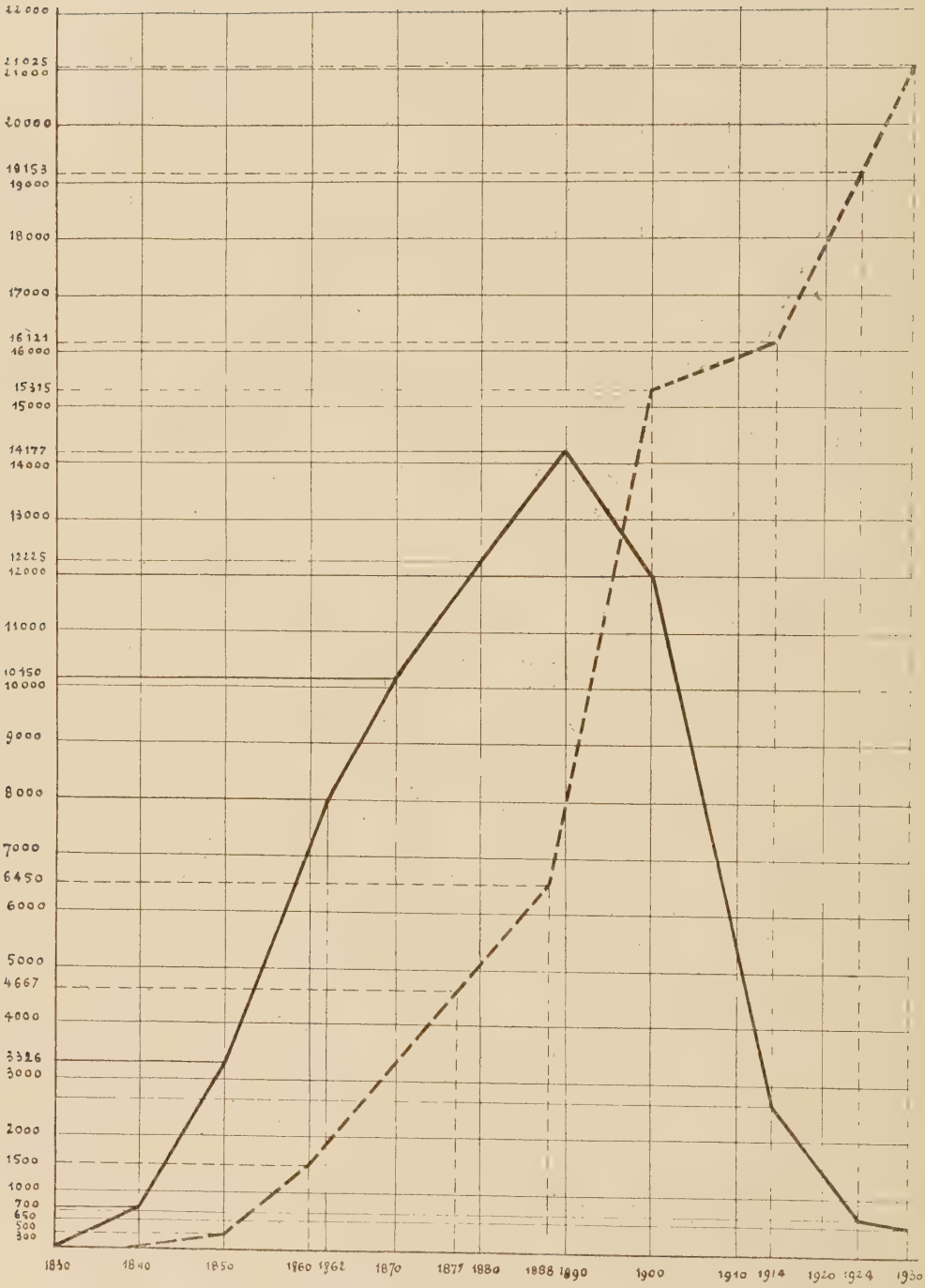

Evolution du nombre des métiers dans le Bas-Dauphiné.
Le trait plein représente les métiers à bras ; la ligne pointillée, les métiers mécaniques.

Carte générale du Tissage de la Soie dans le Bas-Dauphiné en 1931.

BIBLIOGRAPHIE

I. — Géographie du Bas-Dauphiné.

BERRIAT-SAINT-PRIX (Jacques). — Annuaire statistique ou Almanach général du département de l'Isère. Grenoble, 1800-1813, 12 vol. in-16, en particulier vol. 7e, 1807, avec l'Etat des Manufactures et 1813 pour l'Etat des Routes.

Almanachs de la Cour royale de Grenoble, en particulier celui de 1838, contenant les souvenirs du baron d'Haussez. Grenoble, Baratier frères et fils, s. d., 6 vol. in-12. Bibl. municipale de Grenoble, X. 401.

Bulletin de la Société de Statistique, des Sciences naturelles et des Arts industriels du département de l'Isère, en particulier tome I, 1838, Note sur l'industrie de la ville de Voiron, par Trouillard, p. 124-127. Grenoble, imp. de Prudhomme, 1838.

(Actuellement *Bulletin de la Société Scientifique du Dauphiné*, Grenoble, imp. Allier.)

PERRIN-DULAC. — *Description générale de l'Isère, 1806*. Grenoble, Allier, 1806, in-8°, tome I seulement, 360 p. Bibl. municipale de Grenoble, V. 12-795.

ARDOUIN-DUMAZET. — *Voyage en France*, tomes 7, 8, 9. Paris, Berger-Levrault, 1902-1903.

PARDÉ (M.). — *Le régime du Rhône*. Etude hydrologique (Thèse Faculté Lettres Grenoble). Grenoble, imp. Allier, et Lyon, Institut des Etudes Rhodaniennes, 1925, in-8°, 2 vol., 887 et 440 p., 116 fig., 239 tableaux.

BÉNÉVENT (E.). — *Le climat des Alpes françaises* (Thèse Faculté Lettres Grenoble). Mémorial de l'Office national Météorologique de France, n° 13. Paris, O. N. M., et E. Chiron, édit., 1926, in-4°, 435 p., 84 tabl., 80 fig., 8 pl. cartes hors texte.

FAUCHER (Daniel). — *Plaines et bassins du Rhône moyen entre Bas-Dauphiné et Provence* (Thèse Doctorat Université Grenoble), 670 p. (p. 170-173) (p. 563-567). Valence, Charpin, 1927, et Paris, Colin.

II. — Histoire de la Fabrique lyonnaise et Ouvrages généraux sur la Soie.

Archives de la Chambre de Commerce de Lyon :

Registre des Rapports de la Chambre de Commerce (n'existe que de 1813 à 1827).

Registre des Copies de lettres et des Rapports au Préfet sur la situation de la soierie, de 1815 à 1840.

Registre des délibérations de la Chambre de Commerce, de 1815 à 1840.
Archives Nationales :

Soieries : documents Lyon-Ville, 1711-1790, et Lyon-Généralités, 1717-an III : F. 12-1440 et 1441 à 1447.
Soie, Culture du mûrier, Fabrication de la Soie, 1747-1843 : F. 12-2290 à 2293.
Filature et Tissage, 1733-1868 : F. 12-2305 à 2313.
Tissus de Soie : F. 12-2409.
Situation industrielle du département de l'Isère, 1876-1888 : F. 12-4509 A.

Beaulieu. — *Histoire du Commerce, de l'Industrie et des Fabriques de Lyon depuis leur origine jusqu'à nos jours*, in-8°, 310 p. Baron, 1838. Bibl. Chambre de Commerce de Lyon, O. 6-426.

Grognier (L.-F.). — *Notes pour servir à l'Histoire de la Grande Manufacture de Lyon*, s. d. (Extraits des *Nouvelles Archives du Rhône*, 1 vol., in-8°.) Conservatoire National des Arts et Métiers, Xa. 127.

Arlès-Dufour. — *Un mot sur les fabriques étrangères de soieries*. Lyon et Paris, Durval, 1834, in-8°, 152 p. (p. 130-135). Bibl. Chambre de Commerce de Lyon, N. 7-536.

Devilliers. — *Manuel de la Soierie*, 2 tomes et 1 atlas. Paris, Roret, 1839, in-18, 396 p. Bibl. Chambre de Commerce de Lyon, N. 7-510.

Villerme. — *Etat physique et moral des ouvriers*. Chap. Industries de la Soie. Paris, 1840, p. 390 et sq. Bibl. Chambre de Commerce de Lyon, I. 2-102.

Kauffmann. — *Des causes locales qui nuisent à la Fabrique de Lyon*. (Mémoire couronné par l'Académie de Lyon, 1845.) Imp. de Boursy fils, 1845, in-8°, 91 p. Bibl. Chambre de Commerce de Lyon et Bibl. municipale de Grenoble, F. 9493.

Pariset. — *Les industries de la Soie*, Lyon, 1880. — *Histoire de la Fabrique lyonnaise*, Lyon, 1901, p. 306 et sq. Bibl. Chambre de Commerce de Lyon, N. 7-702.

Natalis-Rondot. — *L'industrie de la Soie en France, 1894*. Chap. Façonniers et Fabricants, in-8°, 147 p. Lyon, Mougin.

— *L'Art de la Soie*, 2 tomes in-8°, 484 et 604 p. Imp. Nationale, 1885 et 1887. Bibl. Chambre de Commerce de Lyon, N. 7-733.

Godart (Justin). — *L'ouvrier en Soie*. Monographie du tisseur lyonnais. Etude historique, économique et sociale. Première partie : la Réglementation du Travail. Eaux-fortes et dessins de Pantet, 1 vol. in-8°, 547 p. Lyon, Bernoud et Cumin ; Paris, Rousseau, 1899.

— *Travailleurs et Métiers lyonnais*. Préface de M. E. Herriot. Lyon, Cumin et Masson, 1909, 1 vol. in-8°, 405 p. (p. 197-210).
Bibl. Chambre de Commerce de Lyon, N. 7-745.

Pic (Paul) et Godart (Justin). — *Le mouvement économique et social dans la région lyonnaise en 1901* (en particulier, chap. Le tissage rural des soieries dans le Rhône, par V. Pelosse, t. I, p. 183-196). 2 vol. in-8°, 318 et 206 p. Lyon et Paris, A. Storck, 1905.

La Fabrique lyonnaise de soieries et l'industrie de la Soie en France, 1789-1889. 1 vol. in-4°, 89 p. Publication de la Chambre de Commerce de Lyon, N. 7-705.

LAPIERRE et LEROUDIER. — *Histoire de la Fabrique lyonnaise de soieries.* Edité par *La Soierie de Lyon.* Publication Pierre Argence. Bibl. Chambre de Commerce de Lyon, N. 7-815.

DEMANGEON (A.). — *La Picardie et les régions voisines : Artois, Cambrésis, Beauvaisis* (Thèse Faculté Lettres Paris). Paris, Colin, 1905, in-8°, 496 p., 8 cartes hors texte en 3 pl., 34 photog. hors texte en 17 pl., 42 fig.

BLANCHARD (Raoul). — *La Flandre.* Etude géographique de la plaine flamande en France, Belgique et Hollande (Thèse Faculté Lettres Lille). Paris, Colin, 1906, in-8°, 530 p., 76 fig. et cartes, plans et coupes, 48 photog., 24 pl., 3 cartes hors texte.

BEAUQUIS. — *Histoire économique de la Soie.* Grenoble, 1910, 500 p., 58 fig.

CLOUZOT (H.). — *Le métier de la Soie en France, 1466-1815.* Paris, Devambez, 1914.

GONNARD. — *L'industrie lyonnaise de la Soie et la concurrence mondiale* (*Revue Economique Internationale*, 1905).

REYNIER (Elie). — *La Soie en Vivarais.* Etude d'histoire et de géographie économique. Privas, 1921, 246 p., 10 fig. et cartes.

MORAND (M.). — *L'outillage de la Fabrique lyonnaise de soieries* (Comptes Rendus de la Chambre de Commerce de Lyon, 1914, et *Recueil des Travaux de Géographie alpine*, t. III, 1916).

NICOLAS (G.-A.). — *L'organisation sociale de l'industrie lyonnaise du tissage de la Soie.* Paris, Société générale d'imprimerie et d'édition, 1923.

GUÉNEAU (Louis). — *Lyon et le commerce de la Soie.* Lyon, Bascou, 1923, in-8°, 266 p., 2 graphiques, 3 cartes. Bibl. Chambre de Commerce de Lyon, N. 7-796.

Comptes rendus des Expositions.

Conservatoire National des Arts et Métiers :

Rapport du Jury central des Expositions de 1819, 1834, 1844, 1889, 1900.

COSTUZ. — Exposition de 1819. Rapport du Jury central. 1 vol. in-8°. — Xœ. 3.

NATALIS-RONDOT. — Exposition universelle de Paris, 1878. Rapport du Jury international (section des Soies). Imp. Nationale, 1879.

— Lyon à l'Exposition universelle de Paris, 1889. Lyon, Storck, 1889. 2 vol. in-4°. — Xœ. 12.

III. — La Soie dans le Bas-Dauphiné.

Archives départementales de l'Isère :

Série M. 11/1, liasses 23 et 24 : Enquêtes séricicoles, 1858-1879 et 1880-1900.

Série M. 12, liasses 1 à 21 en particulier.

Série M. 12, liasse 6 : Manufacture de Soie, Généralités et Statistiques, 1810-1854.

Série M. 12, liasses 15 et 16 : Enquête sur le travail agricole et industriel, 1848.

Série M. 12, liasses 17 à 21 : Situation industrielle, années 1852 à 1895.

Comptes rendus des séances du Conseil général de l'Isère et Rapports généraux des Préfets au Conseil sur la situation du département.

Blanchard (Raoul). — Grenoble et sa région pendant la guerre (*Revue de Paris*, n° de février-mars 1918).

— L'état actuel de l'industrie en Dauphiné (région de Grenoble) (*Revue de Géographie alpine*, IV, 1916).

Moreau (J.). — L'industrie de la soierie dans le département de l'Isère (*Revue de Géographie alpine*, t. XV, fasc. IV, 1927, 10 p.).

Vu et lu :
Grenoble, le 20 mars 1931.
Le Doyen de la Faculté des Lettres
de l'Université de Grenoble,
Ed. ESMONIN.

Vu et accordé le permis d'imprimer :
Grenoble, le 21 mars 1931.
Pour le Recteur :
Le Vice-Président du Conseil
de l'Université,
Paul REBOUD.

TABLE DES MATIÈRES

Pages

PRÉFACE 1

PREMIERE PARTIE

Le Bas-Dauphiné et ses qualités industrielles.

I. — Relief 4

II. — Les pluies 9

III. — Les eaux 11

IV. — La population. — L'exploitation du sol 17

V. — Le Bas-Dauphiné région de passage 20

VI. — Les réalisations industrielles avant le tissage 23

DEUXIEME PARTIE

La situation de la Fabrique lyonnaise au début du XIX^e^ siècle.

I. — L'ancienne organisation de la Fabrique 26

II. — Les difficultés de la Fabrique 31

TROISIEME PARTIE

Installation et développement du tissage.

I. — Les débuts jusqu'en 1830 35

II. — L'extension du tissage de 1830 à 1850 38

III. — Période de grand développement de 1850 à 1919 :

A) L'extension du tissage familial 44

B) La concentration du tissage à bras 48

C) La diffusion du métier mécanique 57

D) Le tissage à façon 64

E) La période de guerre 1914-1918 67

Pages

QUATRIEME PARTIE

I. — Les aspects actuels du tissage dans le Bas-Dauphiné.

1° L'après-guerre. — Les nouvelles conditions de l'industrie de la soie 71
2° La multiplication des usines 73
3° La répartition actuelle des établissements de tissage 82
4° Le fractionnement des entreprises 92
5° Le tissage mécanique à domicile 97
6° Le tissage à bras en usines et à domicile 103
7° Les caractères nouveaux de la fabrication 106
8° Le problème de la main-d'œuvre 114

II. — La place du tissage dans la vie économique du Bas-Dauphiné.

1° Répercussion du tissage sur le mouvement de population. 120
2° Influence du tissage de la soie sur les autres industries.. 127

CONCLUSION 133

ANNEXES.

Graphique de l'évolution du nombre des métiers dans le Bas-Dauphiné.. 140
Carte générale du tissage de la soie dans le Bas-Dauphiné.
BIBLIOGRAPHIE 141

Grenoble, imp. ALLIER PÈRE et FILS, cours Jean-Jaurès, 26.